Les Ciments de Bizerte



Société Anonyme au capital de 35 237 830* dinars divisé en 35 237 830 actions de nominal 1 dinar** entièrement libérées Siège social : Boie de Sebra - BP 53-7018 Bizerte

Tél: 72 510 988 Fax: 72 510 135

Bureau de Tunis : 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII - Tunis

Tél: 71 237 371 Fax: 71 237 475 Registre de Commerce : B1117771996

Prospectus mis à la disposition du public à l'occasion :

- D'une Offre à Prix Ferme auprès du public de 8 809 460 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, au prix de 11,500 dinars l'action ;
- De l'admission aux négociations sur le marché principal de la cote de la Bourse des actions composant le capital de la Société Les Ciments de Bizerte.

2 4 ADUT 2009 Visa NO 9 / 0 6 6 3 du 2 4 AUUI 2003 du Conseil du Marché Financier donné en application de l'article 2 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994. Ce visa n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Ce prospectus a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il a été attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Responsable de l'information

M. Faouzi BEN HIBA

Directeur Financier de la société Les Ciments de Bizerte Tél: (+216) 72 433 378 Fax: (+216) 72 430 733

Intermédiaire en Bourse chargé de l'opération



BNA Capitaux

27bis, Rue de Liban Lafavette 1002 Tunis

Tél: (+216) 71 788 176 Fax: (+216) 71 786 239



Août 2009

^{*}Réduction du capital social de 35 237 833DT à 35 237 830DT décidée par l'AGE du 05/08/2009.

^{**} Réduction de la valeur nominale de 10DT à 1DT décidée par l'AGE du 05/08/2009.

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE	<u>5</u>
FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE ET	
L'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE	7
CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	10
CHAFTIRE 1 - RESPONSABLE DO PROSPECTOS ET RESPONSABLES DO CONTROLE DES COMPTES	<u>10</u>
1.1 RESPONSABLE DU PROSPECTUS	
1.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DU PROSPECTUS	
1.3 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	
1.4 ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'OPERATION	
1.5 RESPONSABLE DE L'INFORMATION	13
CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION	14
2.1. CARACTERISTIQUES ET MODALITES DE L'OPERATION	14
2.1.1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE L'OPERATION	
2.1.2. Decisions ayant autorise L'operation	
2.1.3. ACTIONS OFFERTES AU PUBLIC	
2.2. LE PRIX DE L'OFFRE ET SA JUSTIFICATION	
2.2.1. CHOIX DES METHODES D'EVALUATION	
2.2.2. RESULTAT DES TRAVAUX D'EVALUATION DE LA « SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE »	
2.2.3. SYNTHESE DES METHODES D'EVALUATION	
2.2.4. LE PRIX PROPOSE	
2.3. OPERATIONS FINANCIERES RECENTES	25
2.4. REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE	25
2.5. MODALITES DE PAIEMENT DU PRIX	26
2.6. PERIODE DE VALIDITE DE L'OFFRE	26
2.7. DATE DE JOUISSANCE DES ACTIONS	26
2.8. ETABLISSEMENTS DOMICILIATAIRES	26
2.9. MODE DE PLACEMENT, MODALITES ET DELAIS DE DELIVRANCE DES TITRES	26
2.10. RENSEIGNEMENTS DIVERS SUR L'OFFRE	
2.11. RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES ACTIONS OFFERTES	29
2.11.1. Droits attaches aux actions	29
2.11.2. REGIME DE NEGOCIABILITE	29
2.11.3. REGIME FISCAL APPLICABLE : DROIT COMMUN	29
2.12. MARCHE DES TITRES	
2.13. COTATIONS DES TITRES	
2.14. TRIBUNAUX COMPETENTS EN CAS DE LITIGES	30
2.15. ENGAGEMENTS DE LA SOCIETE	
2.15.1. ENGAGEMENT DE SE CONFORMER A LA LOI SUR LA DEMATERIALISATION DES TITRES	30
2.15.2. TENUE DE COMMUNICATIONS FINANCIERES	30
CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL	31
2.1 DENICTION FRANCE DE CADACTERE CENTRAL CONCERNANT L'ENTETTEUR	21
3.1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR	
3.1.1. DENOMINATION ET SIEGE SOCIAL	
3.1.2. FORME JURIDIQUE ET LEGISLATION PARTICULIERE APPLICABLE	
3.1.3. DATE DE CONSTITUTION ET DURÉE	31

3.1.4. OBJET SOCIAL	31
3.1.5. Numero du Registre de Commerce	32
3.1.6. EXERCICE SOCIAL	32
3.1.7. CLAUSES STATUTAIRES PARTICULIERES	32
3.1.8. NATIONALITE	35
3.1.9. CAPITAL SOCIAL	35
3.1.10. Matricule fiscal	35
3.1.11. REGIME FISCAL	36
3.1.12. LIEU OU PEUVENT ETRE CONSULTES LES DOCUMENTS DE LA SOCIETE	36
3.1.13. RESPONSABLE CHARGE DE L'INFORMATION ET DES RELATIONS AVEC LES ACTIONNAIRES, LE CMF, LA BVMT ET LA	
STICODEVAM	36
3.2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA SOCIETE	36
3.3. EVOLUTION DU CAPITAL SOCIAL	36
3.4. REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2009	37
3.4.1. Structure du capital social au 31/07/2009	37
3.4.2. ACTIONNAIRES DETENANT INDIVIDUELLEMENT 3% ET PLUS DU CAPITAL SOCIAL ET DES DROITS DE VOTE AU 31/07/2	
3.4.3. CAPITAL ET DROITS DE VOTE DETENUS PAR L'ENSEMBLE DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIREI	
31/07/2009	
3.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/07/2009	
3.5. DIVIDENDES	
3.6. MARCHE DES TITRES	
CHARITRE A DENICEICNENAENTS CONCERNANT LACTIVITE DE L'ENAETTEUR ET CON EVOLUTION	20
CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION	39
4.1. Presentation generale de la societé et de son secteur	
4.1.1. LE MARCHE DU CIMENT EN TUNISIE	
4.1.2. Presentation de la societe et de son activite	
4.2. INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS AU 30/06/2009	48
4.3. CERTIFICATIONS ET ACTIONS ENVIRONNEMENTALES	48
4.3.1. Certification Systeme	48
4.3.2. CERTIFICATION PRODUIT	48
4.4. PROGRAMME DE MISE A NIVEAU	
4.5. FACTEURS DE RISQUE ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE	49
4.5.1. RISQUE LIE A L'ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL	49
4.5.2. RISQUE LIE AU STATUT DE L'ENTREPRISE	
4.5.3. RISQUE LIE AUX FOURNISSEURS DE MATIERES PREMIERES (CALCAIRE, MARNE, MINERAI DE FER ET GYPSE)	49
4.5.4. RISQUE LIE AUX FOURNISSEURS DE PIECES DE RECHANGE SPECIFIQUES	50
4.5.5. RISQUE LIE AUX FLUCTUATIONS DE CHANGE	
4.6. DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	
4.7. LITIGES ET ARBITRAGES EN COURS	50
4.8. ORGANISATION DE LA SOCIETE	
4.8.1. GOUVERNANCE ET CONTROLE INTERNE	
4.8.2. Systeme d'information	
4.9. POLITIQUE SOCIALE ET EFFECTIF	
4.9.1. POLITIQUE SOCIALE	
4.9.2. EFFECTIF	
4.10. POLITIQUE D'INVESTISSEMENT	
4.11. ANALYSE SWOT (FORCES, FAIBLESSES, OPPORTUNITES, MENACES)	
	20
CHARLED F. DATRIAGONE CITUATION FINANCIERE DECLITATIO	=6
CHAPITRE 5 – PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTATS	59
5.1. PATRIMOINE DE LA SOCIETE AU 31/12/2008	
5.1.1 IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES AU 31/12/2008	59

5.1.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES AU 31/12/2008 59
5.2. PRINCIPALES ACQUISITIONS ET CESSIONS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES, INCORPORELLES ET FINANCIERES POSTERIEURES
AU 31/12/2008 61
5.3. RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31/12/2008 62
5.3.1. ETATS FINANCIERS COMPARES AU 31 DECEMBRE
5.3.2. ENGAGEMENTS FINANCIERS AU 31/12/2008
5.3.3. SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION COMPARES AU 31 DECEMBRE
5.3.4. TABLEAU DES MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
5.3.5. Affectation des resultats des trois derniers exercices90
5.3.6. EVOLUTION DU BENEFICE NET ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION90
5.3.7. EVOLUTION DES DIVIDENDES90
5.3.8. EVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT90
5.3.9. EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE91
5.3.10. INDICATEURS DE GESTION91
5.3.11. RATIOS FINANCIERS91
CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES93
6.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION93
6.1.1. MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION93
6.1.2. FONCTIONS DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DANS LA SOCIETE93
6.1.3. PRINCIPALES ACTIVITES EXERCES EN DEHORS DE LA SOCIETE AU COURS DES TROIS DERNIERES ANNEES PAR LES MEMBRES DES
ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION93
6.1.4. MANDATS D'ADMINISTRATEURS LES PLUS SIGNIFICATIFS DANS D'AUTRES SOCIETES94
6.1.5. FONCTIONS DES REPRESENTANTS PERMANENTS DES PERSONNES MORALES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DANS
L'ETABLISSEMENT QU'ILS REPRESENTENT94
6.2. Interest des dirigeants dans la societe au 31/12/200894
6.2.1. REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE ATTRIBUES AUX MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU TITRE DE L'EXERCICE 200894
6.2.2. PRETS ET GARANTIES ACCORDES EN FAVEUR DES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AU
31/12/200894
6.3. CONTROLE95
6.4. NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DES ORGANES D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL95
CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR96
7.1. EVOLUTION RECENTE ET ORIENTATIONS96
7.1.1. EVOLUTION RECENTE96
7.1.2. Strategie de developpement96
7.2. PERSPECTIVES D'AVENIR97
7.2.1. HYPOTHESES DE PREVISION RETENUES97
7.2.2. ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 104
7.2.3. Indicateurs de gestion previsionnels 108
7.2.4. RATIOS FINANCIERS PREVISIONNELS 108
7.2.5. Marge Brute d'Autofinancement previsionnelle 109
7.2.6. AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE
2009 A 2013 110
DEMANDES DE SOUSCRIPTION
BULLETINS DE SOUSCRIPTION
ANNEXE :LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

PRESENTATION RESUMEE DE LA SOCIETE

La société « Les Ciments de Bizerte » est une société anonyme, créée en 1950 avec un capital initial de 400 000 000 Francs Français. Elle produit principalement du ciment et accessoirement de la chaux. En 1962, l'Etat tunisien est devenu l'actionnaire de référence de la société en rachetant la majorité des actions des investisseurs français.

L'entrée en production de l'usine de Bizerte remonte à 1953. Cette année a vu le démarrage de la ligne N°1 (voie semi-sèche) constituée d'un four KVS (four W1) d'une capacité nominale de 550 tonnes de clinker/jour. Le procédé de fabrication a été complètement remanié durant la période 1970-1980, avec le démarrage de la ligne N°2 (voie sèche) constituée d'un four FLS (four W2) d'une capacité nominale de 2 000 tonnes de clinker/jour et la transformation du four W1 en voie sèche portant la capacité nominale de production de clinker de l'usine à environ 900 000 tonnes de clinker/an.

La Société « Les Ciments de Bizerte » a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 90,5MD en progression de 25,5% par rapport à 2007. La société réalise plus de 59,3% de ses revenus sur le marché local et le reste à l'export. L'essentiel des revenus de SCB est composé des ventes du ciment (85,1MD). Ainsi, en 2008 la société détient plus de 11% du marché local du ciment et plus de 10% de celui de la chaux.

L'usine de la société Les Ciments de Bizerte produit actuellement trois types de liants hydrauliques:

- Les ciments portland artificiels (type I): On distingue dans cette gamme deux produits: le ciment CEM I 32,5 N et le ciment CEM I 42,5 N, certifiés norme tunisienne NT 47-01 et norme européenne EN 197-1:2000, et sont du type Portland Artificiel sans ajout.
- **Le ciment portland composé (type II)**: le ciment CEM II A-L 32,5 N norme tunisienne NT 47-01 et norme européenne EN 197-1:2000, est du type Portland Artificiel avec ajout
- La chaux hydraulique artificielle : "CHA.10", norme tunisienne NT 47-02, résultant d'un mélange, en proportions définies, de deux composants parfaitement homogénéisés : le Ciment CPA (tout type) 50% au moins et la Poudre crue 50% au plus.

Afin de renforcer sa compétitivité et de répondre aux exigences du marché, la Société « Les Ciments de Bizerte » a œuvré pour établir et mettre en place un système qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001 (version 1994) et qui a été actualisé selon la norme ISO 9001 (version 2000). Une double certification du système qualité a été réalisée auprès de TÜV CERT, organisme allemand de renommée internationale et l'INNORPI, organisme national tunisien de certification des systèmes qualité. Par ailleurs, la Société « Les Ciments de Bizerte » a obtenu la certification ISO 14001 (version 2004) de son système management Environnemental en Septembre 2008 par TÜV CERT. Elle a été la première usine du secteur qui a obtenu ce certificat. La validité de ce certificat s'étend jusqu'à 2011.

La politique d'investissement de la Société Les Ciments de Bizerte est axée sur deux orientations majeures :

- Une politique des investissements de maintien de la capacité de production de l'usine à son niveau de production nominal. Cela s'est traduit essentiellement par des investissements dans le cadre du programme de mise à niveau **PMN I** et des investissements systématiques et annuels.
- Une politique avant-gardiste des investissements de développement et d'extension de la capacité de production qui sera traduite essentiellement dans le cadre de réalisation du programme de mise à niveau PMN II.

La Société Les Ciments de Bizerte a décidé de s'introduire en Bourse, afin de réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- Financer en partie, l'investissement de l'augmentation de la capacité de production de l'usine (PMN II);
- Consolider la croissance de la société ;
- Renforcer la notoriété de la société à l'échelle nationale et internationale ;
- Motiver et fidéliser le personnel en l'associant au capital de la société ;
- Contribuer à la dynamisation du marché financier.

Ainsi, et sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Les Ciments de Bizerte tenue le 05/08/2009, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

FLASH SUR L'OPERATION D'AUGMENTATION DE CAPITAL DE LA SOCIETE LES CIMENTS DE BIZERTE ET L'ADMISSION DE SES ACTIONS AU MARCHE PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE

Montant de l'opération: 101 308 790 dinars

Nombre d'actions offertes :

Offre à Prix Ferme de 8 809 460 actions nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne, soit 20% du capital après augmentation.

Valeur nominale: 1* dinar

Forme des actions : Nominative

Catégorie : Actions ordinaires

Prix d'émission des actions nouvelles :

11,500** dinars, soit 1 dinar de nominal et 10,500 dinars de prime d'émission à libérer en totalité à la souscription.

Période de souscription : du 10/09/2009 au 30/09/2009 inclus.

Jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2009.

Droit préférentiel des actions :

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

Etablissement domiciliataires:

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la Société Les Ciments de Bizerte exprimées dans le cadre de la présente offre (cf. liste des intermédiaires en Bourse en annexe). La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible N°: 03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

^{*}Réduction de la valeur nominale de 10DT à 1DT décidée par l'AGE du 05/08/2009 (c.f tableau d'évolution du capital social page 36).

^{**} Fixé par l'AGE du 05/08/2009, conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009.

Offre proposée et mode de répartition des titres :

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq (5) catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après augmentation	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A : Institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite)	5 285 676	12,00%	60,00%
Catégorie B : OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP)	1 321 419	3,00%	15,00%
Catégorie C : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au maximum 220 236 actions	1 761 892	4,00%	20,00%
Catégorie D : Personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions	352 378	0,80%	4,00%
Catégorie E : Personnel de la Société Les Ciments de Bizerte.	88 095	0,20%	1,00%
Total	8 809 460	20,00%	100,00%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- Pour les catégories A, B, C et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera reparti par la commission de dépouillement.

- Pour la catégorie D : les demandes de souscription seront satisfaites égalitairement par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie E.

Date de la première cotation :

Un avis conséquent sera publié dans les bulletins officiels de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis et du Conseil du Marché Financier.

Prise en charge des titres par la STICODEVAM:

Les actions anciennes de la Société Les Ciments de Bizerte sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse.

Admission des actions de la Société Les Ciments de Bizerte au marché principal de la cote de la Bourse :

La Société Les Ciments de Bizerte a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de la totalité des actions ordinaires composant son capital, y compris celles l'objet de cette offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar.

La Bourse a donné, en date du 07/08/2009, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Les Ciments de Bizerte au marché principal de la cote de la Bourse.

Au cas où la présente opération aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la Société Les Ciments de Bizerte se fera au marché principal de la cote e la Bourse au cours de 11,500 dinars, et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.
La société BNA Capitaux – Intermédiaire en Bourse est chargée de la réalisation de la présente offre.

CHAPITRE 1 - RESPONSABLE DU PROSPECTUS ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 Responsable du prospectus

Monsieur Amor N'SAIRI Président Directeur Général de la société « Les Ciments de Bizerte »

1.2 Attestation du responsable du prospectus

« A notre connaissance, les données du présent prospectus sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de l'émetteur ainsi que sur les droits attachés aux titres offerts. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».



1.3 Responsables du contrôle des comptes

Etats financiers arrêtés au 31/12/2006 :

Le cabinet F.M.B.Z. KPMG Tunisie - Membre de KPMG International, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI. Adresse : 10, Rue de Jérusalem, 1002 Tunis Bevédère.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2007:

- Cabinet Abdeljelil JEMLI de Conseil, d'Audit et d'Etudes, Expert comptable, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse: Avenue Mohamed Badra, Montplaisir Tunis.

- Société Formation Conseil, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Mohamed Salah AZZABI.

Adresse: 32, Avenue de la liberté, Tunis.

Etats financiers arrêtés au 31/12/2008:

- Cabinet Abdeljelil JEMLI de Conseil, d'Audit et d'Etudes, Expert comptable, commissaire aux comptes membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.

Adresse: Avenue Mohamed Badra, Montplaisir Tunis.

- Société Formation Conseil, Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par M. Mohamed Salah AZZABI.

Adresse: 32, Avenue de la liberté, Tunis.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2006

Les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le cabinet F.M.B.Z. KPMG Tunisie - Membre de KPMG International, représenté par M. Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2007

Les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Abdeljelil JEMLI de Conseil, d'Audit et d'Etudes et la Société Formation Conseil représentée par M. Mohamed Salah AZZABI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie et ont été certifiés sans réserves ni observations.

Opinion sur les états financiers arrêtés au 31/12/2008

Les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2008, arrêtés par le conseil d'administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par le Cabinet Abdeljelil JEMLI de Conseil, d'Audit et d'Etudes et la Société Formation Conseil représentée par M. Mohamed Salah AZZABI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

« Conformément à la règlementation en vigueur, les états financiers clos au 31/12/2008 sont établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission consiste à exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité de ces états en se basant sur une évaluation du système de contrôle interne en vigueur et sur un audit des comptes conformément aux normes professionnelles généralement admises.

Nous présentons ci—après certaines remarques et informations d'ordre général sur les états financiers qui sont soumis à votre attention pour approbation :

- 1- Les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte, clos au 31/12/2008, ont été arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises Tunisien qui a été institué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.
 - Ils dégagent entre autres :
 - Un total brut de bilan de 203 555 012 D contre 182 353 275 D pour l'exercice 2007.
 - Un total net de bilan de 101 829 718 D contre 84 654 761D pour l'exercice 2007.
 - Un bénéfice net de 7 533 206 D contre un résultat bénéficiaire de 7 925 936 D pour l'exercice 2007.
 - Une trésorerie à la clôture de l'exercice 2008 de (+) 17 978 176 D contre (+) 16 062 987 D pour l'exercice 2007 (Etat de flux de trésorerie).

2- Le bénéfice net de 7 533 206 D dégagé au 31/12/2008 résulte des agrégats suivants :

	2008	2007
 Produis d'exploitation 	98 199 194	80 332 974
 Charges (y compris dot/aux amort. et aux prov.) 	-91 513 436	-73 449 109
 Produits et gains divers nets 	2 532 548	3 642 068
 Impôt sur les sociétés 	-1 685 100	-2 599 997
Bénéfice net	7 533 206D	7 925 936D

- 3- Le total des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève au 31/12/2008 à 133 048 151 D contre 119 401 454 D au 31/12/2007.
- 4- La valeur nette (après déduction des provisions) des Stocks inventoriés au 31/12/2008 s'élève à 29 187 804 D contre 25 897 571 D pour l'exercice 2007. La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks constituée au 31 décembre 2008 s'élève à 250 822 D.
- 5- Le total des valeurs nettes des comptes clients et comptes rattachés (compte tenu de la provision pour dépréciation de ces comptes) s'élève au 31/12/2008 à 1 979 856 D contre 2 965 759 D au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des comptes clients constituée en 2008 est de 39 224 D.

Ceci étant, et dans le cadre de la vérification du respect par la S.C.B. des conventions comptables de base, et notamment le principe de la permanence des méthodes comptables, nous avons remarqué que votre société a procédé à un changement des taux d'amortissement des immobilisations suivantes :

- Voies de transports : 5% au lieu de 10% (en application des dispositions du décret n° 2008-492 du 25 février 2008 relatif à la fixation des taux d'amortissement fiscalement déductibles)
- Emballages récupérables identifiables (palettes) : 100% au lieu de 33.33% (pour tenir compte notamment de leur durée d'utilisation réelle)

Ce changement au niveau des taux, a engendré une charge d'amortissement supplémentaire de 308 465D détaillée comme suit :

Voies de transports
 Emballages récupérables identifiables (palettes)
 + 324 740 D

Par ailleurs, nous vous informons que la S.C.B. a confié au cours de l'année 2008 une mission d'inventaire physique de ses immobilisations à un cabinet externe qui a remis au mois de mars 2009 un projet de rapport faisant état à la date du 31/12/2007 d'un écart (en moins) entre la comptabilité de la S.C.B et l'inventaire physique des immobilisations de :

- Valeurs brutes : - 4.252.440,207 D
 - Amortissements : - 4.115.666,905 D
 - Valeurs nettes comptables : - 136.773,302 D

La S.C.B. a procédé à la constitution d'une provision pour risques et charges au 31/12/2008 d'un montant égal à l'écart négatif au niveau la valeur nette comptable, soit 136.773,302 D ; Et, il lui reste donc de :

- Terminer l'inventaire physique au 31/12/2008
- Justifier les écarts dégagés par l'inventaire physique (s'ils sont confirmés) et passer, le cas échéant les régularisations comptables nécessaires

Il reste entendu que les lettres de contrôle interne résultant de l'examen du dispositif de contrôle interne de l'exercice 2008, ainsi que les notes aux états financiers ci-après présentées, font partie intégrante de notre rapport.

En conclusion, et compte tenu de tout ce qui précède et des diligences que nous avons accomplies ; nous estimons que les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte arrêtés au 31/12/2008 sont sincères et réguliers, et qu'ils présentent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de votre société à cette date. Ils concordent par ailleurs avec les informations financières contenues dans le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008 ».

Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent prospectus en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux comptes

Cabinet A.JEMLI de Conseil, d'Audit et d'Etudes
M. Abdeljelil JEMLI JAMLAOUI

Abdeljeiil JEMLI

JAMLAOUI

Expert Comptable
Commissaire Aux Comptes

P / Société Formation Conseil M. Mohamed Salah AZZABI

FORMATION CONSERS

32, Avenue de la Liberté

1002 - TUNIS

1.4 Attestation de l'intermédiaire en Bourse chargé de l'opération

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour s'assurer de la sincérité du présent prospectus ».

BNA CAPITAUX Le Directeur Général M. Yadh SLIM

BNA CAPITAL DE 4 0000000 D RO N° 8 245 851 997 DU D' MAI 1997

1.5 Responsable de l'information

M. Faouzi BEN HIBA

Directeur Financier de la société Les Ciments de Bizerte

Adresse: Baie de Sebra - BP 53-7018 Bizerte

Tél: 72 433 378 Fax: 72 430 733

La notice légale a été publiée au JORT N° :.....வி.வி...du.அர்./.அது./2009

X Conseil du Marché Financier

to 7 / 0 6 6 3dm 2 4 ADUT 2009

Désvré ou vu de l'articla 2 de la loi n'94-117 du 14 Novembre 1994

Le Président du Conseil du Marché Financier

Signa: Michagest Pidha CHALGHOUM

TUNIS

13

CHAPITRE 2 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'OPERATION

2.1. Caractéristiques et modalités de l'opération

2.1.1. Contexte et objectifs de l'opération

Dans le cadre du démarrage de son deuxième Programme de Mise à Niveau (PMN II) dont l'investissement total est estimé à 247MD, et qui s'articule autour des trois axes principaux suivants:

- L'Augmentation de la production nominale de l'usine pour atteindre 1 650 000 tonnes de clinker par an moyennant:
 - L'augmentation de la capacité du concasseur de matières premières;
 - L'augmentation de la capacité du broyeur à cru;
 - La modification du four II en un four court à 4 étages de cyclones et précalcinateur;
 - Le remplacement du refroidisseur à ballonnets par un refroidisseur à grilles ;
- La mise à niveau du système de contrôle qualité et procédé.
- La rénovation du système de distribution de l'électricité (transformateurs, câbles, compteurs).

La Société Les Ciments de Bizerte a décidé de s'introduire en Bourse, afin de réaliser les objectifs stratégiques suivants :

- Financer en partie, l'investissement de l'augmentation de la capacité de production de l'usine (PMN II);
- Consolider la croissance de la société ;
- Renforcer la notoriété de la société à l'échelle nationale et internationale ;
- Motiver et fidéliser le personnel en l'associant au capital de la société ;
- Contribuer à la dynamisation du marché financier.

2.1.2. Décisions ayant autorisé l'opération

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société Les Ciments de Bizerte tenue le 05/08/2009, a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au Marché Principal de la cote de la Bourse de Tunis.

Par ailleurs, la même Assemblée Générale Extraordinaire a décidé :

- De réduire le capital social de la société de la somme de trois (03) dinars pour le porter de 35 237 833 dinars à 35 237 830 dinars ;
- De réduire la valeur nominale de l'action de la société de dix (10) dinars à un (1) dinar.

Ainsi, le capital social s'élève à 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de un (1) dinar chacune.

Autorisation d'augmentation du capital

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé d'augmenter le capital social de 35 237 830 à 44 047 290 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 8 809 460 dinars et l'émission de 8 809 460 actions nouvelles au prix d'émission de 11,500 dinars l'action, représentant un nominal de un (1) dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars à libérer intégralement à la souscription.

Droit préférentiel de souscription

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

2.1.3. Actions offertes au public

L'introduction s'effectuera par la mise sur le marché, dans le cadre d'une augmentation de capital par voie de souscription publique, de 8 809 460 actions d'une valeur nominale de un (1) dinar chacune, représentant 20% du capital après réalisation de ladite augmentation.

2.2. Le prix de l'offre et sa justification

Le prix de l'action de la Société Les Ciments de Bizerte a été fixé dans le cadre de la présente offre à 11,500 dinars, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

L'évaluation de l'action de la Société Les Ciments de Bizerte a été effectuée par le Cabinet Deloitte « Ahmed Mansour & Associés » sur la base des états financiers certifiés au 31/12/2008 et sur la base d'un business plan de la période allant de 2009 à 2013, approuvé par le conseil d'administration du 12 mai 2009 et examiné par les commissaires aux comptes.

2.2.1. Choix des méthodes d'évaluation

L'évaluation de l'action de la Société Les Ciments de Bizerte a été effectuée selon les trois méthodes suivantes, jugées les plus pertinentes :

- L'approche dualiste
- La méthode d'actualisation des Cash Flows Futurs
- L'approche comparative (références transactionnelles)

2.2.1.1 Taux d'actualisation:

Le taux d'actualisation choisi est le coût moyen pondéré du capital dont la formule est la suivante :

$$CMPC = K_{cp} \times \frac{CP}{CP + D} + K_d(1 - T) \times \frac{D}{CP + D}$$

Avec:

K_{cp}: Coût des fonds propres CP : Montant des fonds propres D : Montant de la dette nette totale

K_d: Coût de la dette

T : Taux d'imposition de la société

Ce taux a été calculé en additionnant le coût de la dette et le coût des capitaux propres pondérés respectivement par la part de chaque type de financement sur la période 2009-2013. Le coût de la dette est estimé en appliquant une marge au TMM.

Le coût des capitaux propres est calculé de la manière suivante:

Coût des capitaux propres = Taux sans risque + β x Prime de risque

Pour l'évaluation de la société « Les Ciments de Bizerte », le taux pondéré des Bons de Trésors Assimilables BTA (Echéance mai 2022) a été retenu pour le Business plan. Ce taux est égal à 5,077% d'après la courbe des taux du 23 juin 2009.

Le taux d'actualisation qui correspond au coût moyen pondéré du capital est calculé comme suit :

Libellé	Valeur
TMM (mai 2009)	4,23%
plus : Marge	2,00%
= coût de la dette avant impôt de l'entreprise	6,23%
Taux d'impôt	27%
Coût de la dette de l'entreprise après impôt	4,58%
g : Taux de croissance à l'infini	2,00%
BTA Échéance mai 2022 (R _f)	5,08%
Prime de risque du marché (R _m -R _f)	5,00%
Bêta	1,00
Bêta endettée	1,05
Coût des capitaux propres	10,31%
Gearing (Dettes/ Fonds propres)	6,21%
Fonds propres/(Fonds propres + Dettes)	94,15%
Dettes/(Fonds propres + Dettes)	5,85%
СМРС	9,97%

Le taux d'actualisation obtenu selon cette méthode est donc de **9,97%**, comme l'indique le tableau cihaut.

2.2.1.2. Durée d'actualisation

La durée choisie dépend de la visibilité de la société, c'est-à-dire l'horizon raisonnable de prévision. En d'autres termes, cette durée doit correspondre au temps durant lequel la société vivra sur sa lancée actuelle.

Une durée trop courte accorde trop d'importance à la valeur finale. Trop longue, elle se ramène à une simple extrapolation théorique sans grand intérêt. Ainsi, la durée d'actualisation retenue a été fixée à 10 ans.

2.2.1.3. Hypothèse de l'évaluation

Le Business Plan tel que arrêté par la Société Les Ciments de Bizerte et approuvé par son conseil d'administration réuni en date du 12 mai 2009, a été préparé sur un horizon de 5 ans.

Toutefois, et en raison :

- Du caractère capitalistique de la cimenterie ;
- De l'importance du montant de l'investissement à réaliser durant la période du Business Plan (247 millions de dinars);
- De la date prévue pour l'achèvement de l'investissement à savoir de 2011;
- De la courte durée prévisionnelle de retour sur investissement à savoir une année (2013).

La durée de 5 ans retenue pour le Business Plan est considérée courte pour pouvoir voir le retour sur investissement se réaliser d'une part et pour pouvoir évaluer la société d'autre part.

Afin de mieux voir se concrétiser le retour sur investissement à réaliser courant la période 2009-2012, la période du Business Plan considérée a été de 10 ans allant de 2009 à 2018.

Ainsi, les résultats et le BFR relatifs à la période 2014-2018 ont été déterminés sur la base des résultats prévisionnels de 2013 avec une augmentation annuelle de 8%.

Le taux de 8% a été retenu puisqu'il correspond à l'augmentation du chiffre d'affaires prévue entre 2012 et 2013.

Afin de garder le même rythme de production et après la réalisation de l'investissement d'extension (2009-2012), la moyenne des dépenses d'investissement (Grosses réparations) engagées durant les 3 derniers exercices (2005-2007) à savoir 6,5 millions de dinars par année a été retenue comme dépenses d'investissement pour la période 2014-2018.

2.2.2. Résultat des travaux d'évaluation de la « Société Les Ciments de Bizerte »

2.2.2.1. L'approche Dualiste

Cette approche consiste à combiner le coût de reconstitution des biens objet de l'évaluation et les revenus nets découlant de leur exploitation.

Le coût de reconstitution correspond au coût qu'il serait nécessaire de décaisser pour reconstituer l'ensemble des actifs et des passifs en leurs états actuels.

Les revenus nets escomptés sont, quant à eux, basés sur les prévisions et les hypothèses utilisées pour l'évaluation suivant l'approche fondée sur la rentabilité.

Détermination de l'actif net corrigé

L'utilisation de cette approche aboutit à la détermination du montant du capital qu'il serait actuellement nécessaire d'investir pour reconstituer le patrimoine utilisé par l'entreprise dans l'état où il se trouve. D'où la nécessité d'évaluer les éléments d'actifs et de passifs de la société à leur valeur actuelle.

Les éléments d'actifs sont constitués du terrain objet de la carrière, du matériel d'extraction et du matériel de transformation, des stocks, des créances sur les clients et les comptes rattachés, des placements et des liquidités et équivalents de liquidités.

Quant aux éléments de passifs, ils sont constitués des engagements de la société envers les banques et les institutions financières, l'administration fiscale et les organismes sociaux, les fournisseurs et les créditeurs divers.

Selon cette approche, la valeur de la société se situe aux alentours de 400.885.329DT.

Le tableau suivant récapitule l'évaluation fragmentaire de tous les éléments d'actifs et de passifs constituant le patrimoine de la société (en dinars) :

Eléments d'actifs	Valeur		
Carrière	13 300 000		
Valeur des éléments incorporels	283 616		
Valeur des participations et autres actifs non courants	997 109		
Valeur des placements et autres actifs financiers	8 473 370		
Valeur de l'actif foncier	45 033 882		
Valeur du quai	21 095 491		
Valeur du matériel d'exploitation	300 000 000		
Valeur des autres immobilisations corporelles	3 763 536		
Valeur des stocks	29 187 802		
Valeur des créances clients	1 979 856		
Valeur des autres créances	4 374 885		
Liquidités et équivalents de liquidités	9 744 975		
Total des actifs	438 234 522		
Eléments de passifs	Valeur		
Provisions	649 403		
Dettes fournisseurs	16 987 856		
Créditeurs divers	8 282 449		
Engagement	11 429 485		
Total des passifs	37 349 193		
Valeur de l'entreprise	400 885 329		

Utilisée seule, l'approche patrimoniale telle que définie ci-haut, ne tient pas compte de plusieurs éléments pourtant fort importants. En effet, cette méthode est considérée comme une technique de première approche et d'un concept théorique simple présentant plusieurs limites comme :

- La déconnexion de la rentabilité : cette approche n'intègre pas la capacité bénéficiaire lors de la détermination de la valeur de la société.
- Le traitement subjectif des éléments incorporels : la valorisation des éléments incorporels reste peu suffisante dans le cas où la valeur ainsi déterminée n'intègre pas les éléments fondamentaux liés à l'activité même de la société et à ses performances à savoir : l'emplacement stratégique, le positionnement sur le marché, la synergie existante entre les différents éléments d'actifs, les compétences des équipes, le savoir-faire, l'implantation commerciale...

Ces facteurs, contribuant à la rentabilité actuelle et future de l'entreprise, restent difficiles à évaluer individuellement, cependant chacun amène une valeur supplémentaire à l'entreprise. Ce supplément de rentabilité par rapport à la valeur strictement patrimoniale constitue le Goodwill.

Il serait aberrant d'ignorer l'ensemble de ces éléments incorporels pour les besoins de la présente évaluation, c'est dans cette mesure que l'approche dualiste dite combinée a été considérée.

Cette approche tente donc de faire la synthèse entre l'approche patrimoniale et l'approche par rentabilité. Elle se fonde sur l'actif net, auquel est ajouté le goodwill, encore appelé « Super Profit ».

Ve = GW + ANcorrigé

• GW: Goodwill;

• Ve : Valeur de l'entreprise ;

• AN: Actif net réévalué

Ce super Profit correspond à la différence entre la rentabilité qui aurait été attendue d'un placement sûr avec les actifs de l'entreprise et les bénéfices obtenus : C'est la notion de superprofit.

Pour calculer le goodwill, la méthode des Anglo-Saxons dite méthode directe a été retenue.

Selon cette approche, la rente du Goodwill est définie comme étant la différence entre d'une part, le résultat de la société et, d'autre part l'actif net réévalué multiplié par le taux de placement. En d'autres termes, il s'agit de l'excédent de la capacité bénéficiaire sur la rémunération minimale de l'actif net réévalué pour chaque année.

Rente =
$$(CB - AN \times i)$$

CB: Capacité bénéficiaire (bénéfice net)

AN: Actif net réévalué

i: BTA Échéance mai 2022 (R_f) net d'impôt (i= 4,06%)

Pour obtenir la valeur du Goodwill, cette rente est actualisée au taux de capitaux propres (K_{cp} =10,31%) sur une période de 10 années correspondant à la durée d'actualisation ajustée du Business plan.

$$GW = \sum_{i=1}^{10} \frac{Rente_i}{(1 + K_{cp})^i}$$

 $Rente_i$: Le surprofit de l'année i K_{cp} : coût de capitaux propres

Pour la détermination du Goodwill relatif à la société Les Ciments de Bizerte, les éléments suivants ont été retenus :

CB: C'est le résultat net relatif à la période 2009-2018.

AN: La valeur de l'actif telle que déterminée au niveau de l'actif net corrigé AN = 400,885 millions de dinars.

Détermination de la capitalisation boursière théorique :

									m ua)	(en milliers de dinars)	nars)
Exercices	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat net		4 706	13 454	15 878	968 88	35 161	33 510	36 191	39 086	42 213	45 590
ANCC	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885	400 885
Taux de placement net d'impôt		4,06%	%90′4	4,06%	4,06%	4,06%	4,06%	4,06%	4,06%	4,06%	4,06%
Placement net		16 282	16 282	16 282	16 282	16 282	16 282	16 282	16 282	16 282	16 282
Surprofit		-11 576	-2 829	-404	17 614	18 879	17 227	19 908	22 803	25 930	29 307
K_{cp}		10,31%	10,31%	10,31%	10,31%	10,31%	10,31%	10,31%	10,31%	10,31%	10,31%
Facteur d'actualisation		0,91	78′0	0,75	89′0	0,61	95'0	0,50	0,46	0,41	0,38
Surprofit actualisé		-10 495	-2 325	-301	11 898	11 561	9 2 6 4	10 020	10 405	10 726	10 990
Total Goodwill	62 043										
Valeur des capitaux propres	462 928										

D'après les éléments cités ci-haut la valeur du Goodwill est estimée à 62,043 millions de dinars.

Nombre d'actions Prix de l'action Ainsi, la valeur de la Société Les Ciments de Bizerte selon l'approche dualiste s'établit à 462,928 millions de dinars, soit 10,510 dinars par action.

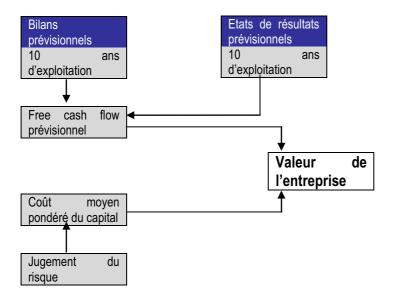
Etude de la sensibilité

Un calcul de la sensibilité de la valeur des capitaux propres de la Société Les Ciments de Bizerte par rapport au Bêta (qui influe sur le coût des capitaux propres) se présente comme suit:

Bêta	Valeur des capitaux propres (en dinars) Prix de l'action (en dinars)	Prix de l'action (en dinars)
8′0	469 383 091	10,656
6′0	466 081 257	10,581
1	462 928 023	10,510
1,1	459 915 082	10,441
1,2	457 034 684	10,376

2.2.2.2. Le modèle d'actualisation des Cash Flows Futurs (DCF)

Diagramme de la DCF:



Définition de la méthode:

La méthode des « Free Cash-Flows » (FCF) actualisés est utilisée pour valoriser les actifs d'exploitation d'une société sur la base des résultats d'exploitation prévisionnels. Les actifs d'exploitation sont définis comme étant les actifs utilisés par la société pour accomplir son activité.

La valorisation des actifs d'exploitation d'une société est constituée de deux éléments :

- La valeur actuelle des Free Cash-Flows générés chaque année par les actifs d'exploitation de la société (sur la période couverte par les comptes prévisionnels, soit dix ans).
- La valeur résiduelle actuelle calculée en fin de période.

$$Somme \ des \ flux \ actualis\'es = \sum_{i=1}^n \frac{FCF_i}{(1+CMPC)^i} + \frac{FCF_n \times \left(\frac{1+g}{CMPC-g}\right)}{(1+CMPC)^n}$$

Paramètre d'application:

- Le bénéfice à actualiser: Il s'agit du Bénéfice net avant intérêts et amortissements et dépréciation.
- Le coefficient d'actualisation est le coût moyen pondéré du capital retenu au niveau des hypothèses soit 9,97%;
- La durée d'actualisation sera de 10 ans;
- La valeur terminale implicite correspond à l'actualisation des cash flow de 2018.

Valeur Terminale

La valeur terminale correspond à la valeur de l'exploitation au terme de l'horizon explicite. Elle est déterminée par référence à la valeur implicite issue d'un flux normatif qui suppose la répétition des flux générés par l'exploitation sur un certain nombre d'années prévisibles.

Actualisation des Cash flow

L'application de la formule d'actualisation des Cash flow est présentée dans le tableau suivant :

(en milliers de dinars

Selon cette méthode, la valeur des fonds propres de la Société Les Ciments de Bizerte est de 463 832 821 dinars, soit 10,530 dinars par action.

10,530

Prix de l'action

Etude de sensibilité

Un calcul de la sensibilité de la valeur des capitaux propres de la Société Les Ciments de Bizerte par rapport au Bêta (qui influe sur le CMPC) et le taux de croissance à l'infini se présente comme suit:

Valeur des capitaux propres (en dinars)

	•		Taux	de croissance à l'ir	nfini g	
		1%	1,5%	2%	2,5%	3%
	0,8	504 450 398	531 531 108	562 488 333	598 218 604	639 918 005
Œ	0,9	460 722 686	483 705 882	509 762 484	539 553 146	573 942 488
Bêta	1	422 066 405	441 716 417	463 832 821	488 907 655	517 580 997
	1,1	387 683 210	404 594 334	423 503 798	444 788 052	468 924 435
	1,2	356 932 891	371 573 144	387 848 298	406 048 405	426 536 443

Prix de l'action (en dinars)

			Taux	de croissance à l'i	nfini g	
		1%	1,5%	2%	2,5%	3%
	0,8	11,452	12,067	12,770	13,581	14,528
Œ	0,9	10,460	10,982	11,573	12,249	13,030
Bêta	1	9,582	10,028	10,530	11,100	11,751
ш	1,1	8,802	9,185	9,615	10,098	10,646
	1,2	8,103	8,436	8,805	9,218	9,684

2.2.2.3. L'Approche comparative (références transactionnelles)

L'approche comparative vise à déterminer la valeur de la société « Les ciments de Bizerte » à partir de l'utilisation d'un certain nombre d'indicateurs financiers simples.

L'approche comparative peut être basée sur des références transactionnelles : dans ce cas, on va rapprocher la valeur de la société « Les Ciments de Bizerte » des ratios de valorisation utilisés lors d'opérations de rapprochement récentes (fusion, acquisition, cession, introduction en bourse) portant sur des sociétés comparables en se basant sur la capacité de production.

Choix des multiples de comparaison

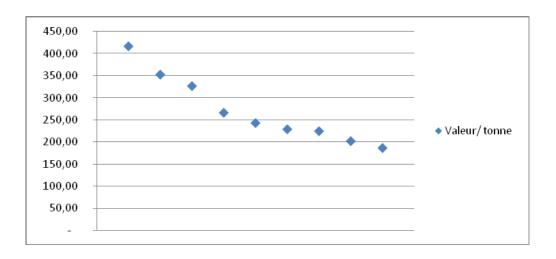
Dans le secteur cimentier, le principal multiple utilisé pour les analyses est l'indicateur relatif à la capacité de production nominale, exprimée en dollars par tonne. L'indicateur des réserves des cimenteries acquises est également utilisé afin d'apprécier la cohérence du prix payé en comparaison avec d'autres acquisitions.

Détermination de l'échantillon de référence

L'échantillon de référence utilisé comprend les transactions pour lesquelles des informations fiables ont pu être obtenues. Il est à noter que ces transactions présentent des ratios particulièrement élevés, notamment les prix à la tonne. En raison de la valeur stratégique extrêmement sensible de ces marchés, l'échantillon prend au maximum en considération les acquisitions faites dans le bassin méditerranéen.

Analyse des transactions

Les prix exprimés par rapport à la capacité nominale sont compris dans une fourchette de 187 à 416,67 US dollars/tonne de capacité de production. Hors valeurs extrêmes, la moyenne corrigée s'élève à 262 US dollars/tonne, ce que montre le graphique ci-dessous avec un regroupement des prix autour de cette valeur.



Conclusion

Les ratios déterminés ci-dessus, appliqués aux indicateurs de la société « Les ciments de Bizerte », et tenant compte d'une capacité de production actualisée de 1,650 millions de Tonnes de Clinker soit 1,980 millions de tonnes de ciment, font apparaître une fourchette de valeur entre 499,85 Millions de dinars et 1 113,75 Millions de dinars. Suivant cette approche, et en appliquant une décote de 15% pour non contrôle de la société, une valeur moyenne de 595,703 millions de dinars basée sur un multiple de 340 TND/tonne, peut être donnée à la société « Les ciments de Bizerte », soit 13,524 dinars par action.

2.2.3. Synthèse des méthodes d'évaluation

Sur la base des différentes méthodes d'évaluation retenues, la valeur de la société « Les Ciments de Bizerte » se situe entre les valeurs présentées dans le tableau suivant:

Méthode	Valeur de la société en millions de dinars	Prix par action en dinars	
Approche Dualiste	462,928	10,510	
Actualisation des cash flows futurs	463,832	10,530	
Approche Comparative (Références transactionnelles)	595,703	13,524	
Moyenne	507,488	11,521	

La moyenne arithmétique simple des méthodes donne une valeur de 507,488 millions de dinars, soit 11,521 dinars par action.

2.2.4. Le prix proposé

Le prix proposé est de 11,500 dinars par action. Il correspond à une valorisation de la société de 506,544 millions de dinars tunisiens.

24

¹Avec 1\$ US = 1,350 dinars, en date du 19 juin 2009

Ce prix se compare comme suit:

Rapport	Multiple
Valeur de la Société Les Ciments de Bizerte / Actif Net Comptable	8,21
Valeur de la Société Les Ciments de Bizerte / Actif Net réévalué	1,26
PER ₂₀₀₈	67,24
PER ₂₀₀₉	107,63
Prix de l'action / marge brute d'autofinancement par action 2008	26,18
Prix de l'action / marge brute d'autofinancement par action 2009	27,02
Prix de l'action / Cash flow par action	6,79

2.3. Opérations financières récentes

Néant.

2.4. Répartition du capital et des droits de vote

Avant l'offre:

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Etat Tunisien	35 155 560	35 155 560	99,77%
Personnes morales Tunisiennes	3 400	3 400	0,01%
Personnes physiques Tunisiennes	40 780	40 780	0,12%
Personnes morales étrangères	5 150	5 150	0,01%
Personnes physiques étrangères	7 220	7 220	0,02%
Actionnaires à régulariser*	25 720	25 720	0,07%
TOTAUX	35 237 830	35 237 830	100,00%

^{*}Actionnaires dont l'identité est inconnue.

Après l'offre :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Etat Tunisien	35 155 560	35 155 560	79,81%
Personnes morales Tunisiennes	3 400	3 400	0,01%
Personnes physiques Tunisiennes	40 780	40 780	0,09%
Personnes morales étrangères	5 150	5 150	0,01%
Personnes physiques étrangères	7 220	7 220	0,02%
Actionnaires à régulariser*	25 720	25 720	0,06%
Public	8 809 460	8 809 460	20,00%
TOTAUX	44 047 290	44 047 290	100,00%

^{*}Actionnaires dont l'identité est inconnue.

2.5. Modalités de paiement du prix

Pour la présente Offre, le prix de l'action de la Société Les Ciments de Bizerte, tous frais, commissions, courtages et taxes compris, a été fixé à 11,500 dinars.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

2.6. <u>Période de validité de l'offre</u>

L'Offre à Prix Ferme est ouverte au public du 10/09/2009 au 30/09/2009 inclus.

2.7. <u>Date de jouissance des actions</u>

Les actions nouvelles émises dans le cadre de cette offre porteront jouissance à partir du 1^{er} janvier 2009.

2.8. Etablissements domiciliataires

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la Société Les Ciments de Bizerte exprimées dans le cadre de la présente offre (cf. liste des intermédiaires en Bourse en annexe). La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible N°: 03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

2.9. Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres

L'opération proposée porte sur une Offre à Prix Ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit 20% du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009.

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq catégories :

- Catégorie A : 60% des actions offertes, soit 5 285 676 actions, seront réservées aux institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite) sollicitant au plus 2 202 364 actions soit 5% du capital social après augmentation.
- Catégorie B: 15% des actions offertes, soit 1 321 419 actions, seront réservées aux OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP).
- Catégorie C: 20% des actions offertes, soit 1761 892 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions soit 0,5% du capital social après augmentation.
- Catégorie D : 4% des actions offertes, soit 352 378 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions.
- Catégorie E : 1% des actions offertes, soit 88 095 actions, seront réservées au personnel de la Société Les Ciments de Bizerte.

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro, l'heure et la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L' identité complète du souscripteur comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes : le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale;
- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes : le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;
- Pour les personnes morales tunisiennes : la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce;
- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à 10 ni supérieur à 0,5% du capital social soit 220 236 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social soit 2 202 364 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé;
- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première, par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées dans le présent chapitre. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

Mode de répartition des titres

Les actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront réparties en cinq (5) catégories :

Catégories	Nombre d'actions	Répartition en % du capital de la société après augmentation	Répartition en % de l'OPF
Catégorie A	5 285 676	12,00%	60,00%
Catégorie B	1 321 419	3,00%	15,00%
Catégorie C	1 761 892	4,00%	20,00%
Catégorie D	352 378	0,80%	4,00%
Catégorie E	88 095	0,20%	1,00%
Total	8 809 460	20,00%	100,00%

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- Pour les catégories A, B, C et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue.

Le reliquat non servi sera reparti par la commission de dépouillement.

- Pour la catégorie D : les demandes de souscription seront satisfaites égalitairement par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie E.

Transmission des demandes et centralisation

Les intermédiaires en Bourse établissent, par catégorie, les états des demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme.

Les intermédiaires en Bourse transmettront à la BVMT les états des demandes de souscription selon les modalités prévues par l'avis de la Bourse qui sera publié à cet effet sur son bulletin officiel.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre l'état figurant sur le support magnétique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Ouverture des plis et dépouillement

Les états relatifs aux demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par Le bureau d'ordre central de la Bourse à la commission de dépouillement composée de représentants de la BVMT et de la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse introducteur, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT, des représentants du CMF et de l'AIB. La commission procèdera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès verbal à cet effet.

Déclaration des résultats

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription, le résultat de l'Offre à Prix Ferme fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre et, en cas de suite positive, l'avis précisera par intermédiaire, le nombre de titres attribué, les demandes retenues et la réduction éventuelle dont les demandes de souscription seront frappées.

Règlement des capitaux et livraisons des titres

Au cas où l'offre connaîtrait une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera, le lendemain de la publication de l'avis de résultat, à chaque intermédiaire, l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions anciennes de la Société Les Ciments de Bizerte sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010.

Les actions de la société seront prises en charge par la STICODEVAM à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire. Les opérations de règlement et livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - Intermédiaire en Bourse.

2.10. Renseignements divers sur l'offre

Le nombre d'actions objet de la présente offre représente 20% du capital de la société après réalisation de son augmentation, soit 8 809 460 actions, ce qui correspond à un montant de 101 308 790 dinars.

2.11. Renseignements généraux sur les actions offertes

Forme des actions : nominative Catégorie : ordinaire

Libération : intégrale à la souscription

Jouissance : les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 01/01/2009

2.11.1. Droits attachés aux actions

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Selon l'article 25 des statuts de la société, chaque membre de l'Assemblée Générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité seront prescrits conformément à la loi.

2.11.2. Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

2.11.3. Régime fiscal applicable : Droit commun

Les dividendes distribués sont exonérés de l'assiette de l'impôt.

2.12. Marché des titres

Il n'existe, à la date du visa, aucun marché pour la négociation des titres offerts. Toutefois, une demande d'admission au marché principal de la cote de la Bourse a été présentée à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. La Bourse a indiqué, en date du 7 août 2009 qu'elle donnera suite à cette demande si le placement des titres prévu dans le présent prospectus est mené à bonne fin.

La Société Les Ciments de Bizerte a demandé l'admission au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis de la totalité des actions ordinaires y compris celles objet de l'offre, toutes de même catégorie, de nominal 1 dinar et composant la totalité de son capital.

La Bourse a donné en date du 7 août 2009, son accord de principe quant à l'admission des actions de la Société Les Ciments de Bizerte au marché principal de la cote de a Bourse.

Au cas où la présente offre aboutirait à des résultats concluants, l'introduction des actions de la Société Les Ciments de Bizerte se fera au marché principal de la cote de la Bourse au cours 11,500 dinars l'action et sera ultérieurement annoncée sur les bulletins officiels de la BVMT et du CMF.

2.13. Cotations des titres

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne démarrera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation du capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

2.14. Tribunaux compétents en cas de litiges

Tout litige pouvant surgir suite à la présente offre sera de la compétence exclusive des Tribunaux de Tunis.

2.15. Engagements de la société

2.15.1. Engagement de se conformer à la loi sur la dématérialisation des titres

La société s'engage à se conformer à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes de valeurs mobilières.

2.15.2. Tenue de communications financières

La société s'engage à tenir une communication financière au moins une fois par an.

CHAPITRE 3 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT L'EMETTEUR ET SON CAPITAL

3.1. Renseignements de caractère général concernant l'émetteur

3.1.1. Dénomination et siège social

Dénomination sociale : Les Ciments de Bizerte

Siège social : Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte

Tél: 72 510 988 Fax: 72 510 135

Bureau de Tunis : 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII Tunis

Tél: 71 237 371 Fax: 71 237 475

Télex : CIBCOM12336

Site web : www.lescimentsdebizerte.ind.tn

E-mail : boc@scb.ind.tn

3.1.2. Forme juridique et législation particulière applicable

Forme juridique : Société Anonyme

Législation particulière applicable : Aucune

3.1.3. Date de constitution et durée

Date de constitution: 01/11/1950

Durée : 99 ans à compter du jour de sa constitution

3.1.4. Objet social

(Article 3 des statuts)

La société a principalement pour objet :

- La fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.
- L'étude de toutes affaires industrielles, minières, commerciales ou agricoles.
- L'exploitation de l'énergie électrique sous toutes ses formes, l'acquisition et l'établissement de toutes installations électriques ou de toute autre nature.
- La création, l'acquisition, et l'exploitation de tous moyens de transport pouvant être utiles ou nécessaires à l'exploitation des usines et des établissements industriels de la société.
- La création la construction, l'acquisition, l'aménagement, la prise à bail, la location et l'exploitation de toutes concessions, de tous immeubles, bâtiments et locaux, ainsi que tout le matériel, machines, mobilier et accessoires nécessaires aux besoins industriels et commerciaux de la société.
- L'exploitation de toutes mines, carrières, forêts chutes d'eau, etc...
- L'installation et l'exploitation de toutes industries annexes comportant notamment l'acquisition, l'achat, la prise, l'obtention, la cession, la vente et l'exploitation de tous brevets, certificats, licences et de tous procédés brevetés ou non se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.
- La prise de participation directe ou indirecte de la Société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, en Tunisie ou à l'étranger, sous quelques formes que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se

- rattacher directement ou indirectement à l'Objet Social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires.
- Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ainsi que toutes opérations annexes ou connexes pouvant présenter de l'utilité pour la société, favoriser ou développer ses intérêts.

3.1.5. Numéro du Registre de Commerce

B1117771996

3.1.6. Exercice social

Du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année.

3.1.7. Clauses statutaires particulières

Affectation et Répartition des bénéfices (Article 31 des statuts) :

- 1. Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :
- 2. Cinq pour cent (5%) pour constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint le dixième du capital social.
- 3. L'assemblée générale ordinaire pourra toujours sur la proposition du conseil d'administration distribuer tout ou partie du solde des bénéfices ou reporter à nouveau sur l'exercice suivant tout ou partie du solde des bénéfices, soit pour des amortissements supplémentaires de l'actif, soit pour constituer un ou plusieurs fonds de réserves extraordinaires dont l'emploi et l'affectation seront déterminés par l'assemblée générale ordinaire.
- 4. Le solde aux actionnaires au prorata de leurs actions.
- 5. La mise en paiement des dividendes décidée par l'assemblée générale ordinaire aura lieu dans un délai maximum de trois mois à partir de la décision de l'assemblée générale.

<u>Dispositions communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires (Article 25 des statuts):</u>

1. Assemblées d'actionnaires

- L'assemblée générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle se compose de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions.
- Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois d'une assemblée générale ordinaire et d'une assemblée générale extraordinaire si elle réunit les conditions nécessaires.
- Les délibérations de l'assemblée régulièrement prises obligent tous les actionnaires, mêmes les absents ou incapables.
- Les assemblées générales peuvent être tenues en dehors du territoire tunisien.

2. Convocation des assemblées

- Les actionnaires sont réunis, chaque année, en assemblée générale ordinaire convoquée par le conseil d'administration dans les six premiers mois qui suivent la clôture de l'exercice au jour, heure et lieu indiqués dans l'avis de convocation.
- Les assemblées générales peuvent être convoquées spécialement en cas de nécessité conformément aux procédures prévues par l'article 277 du code des sociétés commerciales.
- Les réunions ont lieu au siège social ou à tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation.
- Les convocations aux assemblées générales ordinaires sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un est en langue arabe, dans

- le délai de quinze (15) jours au moins avant la date fixée pour la réunion. L'avis doit indiquer la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour.
- Les convocations aux assemblées générales extraordinaires sont faites par un avis publié au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, dont l'un est en langue arabe, dans le délai de quinze (15) jours au moins avant la réunion de l'assemblée générale. L'avis de convocation doit indiquer la date, l'heure et le lieu de la réunion ainsi que l'ordre du jour.

3. Droit de siéger aux assemblées générales

- Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'assemblée générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.
- Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.
- Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

4. Règlement des assemblées générales

- L'assemblée générale est présidée par le président ou en son absence par un administrateur délégué spécialement à cet effet par le conseil d'administration.
- Au cas où l'assemblée est convoquée à la diligence du ou des commissaires aux comptes ou du liquidateur, l'auteur de la convocation préside l'assemblée.
- Les fonctions de scrutateurs sont remplies par deux actionnaires présents.
- Les actionnaires présents désignent le secrétaire qui peut être choisi en dehors des membres de l'assemblée.
- Il est tenu une feuille de présence laquelle contient les noms et domiciles des actionnaires présents ou représentés et indique le nombre des actions possédées par chacun d'eux.
- La feuille de présence est signée par les actionnaires présents ou leurs mandataires et est certifiée par le bureau, elle est déposée au siège social et doit être communiquée à tout requérant.

5. Ordre du Jour des assemblées

- L'ordre du jour est fixé par l'auteur de la convocation.
- Toutefois, un ou plusieurs actionnaires représentant au moins cinq pour cent (5%) du capital social peuvent demander l'inscription de projets supplémentaires de résolutions à l'ordre du jour de l'assemblée générale après avoir adressé à la société une lettre recommandée avec accusé de réception.
- La demande doit être adressée avant la tenue de la première assemblée générale. L'assemblée générale ne peut délibérer sur des questions non inscrites à l'ordre du jour.

6. Droit de vote aux assemblées générales

- Chaque membre de l'assemblée générale a autant de voix qu'il possède et représente d'actions.
- Le vote a lieu à main levée ou par toute autre moyen public décidé par l'assemblée générale. Si la majorité simple des actionnaires exige le scrutin secret, celui-ci devient obligatoire pour toutes les questions comme la révocation des administrateurs ou la mise en cause de leur responsabilité.
- Aucun actionnaire ne peut voter à titre personnel ou par procuration lorsqu'il s'agit d'une décision lui attribuant un avantage personnel, lorsque cet actionnaire est l'auteur de l'apport bénéficiant de l'avantage particulier soumis à l'appréciation de l'assemblée.
 - Toutefois, si l'assemblée réduit l'évaluation de l'apport en nature, l'approbation expresse de l'apporteur est requise.

7. Procédures des assemblées générales

Les délibérations de l'assemblée générale sont constatées par des procès-verbaux inscrits ou annexés sur un registre spécial et signés par les membres composant le bureau. Le refus de l'un d'eux doit être mentionné. Les copies ou extraits de ces procès-verbaux sont signés par le président et par deux scrutateurs. Après dissolution de la société et pendant la liquidation, ces copies ou extraits sont signés par les liquidateurs ou le cas échéant, par le liquidateur unique.

Assemblées Générales Ordinaires (Article 26 des statuts):

1. Constitution des assemblées générales ordinaires

- Les assemblées générales ordinaires se composent de tous les actionnaires quel que soit le nombre de leurs actions pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles. Pour délibérer valablement, l'assemblée générale ordinaire doit être composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers (1/3) des actions conférant à leur titulaire le droit de vote.
- Si ce quorum n'est pas atteint, une deuxième assemblée est tenue sans qu'aucun quorum ne soit reguis.
- Entre la première et à la deuxième convocation, un délai minimum de quinze (15) jours doit être observé.
- Les délibérations de l'assemblée générale ordinaire statuant sur première ou deuxième convocation sont prises à la majorité simple des voix des membres présents ou représentés.

2. Pouvoirs des assemblées générales ordinaires

- L'assemblée générale ordinaire statue sur toutes les questions qui excédent la compétence du conseil d'administration et peut conférer à ce dernier les autorisations nécessaires pour tous les cas où les pouvoirs à lui attribués seraient insuffisants. D'une manière générale elle règle les conditions du mandat imparti au conseil d'administration et elle détermine la conduite des affaires de la société.
- Elle discute, approuve ou redresse les comptes et d'une façon générale contrôle tous les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus.
- Elle prend les décisions relatives aux résultats après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du commissaire aux comptes et statue notamment sur l'affectation et la répartition des bénéfices.
- L'assemblée générale ordinaire approuve ou rejette les nominations provisoires d'administrateurs effectuées par le conseil d'administration.
- Elle nomme, remplace et réélit les administrateurs ainsi que le ou les commissaires aux comptes.
- Elle détermine le montant des jetons de présence alloués au conseil d'administration.
- Elle approuve ou désapprouve les conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales que le conseil d'administration a autorisées.
- Elle délibère sur toutes les autres propositions portées à son ordre du jour et qui ne sont pas de la compétence de l'assemblée générale extraordinaire.

Assemblées Générales Extraordinaires (Article 27 des statuts) :

1. Constitution des assemblées générales extraordinaires

- Les délibérations des assemblées générales extraordinaires sont prises à la majorité des deux tiers au moins des voix des actionnaires présents ou représentés.
- Préalablement à l'assemblée générale extraordinaire réunie sur première convocation, le texte des résolutions proposées doit être tenu au siège social de la société à la disposition des actionnaires, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion.

2. Pouvoirs des assemblées générales extraordinaires

Les assemblées générales extraordinaires peuvent, sur la proposition des actionnaires et dans le cadre de la législation des sociétés anonymes, apporter toutes modifications aux statuts. Elle peut également décider l'amortissement ou le rachat des actions par prélèvement sur les bénéfices ou les réserves, et décider la liquidation.

3. Quorum

- Première convocation

Les assemblées générales extraordinaires ne sont régulièrement constituées et ne délibèrent valablement qu'autant qu'elles sont composées d'actionnaires groupant au moins la moitié du capital social.

- Deuxième convocation

Si la première assemblée n'a pas réuni la moitié du capital social, une nouvelle assemblée peut être convoquée par l'envoi à chaque actionnaire d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

Cette convocation reproduit l'ordre du jour, la date et le résultat de la précédente assemblée.

La seconde assemblée ne peut se tenir que dix jours au plus tôt après la première.

Elle ne délibère valablement que si elle est composée d'actionnaires représentant le tiers du capital social.

A défaut de ce dernier quorum, le délai de la tenue de l'assemblée générale peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de convocation.

L'assemblée statue à la majorité des deux tiers des voix des actionnaires présents ou représentés.

Dans toutes les assemblées générales, le quorum n'est calculé qu'après déduction des actions privées du droit de vote, en vertu des dispositions législatives ou réglementaires et notamment, lorsqu'il s'agit d'assemblée à caractère constitutif, des actions appartenant à des personnes qui ont fait l'apport ou stipulé des avantages particuliers soumis à l'appréciation de l'assemblée.

<u>Transmission des droits conférés par les actions (Article 14 des statuts) :</u>

- Les droits ou obligations attachés à l'action suivent le titre dans quelques mains qu'il passe. La possession d'une action porte plein droit adhésion aux statuts de la société, et aux résolutions prises par l'assemblée générale.
- Les héritiers, créanciers, ayants droits ou autres représentants des actionnaires ne peuvent, sous quelque prétexte que ce soit, provoquer aucune apposition de scellés, aucun inventaire, aucune licitation, aucun partage, ni s'immiscer en aucune manière dans l'administration de la société. Ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux délibérations de l'assemblée générale.

3.1.8. Nationalité

Tunisienne

3.1.9. Capital social

Le capital social s'élève à 35 237 830* dinars, divisé en 35 237 830 actions de nominal 1** dinar entièrement libérées.

3.1.10. Matricule fiscal

003242F/A/M/000

^{*}Réduction du capital social de 35 237 833DT à 35 237 830DT décidée par l'AGE du 05/08/2009.

^{**} L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10DT à 1DT (c.f Tableau d'évolution du capital social page 36).

3.1.11. Régime fiscal

Droit commun

3.1.12. Lieu où peuvent être consultés les documents de la société

Siège social : Baie de Sebra 7018 Bizerte

Bureau de Tunis: 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII - Tunis

3.1.13. Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

M. Faouzi BEN HIBA, Directeur Financier de la Société Les Ciments de Bizerte

Adresse : Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte Tél : (+216) 72 433 378 Fax : (+216) 72 430 733

3.2. Renseignements de caractère général concernant le capital de la société

Capital social : 35 237 830 dinars ¹ Nombre d'actions : 35 237 830 actions

Nominal : 1 dinar²
Forme des actions : Nominative
Catégorie : Ordinaire
Libération : Intégrale

Jouissance : 1^{er} janvier 2009

3.3. Evolution du capital social

Date de la Décision et l'organe qui l'a décidée	Nature de l'opération	Evolution du capital		Capital en circulation		
		Montant en Dinars	Nombre d'actions	Montant en Dinars	Nombre d'actions	Nominal en Dinars
AGC de 1950*	Constitution			400 000 000**	160 000	2 500**
AGE de 1976*	Conversion de 4 actions de 2500FF pour 1 action de 10 dinars			400 000	40 000	10
	Aug. par souscription en numéraire et conversion de créances de l'Etat	14 198 283	1 419 828	14 598 283	1 459 828	10
AGE du 17/12/2002	Aug. par conversion de créances de l'Etat	20 639 550	2 063 955	35 237 833	3 523 783	10
AGE du 05/08/2009	Réduction du capital social de 3 dinars	-3	_	35 237 830	3 523 783	10
	Réduction de la valeur nominale de 10 dinars à 1 dinar	_	_	35 237 830	35 237 830	1

^{*} Données non disponibles

^{**} En Francs Français

¹Réduction du capital social de 35 237 833DT à 35 237 830DT décidée par l'AGE du 05/08/2009.

²L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10DT à 1DT (*c.f tableau d'évolution du capital social ci-dessus*).

3.4. Répartition du capital social et des droits de vote au 31/07/2009*

3.4.1. Structure du capital social au 31/07/2009*

Actionnaires	Nombre d'actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Actionnaires tunisiens	123	3 519 974	35 199 740	99,89%
Personnes morales	11	3 515 896	35 158 960	99,78%
Ayant 3% et plus	1	3 515 556	35 155 560	99,77%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	10	340	3 400	0,01%
Personnes physiques	112	4 078	40 780	0,12%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	112	4 078	40 780	0,12%
Actionnaires étrangers	92	1 237	12 370	0,04%
Personnes morales	5	515	5 150	0,01%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	5	515	5 150	0,01%
Personnes physiques	87	722	7 220	0,02%
Ayant 3% et plus	0	0	0	0,00%
Ayant plus de 0,5% et moins de 3%	0	0	0	0,00%
Public ayant au maximum 0,5%	87	722	7 220	0,02%
Actionnaires à régulariser*		2 572	25 720	0,07%
тотаих	215	3 523 783	35 237 830	100,00%

^{*}Actionnaires dont l'identité est inconnue.

3.4.2. Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital social et des droits de vote au 31/07/2009*

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Etat Tunisien	3 515 556	35 155 560	99,77%
Total	3 515 556	35 155 560	99,77%

3.4.3. Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 31/07/2009*

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en DT	% du capital et des droits de vote
Etat Tunisien	3 515 556	35 155 560	99,77%
Total	3 515 556	35 155 560	99,77%

3.4.4. Nombre d'actionnaires au 31/07/2009

Au 31/07/2009, le capital de la société « Les Ciments de Bizerte » est réparti entre 215 actionnaires :

- 16 personnes morales;
- 199 personnes physiques.

^{*}Avant décision de l'AGE du 05/08/2009 de réduire la valeur nominale de l'action de 10DT à 1DT

3.5. <u>Dividendes</u>

La distribution des dividendes relatifs aux trois derniers exercices a été comme suit :

	2006	2007	2008
Résultat net (en Dinars)	7 269 706	7 925 936	7 533 206
Dividendes (en Dinars)	1 761 891	1 761 891	2 114 270
Nominal (en Dinars)	10	10	10*
Nombre d'actions	3 523 783	3 523 783	3 523 783*
Résultat net par action (en Dinars)	2,063	2,249	2,138*
Dividende par action (en Dinars)	0,500	0,500	0,600*
Dividende en % du nominal	5%	5%	6%*
Taux de distribution	24,24%	22,23%	28,06%
Date de mise en paiement	01/10/2007	01/10/2008	31/07/2009*

^{*}Avant décision de l'AGE du 05/08/2009 de réduire la valeur nominale de l'action de 10DT à 1DT

3.6. Marché des titres

Les actions de la société « Les Ciments de Bizerte » ne sont négociés ni sur le marché local, ni à l'étranger.

La société ne possède pas de titres de créances négociés sur le marché local ou à l'étranger.

CHAPITRE 4 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE L'EMETTEUR ET SON EVOLUTION

4.1. Présentation générale de la société et de son secteur

4.1.1. Le marché du ciment en Tunisie

En Tunisie, l'industrie du ciment est l'une des activités industrielles les mieux structurées et les mieux réparties. La localisation géographique des cimenteries a pris en considération, au moment de leur création, plusieurs facteurs dont la proximité des centres de consommation, le développement équilibré de toutes les régions du pays et particulièrement l'existence près des sites des gisements de matières premières et des infrastructures nécessaires.

L'industrie du ciment date de plusieurs années. En effet, la première usine (Les Ciments Artificiels Tunisiens) a été installée depuis 1936 dans la Banlieue Sud de la capitale, et la seconde a été édifiée en 1950 dans la région de Bizerte (Les Ciments de Bizerte) et elle est entrée en production en 1953.

Pour répondre aux besoins du développement économique du pays, d'autres usines ont été créées. Ainsi, durant les années soixante-dix, deux usines ont été installées, l'une au Sud, près de la ville de Gabès (Les Ciments de Gabès), l'autre au Nord-Ouest à Tajerouine (Les Ciments d'Oum El Kélil) et ce, parallèlement à l'extension de l'usine de Bizerte durant la période 1976 à 1978.

Durant les années quatre-vingt, les pouvoirs publics ont crée deux autres usines de ciment gris, l'une à Ennfidha (Les Ciments d'Enfidha), l'autre à Jbel Oust (Les Ciments de Jbel Oust), ainsi qu'une usine de ciment blanc à Fériana (SOTACIB) dont le capital était détenu à parts égales entre la Tunisie et l'Algérie.

Dans le cadre de la libéralisation du marché et conformément à la politique de désengagement de l'Etat des activités concurrentielles, la privatisation des entreprises relevant du secteur cimentier a débuté en 1998. Grâce à l'attractivité du secteur, durant la période 1998-2005, 4 usines de ciment gris et l'unique usine de ciment blanc ont été cédées au profit de groupes privés internationaux :

- La société « Les Ciments Artificiels Tunisiens CAT » au groupe italien « COLACEM » ;
- La société « Les Ciments de Jbel Oust CJO » au groupe portugais « CIMPOR » ;
- La société « Les Ciments d'Enfidha SCE » au groupe espagnol « UNILAND » contrôlé par le groupe CEMENTOS PORTLAND VALDERIVAS;
- La société « Les Ciments de Gabès –SCG » au groupe portugais « SECIL » ;
- La « SOTACIB », usine de ciment blanc au groupe espagnol « MOULINS ».

Grâce aux investissements réalisés par l'ensemble des usines aussi bien privées que publiques, la production nationale du ciment a atteint 7,3MT en 2008, contre 4,1MT en 1998 soit une évolution annuelle moyenne de 5,9%. En 2008, la Société « Les Ciments de Bizerte » a assuré 14% de la production nationale de ciment.

La production nationale du secteur du ciment

(en Tonnes)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Clinker	5 845 872	6 261 953	6 399 086	2,2%
Part de SCB	14,3%	14,4%	13,8%	-4,2%
Ciment gris	6 682 894	6 723 151	7 318 665	8,9%
Part de SCB	<i>13,5%</i>	<i>12,7</i> %	14,0%	10,3%
Chaux	381 257	376 419	353 121	-6,2%
Part de SCB	9,0%	<i>13,6%</i>	<i>10,5%</i>	-22,8%

La consommation nationale du ciment ne cesse d'augmenter d'une année à une autre, pour atteindre 5,9MT en 2008, dont 11,1% est assuré par la Société « Les Ciments de Bizerte ».

Les ventes locales du secteur du ciment

(en Tonnes)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Clinker	10 539	64 725	102 903	59,0%
Part de SCB	100,0%	<i>30,9%</i>	0,0%	-
Ciment gris	5 594 174	5 699 606	5 911 731	3,7%
Part de SCB	11,4%	10,9%	11,1%	1,7%
Chaux	379 079	366 919	358 051	-2,4%
Part de SCB	9,1%	14,0%	10,2%	<i>-26,9%</i>

Les exportations du ciment ont atteint en 2008, 1,4MT dont 26,9% ont été assurées par la Société « Les Ciments de Bizerte ». En 2006, les exportations du pays étaient de l'ordre de 1MT seulement.

Les exportations du secteur du ciment

(en Tonnes)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Clinker	18 185	6 130	6 000	-2,1%
Part de SCB	100,0%	0,0%	0,0%	-
Ciment gris	1 014 509	1 013 409	1 384 575	36,6%
Part de SCB	25,9%	24,2%	26,9%	11,0%

Actuellement, des études pour la mise en place de nouvelles usines sont en cours de réalisation pour renforcer l'approvisionnement du marché local et répondre à la demande sans cesse croissante des marchés étrangers.

Le ciment en Tunisie est un produit principalement destiné au secteur du bâtiment, secteur affichant une croissance significative, laquelle devrait se poursuivre dans les années à venir avec les nouveaux projets de développement urbain financés par des capitaux provenant notamment des pays du Golfe et qui nécessitent de grandes quantités de ciment.

4.1.2. Présentation de la société et de son activité

La société « Les Ciments de Bizerte » est une société anonyme, créée en 1950 avec un capital initial de 400 000 000 Francs Français. Elle produit principalement du ciment et accessoirement de la chaux. En 1962, l'Etat tunisien est devenu l'actionnaire de référence de la société en rachetant la majorité des actions des investisseurs français.

L'entrée en production de l'usine de Bizerte remonte à 1953. Cette année a vu le démarrage de la ligne N°1 (voie semi-sèche) constituée d'un four KVS (four W1) d'une capacité nominale de 550 tonnes de clinker/jour. Le procédé de fabrication a été complètement remanié durant la période 1970-1980, avec le démarrage de la ligne N°2 (voie sèche) constituée d'un four FLS (four W2) d'une capacité nominale de 2 000 tonnes de clinker/jour et la transformation du four W1 en voie sèche portant la capacité nominale de production de clinker de l'usine à environ 900 000 tonnes de clinker/an.

4.1.2.1. Volet technique

> Fabrication du Ciment :

Les principales étapes de la fabrication du ciment sont:

1. Carrière:

Les Ciments de Bizerte dispose de ses propres carrières d'une superficie totale d'environ 150 hectares se trouvant à 2,4 km de l'usine. Ces carrières assurent la totalité de l'approvisionnement de l'usine en calcaire et marnes.

Le calcaire est extrait des fronts à ciel ouvert par abattage à l'explosif.

Les marnes sont extraites par excavation directe à partir des fronts par chargeuse.

Le transport des matières premières des fronts au concasseur est assuré par des dumpers.

2. Concassage:

Un concasseur à marteaux permet d'assurer le fractionnement des roches, amenées par les dumpers à partir des fronts, à une granulométrie de 0 à 60 mm avec un débit horaire de 600 tonnes/h.

La matière concassée est acheminée par bandes transporteuses de 2,2 Km de longueur et de 1 m de largeur vers un hall de stockage et pré homogénéisation se trouvant à l'intérieur de l'usine.

Deux types de tas de matières premières sont préparés par la carrière :

- Tas Haut Titre (HT) :100% calcaires;
- Tas Bas Titre (BT): 50% calcaires et 50% marnes.

3. Préhomogénéisation :

Le hall de pré homogénéisation est constitué de 4 tas, comportant chacun 14 000 tonnes de matières premières :

- 2 tas de Haut Titre l'un en formation, l'autre en exploitation ;
- 2 tas de Bas Titre l'un en formation, l'autre en exploitation.

La matière arrivant de la carrière est déposée à travers un chariot verseur en couches horizontales superposées. La reprise est assurée transversalement par deux gratteurs (un pour le BT et un pour le HT) et les matières sont acheminées par bandes transporteuses vers les trémies correspondantes d'alimentation du broyeur à cru.

4. Broyage cru:

Les matières premières en provenance du hall de pré homogénéisation sont broyées dans un broyeur vertical à galet d'une capacité nominale de 260 tonnes/h. La finesse de la poudre crue produite est telle que le refus sur tamis 90 μ m est de 12%.

L'alimentation des matières premières est assurée par un système de contrôle qualité à fluorescence X qui permet de doser chaque composant « Haut Titre, Bas Titre et Minerai de Fer », selon des consignes préétablies. La poudre crue ainsi obtenue stockée dans 2 silos d'homogénéisation de 10 000 tonnes chacun.

5. Homogénéisation:

L'homogénéisation de la poudre cru dans le silos de stockage est assurée par un circuit d'air comprimé à co-courant qui fonctionne par secteur en permettant de maintenir la poudre en suspension facilitant ainsi l'extraction et l'homogénéisation de la poudre alimentant les fours.

6. Cuisson et clinkérisation :

La cuisson de la poudre crue se fait dans 2 fours rotatifs :

Caractéristiques	Four I	Four II	
Spécificité	Four à 1 étage de cyclones et refroidisseur à grilles	Four à 2 étages de cyclones et refroidisseur à ballonnets	
Longueur	122m	178m	
Diamètre	3,43m	5,25m	
Inclinaison	4°	2,75°	
Vitesse de rotation	1 tour/mn	1,5 tour/mn	
Production de clinker	550 tonnes/jour	2000 tonnes/jour	

Le combustible utilisé est le fuel lourd N°2, le produit de la cuisson obtenu est le clinker, c'est un produit semi-fini granulé qui broyé avec un faible pourcentage de gypse et éventuellement des ajouts donne le ciment.

7. Broyage du ciment :

Le ciment est obtenu par broyage simultané des granules de clinker, 3% à 4% en masse du gypse et éventuellement une proportion d'ajout de calcaire qui peut aller de 5% à 20% selon le type de ciment. Les Ciments de Bizerte dispose de deux broyeurs à boulets identiques d'une capacité de 100 tonnes/h chacun.

Les ciments broyés sont stockés dans cinq silos de ciment selon leur qualité.

8. Expéditions:

Les Ciments de Bizerte dispose de 4 ensacheuses à ciment et une ensacheuse à chaux. Elle dispose aussi d'un palettiseur et d'une unité vrac, et ce pour assurer ses expéditions par différentes voies :

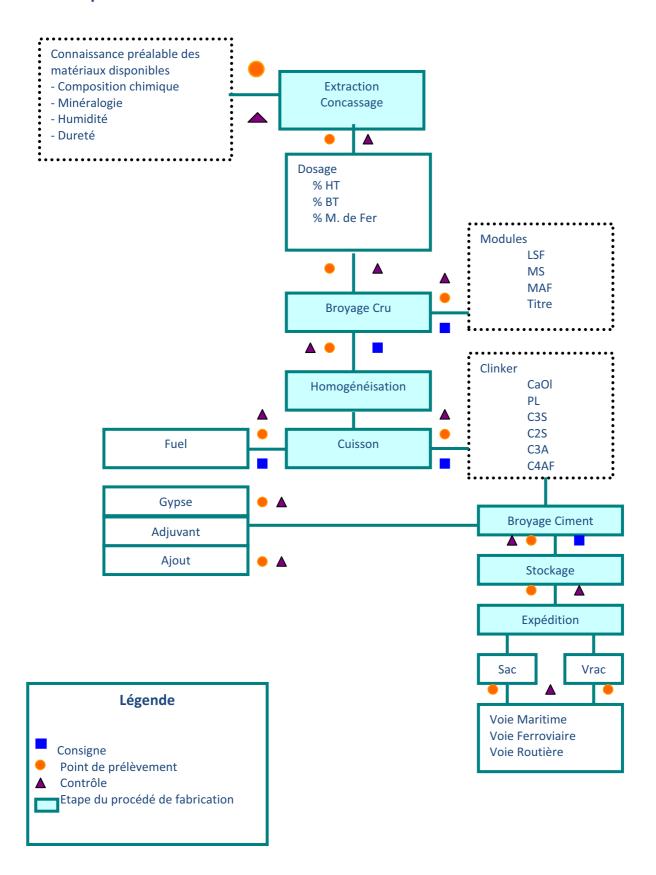
- Voie routière : sacs et vrac ;

- Voie ferrée : sacs ;

Voie maritime: sacs, vrac et big bags (sac 1,5Tonnes).

- Présentation des étapes de fabrication du ciment

Schéma Général du procédé de fabrication des Ciments de Bizerte et des points de contrôle qualité :



Fabrication de la chaux :

Le procédé de fabrication de la chaux consiste à brûler des carbonates de calcium ou de magnésium à une température comprise entre 900 et 1 500 °C, celle-ci étant suffisamment élevée pour libérer le dioxyde de carbone et obtenir l'oxyde dérivé (CaCO3 ® CaO + CO2). Certains procédés impliquent des températures de calcination nettement plus élevées, comme la production de dolomie surcuite.

L'oxyde de calcium obtenu en sortie du four est généralement concassé, broyé et/ou criblé avant d'être transporté vers un silo de stockage. De là, la chaux calcinée est soit livrée à l'utilisateur final pour servir sous la forme de chaux vive, soit transférée vers une station d'hydratation où elle entre en réaction avec de l'eau afin de produire de la chaux hydratée ou éteinte.

Pour l'essentiel, les procédés de la chaux passent par les étapes fondamentales suivantes :

- Extraction du calcaire,
- Stockage et préparation du calcaire,
- Stockage et préparation des combustibles,
- Cuisson du calcaire,
- Broyage de la chaux vive,
- Hydratation et extinction de la chaux vive,
- Stockage,
- Manutention et transport.

Produits de l'usine :

L'usine de la société Les Ciments de Bizerte produit actuellement les liants hydrauliques suivants :

1- Les ciments portland artificiels (type I)

On distingue dans cette gamme deux produits :

- ✓ Le ciment CEM I 32,5 N norme tunisienne NT 47-01 et norme européenne EN 197-1:2000, est du type Portland Artificiel sans ajout, résultant de la mouture fine de:
 - Clinker Portland 95% au moins ;
 - Filler calcaire 5% au plus ;
 - Et Régulateur de prise (Gypse) en proportion appropriée.

Ce type de ciment offre d'excellentes performances, et permet une utilisation variée :

- Travaux aériens ou hydrauliques en béton armé à contraintes importantes et de classe exceptionnelle ;
- Travaux en grande masse ;
- Structures porteuses fortement sollicitées ;
- Eléments préfabriqués en béton armé tels que poutres et poutrelles ;
- Massifs et béton routier ;
- Béton précontraint normalement armé.

Par contre, l'emploi de ce type de ciment n'est pas admis aux :

- Travaux à la mer, à moins qu'il réponde à certaines conditions ;
- Travaux en milieux agressifs (sols sulfatés, eaux séléniteuses) tels que souterrains et fondations.

- ✓ Le ciment CEM I 42,5 N, norme tunisienne NT 47-01 et norme européenne EN 197-1:2000, est du type Portland Artificiel sans ajout, résultant de la mouture fine de:
 - Clinker Portland 95% au moins ;
 - Filler calcaire 5% au plus ;
 - Et Régulateur de prise (Gypse) en proportion appropriée.

Ce type de ciment offre d'excellentes performances, et permet une utilisation variée :

- Travaux aériens ou hydrauliques en béton armé à contraintes normales ;
- Travaux en grande masse tels que barrages et massifs ;
- Eléments préfabriqués en béton armé tels que poutres et poutrelles ;
- Eléments préfabriqués en béton non armé tels que blocs et hourdies ;
- Béton routier et stabilisation des sols;
- Béton pour remplissage;
- Béton faiblement armé pour fondation à portée réduite;
- Maçonnerie courante.

Par contre, l'emploi de ce type de ciment n'est pas admis aux :

- Travaux à la mer à moins qu'il réponde à certaines conditions;
- Travaux en milieux agressifs (sols sulfatés, eaux séléniteuses) tels que souterrains et fondations.

2- Le ciment portland composé (type II)

Le ciment CEM II A-L 32,5 N norme tunisienne NT 47-01 et norme européenne EN 197-1:2000, est du type Portland Artificiel avec ajout, résultant de la mouture fine de:

- Clinker Portland 80% au moins ;
- Filler calcaire 20% au plus ;
- Et Régulateur de prise (Gypse) en proportion appropriée.

Ce type de ciment offre d'excellentes performances, et permet une utilisation variée :

- Travaux aériens ou hydrauliques en béton armé à contraintes normales ;
- Travaux en grande masse tels que barrages et massifs ;
- Travaux de pose ;
- Structures de pose normalement sollicitées ;
- Eléments préfabriqués en béton armé tels que poutres et poutrelles ;
- Eléments préfabriqués en béton non armé tels que blocs et hourdies ;
- Béton routier;
- Béton précontraint normalement armé.

Par contre, l'emploi de ce type de ciment n'est pas admis aux :

- Travaux à la mer, à moins qu'il réponde à certaines conditions ;
- Travaux en milieux agressifs (eaux salines, eaux saliniteuses) tels que souterrains et fondations.

3- La chaux hydraulique artificielle

La chaux hydraulique artificielle "CHA.10", norme tunisienne NT 47-02, résultant d'un mélange, en proportions définies, de deux composants parfaitement homogénéisés : Ciment CPA (tout type) 50% au moins et Poudre crue 50% au plus.

La CHA10, caractérisée par une teinte régulière, une grande plasticité et une forte adhérence aux supports, permet une utilisation limitée :

- Enduits internes et externes ;
- Travaux de pose ;
- Maçonneries courantes;
- Gros béton de blocage et de remplissage ;
- Confection de mortier "batard" par mélange avec un ciment CPA tout type.

Par contre, l'emploi de la chaux hydraulique artificielle n'est pas admis aux :

- Travaux à la mer ;
- Travaux en milieux agressifs ;
- Travaux en béton armé;
- Ouvrages en plâtre.

La production de la Cimenterie de Bizerte durant les trois derniers exercices se présente comme suit :

(en Tonnes)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Clinker	835 810	904 314	885 173	-2,1%*
Ciment	904 256	855 498	1 026 870	20,0%
Chaux	34 154	51 130	37 009	-27,6%

^{*}Cette baisse est due à l'arrêt imprévisible courant 2008 du four N°2

4.1.2.2. Volet commercial

La Société « Les Ciments de Bizerte » a réalisé en 2008 un chiffre d'affaires de 90,5MD en progression de 25,5% par rapport à 2007. La société réalise plus de 59,3% de ses revenus sur le marché local et le reste à l'export. L'essentiel des revenus de SCB est composé des ventes du ciment (85,1MD).

L'évolution du chiffre d'affaires par catégorie de produit est présentée dans le tableau suivant :

(en Dinars)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Ciment	59 037 657	64 873 864	85 109 062	31,2%
Clinker*	1 452 337	1 301 689	-	ns
Chaux	1 535 078	2 424 876	1 842 997	-24,0%
Autres produits**	3 620 770	3 498 105	3 503 483	0,2%
Total	65 645 843	72 098 534	90 455 542	25,5%

^{*}Les ventes de Clinker représentent l'excédent de production.

Le chiffre d'affaires de la société a augmenté sensiblement durant les trois dernières années. Cette tendance à la hausse est expliquée essentiellement par l'augmentation des prix de vente sur le marché local et à l'export ainsi que par l'effet de change sur la contre-valeur des ventes libellées en Euro.

Chiffre d'affaires local

La société « Les Ciments de Bizerte » détient plus de 11% du marché local du ciment et plus de 10% de celui de la chaux.

Les quantités de ciment, de chaux et de clinker vendues par la société sur le marché local sont passées de 684 816 tonnes en 2006 à 690 593 tonnes en 2008.

^{**}Frais de transport.

Ventes locales de ciment, clinker et chaux en quantité

(en tonnes)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Ciment	639 683	619 674	653 944	5,5%
Clinker*	10 538	20 026	-	ns
Chaux	34 595	51 370	36 649	-28,7%
Total	684 816	691 070	690 593	-0,1%

^{*}Les ventes de clinker représentent l'excédent de production.

Ventes locales de ciment, clinker et chaux en dinars

(en Dinars)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Ciment	40 964 537	42 789 610	48 294 633	12,9%
Clinker*	484 816	1 301 689	-	ns
Chaux	1 535 078	2 424 876	1 842 997	-24,0%
Transport sur ventes	3 620 770	3 498 105	3 503 483	0,2%
Total	46 605 201	50 014 280	53 641 113	7,3%

^{*}Les ventes de clinker représentent l'excédent de production.

Les exportations

Pour les ventes à l'export, le rythme de progression a été plus soutenu, passant de 280 492 tonnes en 2006 à 371 982 tonnes en 2008, soit une progression de 32,6% sur les deux années.

Ventes à l'export de ciment et de clinker en quantité

(en tonnes)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Ciment	262 307	245 183	371 982	51,7%
Clinker*	18 185	-	-	-
Total	280 492	245 183	371 982	51,7%

^{*}Les ventes de clinker représentent l'excédent de production.

Ventes à l'export de ciment et de clinker en dinars

(en Dinars)	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Ciment	18 073 120	22 084 254	36 814 429	66,7%
Clinker*	967 521	-	-	-
Total	19 040 641	22 084 254	36 814 429	66,7%

^{*}Les ventes de clinker représentent l'excédent de production.

4.1.2.3. Indicateurs d'activité trimestriels au 31/12/2008

	4 ^{ème} Trimestre 2007	4 ^{ème} Trimestre 2008	31-déc-07	31-déc-08
Production				
Clinker en tonnes	246 014	234 263	904 314	885 173
Ciment en tonnes	167 437	254 616	855 498	1 026 870
Chaux en tonnes	8 177	8 687	51 130	37 009
Chiffre d'affaires				
Ventes locales en dinars	11 778 212	12 288 274	50 014 280	53 641 113
Exportation équivalent en dinars	3 803 204	11 291 422	22 084 254	36 814 429
Total HTVA	15 581 416	23 579 696	72 098 534	90 455 542
Investissements				
en dinars HTVA	3 842 679	7 759 077	12 250 054	23 094 627
Endettement en dinars				
Principal	-333 333	6 666 667	8 453 296	13 823 258
Intérêts	76 281	65 642	76 281	65 642
Total	-257 052	6 732 309	8 529 577	13 888 900
Crédits de gestion	0	0	0	0

4.2. <u>Indicateurs d'activité trimestriels au 30/06/2009</u>

	2 ^{ème} trimestre 2009	2 ^{ème} trimestre 2008	du 01-janv-09 au 30-juin-09	du 01-janv-08 au 30-juin-08	31-déc-08
Production					
Clinker en tonnes	241 890	236 370	431 780	430 830	885 173
Ciment en tonnes	300 584	295 706	519 279	527 576	1 026 870
Chaux en tonnes	15 210	10 775	22 395	18 725	37 009
Chiffre d'affaires					
Ventes locales en dinars	20 575 201	15 269 063	32 927 020	26 629 299	53 641 113
Exportation équivalent en dinars	5 427 987	10 469 407	13 131 961	18 364 991	36 814 429
Total HTVA	26 003 188	25 738 470	46 058 981	44 994 290	90 455 542
Investissements					
en dinars HTVA	3 059 330	7 071 065	7 908 380	11 703 184	23 094 627
Endettement en dinars					
Principal	_	_	13 174 907	8 453 296	13 823 258
Intérêts	_	_	228 619	0	65 642
Total	_	_	13 403 526	8 453 296	13 888 900
Crédits de gestion	0	0	0	0	0

4.3. <u>Certifications et actions environnementales</u>

Consciente de l'importance et de la nécessité de fabriquer des produits de qualité, la Société « Les Ciments de Bizerte » a toujours cherché à répondre aux exigences des normes internationales et européennes relatives à son domaine d'activité. Ces normes concernent le système et les produits.

4.3.1. Certification Système

Système qualité

Afin de renforcer sa compétitivité et de répondre aux exigences du marché, la Société « Les Ciments de Bizerte » a œuvré pour établir et mettre en place un système qualité conforme aux exigences de la norme ISO 9001 (version 1994) et qui a été actualisé selon la norme ISO 9001 (version 2000). Une double certification du système qualité a été réalisée auprès de TÜV CERT, organisme allemand de renommée internationale et l'INNORPI, organisme national tunisien de certification des systèmes

La dernière reconduction a eu lieu en 2006 et la validité de ces certificats s'étend jusqu'à 2009.

Environnement

qualité.

La Société « Les Ciments de Bizerte » a obtenu la certification ISO 14001 (version 2004) de son système management Environnemental en Septembre 2008 par TÜV CERT. Elle a été la première usine du secteur qui a obtenu ce certificat. La validité de ce certificat s'étend jusqu'à 2011.

4.3.2. Certification Produit

La qualité et la certification des produits sont garanties sur le plan national et international. En effet sur le plan national, les produits de la société sont certifiés par l'INNORPI comme suit :

- Les ciments CEM | 32,5N; CEM | 42,5N et CEM | A-L 32,5N sont certifiés conformes aux spécifications de la norme Tunisienne NT 47-01.

- La chaux hydraulique artificielle CHA10 est certifiée conforme aux spécifications de la norme Tunisienne NT 47-02.

Sur le plan international et pour pouvoir exporter vers les marchés européens, la Société « Les Ciments de Bizerte » a fait certifier ses ciments depuis 1990 par les organismes de certification des pays destinataires. En effet, depuis l'entrée en vigueur des normes européennes EN 197-1 et EN 197-2 : 2000 et l'application obligatoire du marquage CE pour l'admission des ciments dans l'espace économique européen, l'usine a gardé la marque N et a obtenu le marquage CE de ses ciments Type I et II auprès de l'organisme Espagnol de normalisation AENOR.

4.4. <u>Programme de mise à niveau</u>

Dans le cadre de son premier plan de mise à niveau (PMN I), la Société « Les Ciments de Bizerte » a obtenu l'accord du COPIL en date du 30/06/2005. Ce programme a concerné des investissements matériels de l'ordre de 56 374mD et des investissements immatériels qui se sont élevés à 2 133mD. Ces investissements ont été financés à hauteur de 30 807mD par les fonds propres de la société et 27 700mD par des crédits à moyen terme.

Ce premier plan a été totalement réalisé et il a atteint les objectifs suivants :

- Amélioration de la compétitivité globale de l'entreprise ;
- Amélioration de la productivité globale : l'usine produit plus de 900 000T de clinker et est capable d'assuré le broyage et l'ensachage de plus de 1 300 000T de liants hydrauliques.

4.5. Facteurs de risque et nature spéculative de l'activité

4.5.1. Risque lié à l'environnement concurrentiel

Ce risque découle de la possibilité de voir la Société « Les Ciments de Bizerte » perdre des parts de marché suite à l'implantation de nouveaux concurrents locaux. Conscient de ce risque, le management de la société a adopté une stratégie d'investissement visant une modernisation de l'outil industriel grâce à la mise en œuvre d'un plan de mise à niveau PMN II (modernisation et extension de la capacité de tous ses ateliers).

4.5.2. Risque lié au statut de l'entreprise

Etant une entreprise publique, la Société « Les Ciments de Bizerte » est défavorisée par rapport aux autres cimenteries privées en matière de lenteur dans les procédures d'approvisionnement.

4.5.3. Risque lié aux fournisseurs de matières premières (Calcaire, Marne, Minerai de fer et Gypse)

Aucun risque à ce niveau : La Société « Les Ciments de Bizerte » exploite actuellement des carrières qui lui appartiennent ou qui sont expropriées et mises à sa disposition.

Par ailleurs, la société a mis en place tout un programme de prospection afin d'augmenter ses réserves en matières premières, d'où l'acquisition de nouveaux gisements qui ont été opérés et évalués. C'est ainsi que des réserves privées supérieures à 110 millions de tonnes proches des carrières de la société pourront être exploitées.

De plus, plusieurs sources d'approvisionnement en matière de gypse ont subvenu et continueront à subvenir aux besoins de la société sans aucun risque.

4.5.4. Risque lié aux fournisseurs de pièces de rechange spécifiques

La société assure la continuité de la bonne marche de ses installations de production et d'expédition par la réalisation de programmes d'entretiens préventifs.

Bien qu'elle s'approvisionne auprès d'une dizaine de fournisseurs de pièces de rechange spécifiques, le management de la société a préservé de bonnes relations avec ses fournisseurs de pièces. Il estime que le risque relatif aux réapprovisionnements en pièces de rechange spécifiques fabriquées uniquement par les constructeurs de ses installations a été jusque là très bien géré et demeurera pour les années à venir.

4.5.5. Risque lié aux fluctuations de change

Jusqu'en 2008, la Société « Les Ciments de Bizerte » a pu éviter tout risque inhérent aux fluctuations de change et ce en finançant ses importations par les produits provenant de ses exportations et en évitant de contracter des crédits en monnaie étrangère non couverte contre le risque de change.

4.6. <u>Dépendance de l'émetteur</u>

Compte tenu de son activité et de sa présence sur un marché structurellement demandeur (soit au niveau local, soit à l'export), la Société Les Ciments de Bizerte n'a pas de dépendance à l'égard de sa clientèle. D'autre part, l'usine n'a pas de dépendance particulière envers ses fournisseurs pour les pièces détachées ou ses besoins en matières premières.

4.7. <u>Litiges et arbitrages en cours</u>

Quelques litiges opposent la Société Les Ciments de Bizerte à des tiers, dont :

- Un dédommagement pour préjudice moral et matériel subi suite à une action pénale ;
- Trois actions pour dommages-intérêts suite aux dégâts subis par les terrains de trois plaignants ;
- Plainte déposée par la Société Les Cimentes de Bizerte contre deux personnes physiques tunisiennes portant sur l'occupation illégitime d'un terrain de la société ;
- Un Contentieux sur la restitution d'une caution de soumission à un appel d'offre publique de la Société Les Ciments de Bizerte à une société tunisienne ;
- Une action en cours de justice intentée par la Société Les Ciments de Bizerte contre la Direction Générale des Impôts pour contester le montant du redressement fiscal, établi suite au contrôle fiscal approfondi allant du 01/01/2003 jusqu'au 31/05/2007.

Ces différents litiges ne constituent pas de risques significatifs pour la Société Les Ciments de Bizerte.

4.8. Organisation de la société

4.8.1. Gouvernance et contrôle interne

Depuis sa création, la société est gérée par un Président Directeur Général.

L'organisation générale actuelle de la société a été revue et actualisée selon les besoins réels de la société. Le décret N° 2005 - 1611 du 23/05/2005 donne état d'une façon officielle à cette nouvelle organisation conformément à l'organigramme suivant:

La société dispose d'un département de contrôle de gestion qui est rattaché directement au secrétariat général.

Il permet :

- La planification stratégique et les prévisions budgétaires ;
- Les études économiques ;
- L'élaboration des instruments de contrôle des différents aspects des activités de la société et le contrôle des réalisations budgétaires ;
- La mesure et l'analyse des écarts ;
- Le reporting : contrôle de la cohérence des informations produites, des tableaux de bord et rapport d'activité global de la société ;
- La gestion des systèmes d'information : une contribution active dans le développement des systèmes d'information des processus analytique et budgétaire ;
- La supervision de la comptabilité analytique.

Par ailleurs, la société a mis en place une direction d'audit rattachée directement à la direction générale de la société. Elle est structurée en deux départements : Département « Audit de gestion » et Département « Audit technique ».

La direction de l'audit permet de :

- Définir, planifier et développer l'audit interne ;
- Superviser l'ensemble des missions d'audit interne ;
- Assister la direction générale en donnant en toute indépendance un avis motivé, sincère et objectif sur tout sujet objet de consultation ;
- Optimiser la gestion des moyens mis à sa disposition.

En outre, la société dispose d'un comité permanent d'audit et d'un manuel de procédures détaillé dont sa dernière édition date du 15/05/2008, décrivant toutes les procédures de gestion de la société :

- Administrative ;
- Commerciale;
- Technique;
- Financière et Comptable ;
- Approvisionnements;
- Contrôle de gestion ;
- Informatique;
- Audit interne.

De plus, une structure de communication est en cours de création. Elle permettra d'assurer le lien avec les différents partenaires de l'entreprise à savoir : les ministères, clients, fournisseurs, actionnaires....

Aussi, et dans le cadre de son introduction en Bourse, la société a confié une mission de Due Diligence comptable, juridique, fiscale et organisationnelle au cabinet Deloitte « Ahmed Mansour & Associés ».

4.8.2. Système d'information

Les principales orientations retenues par la société dans le développement de son dispositif informatique, à travers un plan directeur en cours d'élaboration et qui sera approuvé avant fin 2009, sont:

1- Orientations relatives à la mise en place de systèmes informatiques

 Mise en place de systèmes souples offrant, aux utilisateurs, des possibilités importantes dans leur exploitation et réduisant au maximum le recours aux informaticiens;

- Utilisation du temps réel dans les traitements à réaliser par les services utilisateurs ;
- Mise en place de nouvelles versions pour les logiciels d'applications en exploitation ou en cours de développement utilisant ainsi les nouvelles architectures techniques (multi-tiers, Web);
- ◆ Généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans l'exploitation des systèmes informatiques.

2- Orientations relatives à la communication et à l'échange d'informations

- ◆ Incitation à l'utilisation de la messagerie électronique dans l'échange de données interstructures et entre le personnel ;
- Favoriser l'échange de données informatisées avec les organismes externes (Départements Ministériels), et les partenaires privilégiés de la société (clients, banques, fournisseurs,...)
- ♦ Augmentation des débits des liaisons reliant les différents sites de la SCB.

3- Orientations techniques relatives à la sécurité informatique

• Renforcement de la sécurité du système informatique en mettant en place des procédures et des dispositifs de sécurité pour assurer une fiabilité et un fonctionnement continu du système.

Soucieuse d'améliorer son système d'information, la société « Les Ciments de Bizerte » a procédé à la refonte de son système d'information par la mise en place d'une solution de gestion totalement intégrée, utilisant les nouvelles technologies de l'information. Cette mise en place a optimisé l'organisation des processus de gestion et l'amélioration de la réactivité de l'entreprise.

Cette refonte a touché:

- La gestion financière englobant la comptabilité générale et analytique, la gestion de la trésorerie, la gestion des immobilisations, la gestion budgétaire et le contrôle de gestion.
 Elle a concerné aussi, tous les processus de la gestion commerciale et la gestion des ressources clients
- La gestion des ressources humaines a aussi été prise en compte, allant de la gestion administrative à la gestion sociale, sans oublier la gestion des carrières et la gestion de la formation.

Le module des services généraux s'est intéressé à la gestion du parc des engins et à la gestion des logements de fonction.

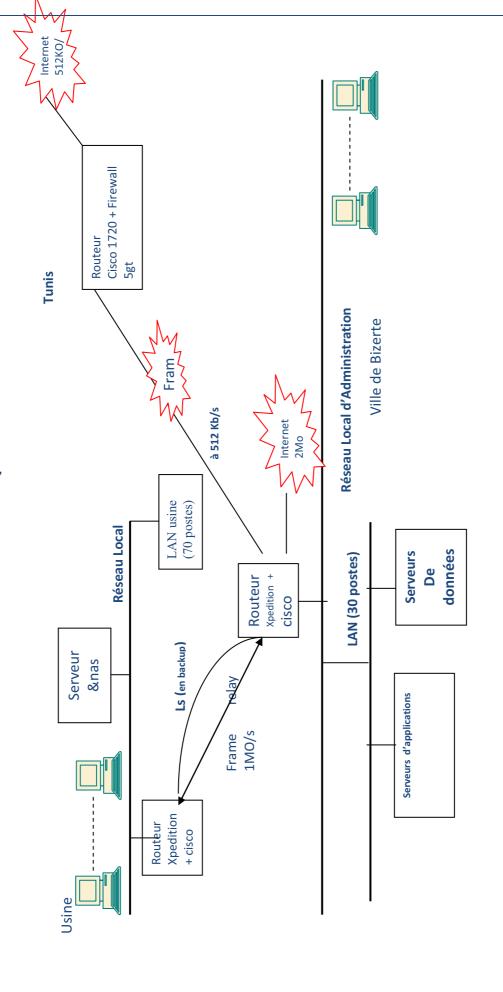
Le système d'information dispose aussi d'une application de gestion des achats et des stocks de pièces de rechange ainsi que d'une gestion de maintenance assistée par ordinateur.

De plus, et dans le but d'optimiser le temps de réactivité et de prise de décision, la société est en train de mettre en place une solution de gestion électronique des documents et de gestion de workflow. Cet outil apportera une fluidité de circulation des informations et une traçabilité conforme aux normes des systèmes qualités.

Afin de couvrir ses besoins en termes de système d'information et de communication, la société dispose d'un parc d'environ 110 postes de travail et 7 serveurs, d'un réseau Wan interconnectant les trois sites de l'entreprise (Tunis, l'usine et l'administration ville de Bizerte).

La société a procédé aussi à la refonte de son site Web pour le rendre dynamique et introduire un service de e-business pour sa clientèle.

ARCHITECTURE TECHNIQUE DU SYSTEME



4.9. Politique sociale et effectif

4.9.1. Politique sociale

La dynamique sociale de l'Entreprise basée sur un fort consensus de son potentiel humain continue de se déployer dans la sérénité du climat général.

Le climat social est le résultat d'une politique continue à rythme même quotidien qui assure un suivi et une appréciation permanente de la situation et de l'attitude du Personnel. Cette politique vise :

- La satisfaction des attentes dans la limite des textes régissant les relations de travail et du rôle des structures de représentation;
- La récompense proportionnée à l'effort en ménageant la formation, les capacités et les qualifications des agents;
- La participation et l'intégration dans les processus de concertation afin d'optimiser le rôle des employés de l'Entreprise.

Le dialogue et les structures sociales :

Le dialogue social avec le Syndicat de Base continu, libre et responsable a été à l'origine de la dotation de l'Entreprise d'un nouveau statut du personnel et d'accords salariaux triennals qui répondent à l'aspiration des agents.

La Direction Générale accorde une grande importance à la réunion périodique qu'elle tient avec les représentants du Personnel au Syndicat de Base, ce qui a été sans doute à l'origine d'une amélioration continue des conditions de travail et participe efficacement à la préservation d'un climat social serein.

Par ailleurs, les autres structures sociales et de dialogue, la Cellule R.C.D et la Commission Paritaire Consultative continuent à encadrer le Personnel afin de lui assurer les conditions d'épanouissement et de développement. Leurs actions ont été enrichies par l'intégration de la dimension sportive et culturelle déployée par la dynamique association sportive des Ciments de Bizerte et le contingent scout de l'Entreprise.

Le fonds social:

Le fonds social de l'Entreprise intervient pour assister le Personnel à différents niveaux essentiellement pour accorder des prêts pour construction ou à caractère sociaux. Après avoir réalisé son équilibre perdu depuis plus de deux décennies, il ne cesse d'améliorer ses services et les conditions d'octroi des prêts concrétisés notamment par un nouveau règlement intérieur. Ainsi en 2008, 185 agents ont bénéficié d'une enveloppe totale de prêts de 275 321 Dinars contre 355 800 Dinars pour 215 agents en 2007.

Le régime d'assurance groupe interne :

L'assurance groupe est gérée par la Direction Médecine de Travail et appuyée par un contrôle médical efficace et rigoureux assuré par un médecin à plein temps.

Le régime de prévoyance interne est arrivé à assurer son équilibre malgré la pression du relèvement des coûts des soins.

La formation professionnelle :

Un programme de formation à l'intention de toutes les catégories du Personnel est établi annuellement.

Les thèmes de la maintenance sous toutes ses formes et la technologie du ciment et son évolution accaparent une partie importante du programme de la formation continue tout comme la sécurité, la qualité et la protection de l'environnement sans oublier l'informatique, la législation sociale, financière, comptable et commerciale.

Désignation	2007	2008
Nombre d'agents formés	311	356
Coût global (en dinars)	96 007	147 693

De même, la SCB demeure un pôle d'attraction pour les stratégies des établissements d'enseignement supérieur que ce soit au niveau de l'encadrement des étudiants ou au niveau de la recherche scientifique relative au procédé de fabrication de ciment et des centres de formation professionnelle.

4.9.2. Effectif

L'effectif de la société a été de 782 agents en 2001. La société a mis en place un programme progressif de compression de cet effectif, qui a abouti durant les trois dernières années à la situation suivante :

Désignation	2006	2007	2008
Exécution	183	177	175
Maîtrise	212	209	208
Cadre	100	95	87
Total	495	481	470

Bien que l'effectif de la Société « Les Ciments de Bizerte » soit en diminution d'une année à une autre, il demeure élevé en comparaison par rapport aux autres cimenteries.

En effet, l'importance de l'effectif est étroitement liée aux besoins du four 1 dont le fonctionnement est resté totalement manuel. Un nouveau programme de décrassement social est prévu pour 2009 et 2010 en vue de porter cet effectif à la moyenne du secteur.

Actuellement, la société possède un taux d'encadrement de 18,5%, un niveau satisfaisant par rapport à la moyenne du secteur.

4.10. Politique d'investissement

La politique des investissements de la Société « Les Ciments de Bizerte » est axée sur deux orientations majeures :

Une politique des investissements de maintien qui permet :

- 1- Le **maintien** de la capacité de production de l'usine à son niveau de production nominal. Cela s'est traduit essentiellement par des investissements dans le cadre du programme de mise à niveau **PMN I** et des investissements systématiques et annuels.
- 2- La maintenance préventive « **investissements de gros entretiens** » pour permettre l'exploitation des équipements de production avec un taux d'arrêt imprévu acceptable et un cœfficient d'utilisation maximum permettant de réaliser les prévisions de production.

- 3- Des **« investissements de renouvellements d'équipements** » notamment les équipements anciens peu fiables et qui consomment beaucoup d'énergie.
- 4- Des « investissements en engins de manutention et exploitation » notamment pour la carrière et l'approvisionnement de l'usine en matières premières (calcaires et marnes).
- 5- Des « **investissements d'économie d'énergie**», comme la substitution du fuel par le combustible solide coke de pétrole et charbon moins coûteux et la recherche d'autres sources d'énergie telles que éolienne, déchets solides ...
- 6- Des investissements dans la protection de l'environnement, la qualité et la sécurité pour l'amélioration continue des systèmes de management de la qualité ISO 9001, de l'environnement ISO 14001 et le maintien de leurs certifications.

Une politique avant-gardiste des investissements de développement et d'extension de la capacité de production qui sera traduite essentiellement dans le cadre de réalisation du programme de mise à niveau PMN II et qui va permettre :

- 1- L'augmentation de la capacité de production et de vente de l'usine. Cet investissement concerne toute la chaîne de production depuis la carrière et le concassage des matières premières jusqu'aux expéditions, soit un objectif pour tous les ateliers de plus 80%.
- 2- La modernisation de l'outil de production par l'introduction de nouvelles technologies telles que le contrôle-commande des ateliers de production par automates programmables et des systèmes de supervision et de gestion technique de l'usine centralisés et informatisés.
- 3- L'amélioration des performances de marche de l'usine en matière de consommation d'énergies spécifiques, de protection de l'environnement et de la sécurité essentiellement.
- 4- La diversification des gammes de produits à fabriquer par de nouveaux ciments type I et II et ciments spéciaux, tels que le HRS, II BL et CEM I et II R.
- 5- La modernisation et le développement des installations et des équipements d'expédition pour permettre d'écouler les produits fabriqués par voie routière, voie ferroviaire et voie maritime; et par différents modes d'emballage et de livraison; en vrac, en sacs palettisés ou en sacs (camions, bateaux ou wagons)...

4.11. Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités, Menaces)

Points forts

- Des réserves de calcaire importantes ;
- Un personnel expérimenté du fait que 40% de l'effectif ont une expérience allant de 21 à 30 ans;
- Un entretien des équipements satisfaisant ;
- Une position géographique favorisant l'exportation par voie maritime, ainsi qu'une proximité des centres de consommations du marché local:
- Un projet d'énergie éolienne en partenariat avec l'Agence Nationale de Maîtrise de l'Energie et la STEG:
- Certification ISO 9001 et ISO 14001.

Points faibles

- Des problèmes techniques au niveau du four 1 ayant des répercussions sur le coût et sur le niveau de la production de l'usine ;
- Des coûts énergétiques élevés ;
- Un marché intérieur très réglementé : Les prix de vente sur le marché tunisien sont fixés par
- Une pléthore du personnel, comparé à la movenne du secteur.

Opportunités

- Une extension de la capacité de production afin Des contraintes d'environnement : des normes de renforcer la part de marché de la société et de réduire la consommation énergétique spécifique et la maîtrise des coûts;
- Une consommation intérieure en croissance Des contraintes liées à l'extension et à la favorisant le secteur du bâtiment ;
- tunisien surtout avec les méga projets qui nécessitent l'utilisation de grandes quantités de ciment:
- Une législation européenne contraignante surtout en matière de protection l'environnement qui rend presque impossible la création de nouvelles cimenteries en Europe donc favorable à des possibilités d'exportation.

Menaces

- environnementales pourraient voir le jour et qui peuvent engendrer des répercussions sur le mode de fonctionnement de l'usine ;
- proximité de la ville de Bizerte ;
- Des perspectives de croissance sur le marché Un marché méditerranéen très concurrentiel surtout avec la législation européenne contraignante;
 - La construction de nouvelles cimenteries financées par des investisseurs privés tunisiens et étrangers.

CHAPITRE 5 – PATRIMOINE-SITUATION FINANCIERE-RESULTATS

5.1. Patrimoine de la société au 31/12/2008

5.1.1 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2008

5.1.1.1. Immobilisations incorporelles au 31/12/2008

Les immobilisations incorporelles au 31/12/2008 sont détaillées comme suit :

(en Dinars)

	Valeurs Brutes au 31/12/2007	Acquisitions 2008	Régularisation	Valeurs Brutes au 31/12/2008	Amortissements cumulés	VCN 31/12/2008
Logiciels	403 951	251 905		655 856	426 196	229 660
Immobilisations incorporelles en cours	168 016	38 795	-152 854	53 957	0	53 957
Total	571 967	290 700	-152 854	709 813	426 196	283 617

5.1.1.2. Immobilisations corporelles au 31/12/2008

Les immobilisations corporelles au 31/12/2008 sont détaillées comme suit :

(en Dinars)

305 120	112 593	0	417 713	417 713	0
3 533 877	45 653	-36 099	3 543 431	3 178 741	364 690
2 373 558	243 251	-3 850	2 612 959	2 085 459	527 500
11 951 179	1 454 648	0	13 405 827	11 573 489	1 832 338
68 536 438	296 094	0	68 832 532	54 960 308	13 872 224
22 659 535	224 713	-79 426	22 804 822	19 339 760	3 465 062
864 547	0	0	864 547	0	864 547
1 663 995	337 511	0	2 001 506	319 900	1 681 606
3 704 845	2 999	0	3 707 844	477 194	3 230 650
au 31/12/2007	2008	Regularisation	au 31/12/2008	cumulés	31/12/2008
Valeurs Brutes	Acquisitions	Dágularication	Valeurs Brutes	Amortissements	VCN
	au 31/12/2007 3 704 845 1 663 995 864 547 22 659 535 68 536 438 11 951 179 2 373 558	au 31/12/2007 2008 3 704 845 2 999 1 663 995 337 511 864 547 0 22 659 535 224 713 68 536 438 296 094 11 951 179 1 454 648 2 373 558 243 251 3 533 877 45 653	au 31/12/2007 2008 Régularisation 3 704 845 2 999 0 1 663 995 337 511 0 864 547 0 0 22 659 535 224 713 -79 426 68 536 438 296 094 0 11 951 179 1 454 648 0 2 373 558 243 251 -3 850	au 31/12/2007 2008 Régularisation au 31/12/2008 3 704 845 2 999 0 3 707 844 1 663 995 337 511 0 2 001 506 864 547 0 0 864 547 22 659 535 224 713 -79 426 22 804 822 68 536 438 296 094 0 68 832 532 11 951 179 1 454 648 0 13 405 827 2 373 558 243 251 -3 850 2 612 959 3 533 877 45 653 -36 099 3 543 431	au 31/12/2007 2008 Régularisation au 31/12/2008 cumulés 3 704 845 2 999 0 3 707 844 477 194 1 663 995 337 511 0 2 001 506 319 900 864 547 0 0 864 547 0 22 659 535 224 713 -79 426 22 804 822 19 339 760 68 536 438 296 094 0 68 832 532 54 960 308 11 951 179 1 454 648 0 13 405 827 11 573 489 2 373 558 243 251 -3 850 2 612 959 2 085 459 3 533 877 45 653 -36 099 3 543 431 3 178 741

5.1.2. Immobilisations financières au 31/12/2008

Les immobilisations financières se détaillent au 31/12/2008 et au 31/12/2007 comme suit :

(en Dinars)

	31/12/2008	31/12/2007
Titres de participation	1 102 580	1 021 205
Dépôts et cautionnements	211 306	214 406
Prêts à plus d'un an sur fonds social	537 030	560 606
Effets à recevoir à plus d'un	2 014	3 396
Total Brut	1 852 930	1 799 613
Provisions pour dépréciation des titres de participation	525 145	535 145
Provisions pour dépréciation des dépôts et		
cautionnements	75 460	7 697
Total Net	1 252 325	1 256 771

Au 31/12/2008, les titres de participation de la Société « Les Ciments de Bizerte » se présentent comme suit :

								(en Dinars)
	Capital so	Capital social de la société	ociété		Participation	Participation de "Les Ciments de Bizerte"	te"	
Raison sociale	Nombre d'actions	Nominal	Capital social	Nombre d'actions	Montant	Taux de participation	NCN	Provisions
LE MARBRE NOIR*					9 000		0	000 9
LA COOPERATION DU NORD*					770		0	770
LE CONFORT *					35 000		0	35 000
LES CARRELAGES TUNISIENS*					55 050		0	55 050
LES CARRIERES TUNISIENNES*					30 100		0	30 100
STEM*					30 000		0	30 000
LES CARRELAGES THALA*					1 500		0	1 500
FRACTUCIM*					200		0	200
SODIS SICAR	1 307 136	10	13 071 360	4 286	42 860	0,3%	42 860	
SO FO ME CA*					6 285		0	6 285
CIMENTS AMIANTE*					31 600		0	31 600
CERAMIQUE TUNISIENNE*					140 960		0	140 960
STE TUNISIENNE DE CHAUX	800 000	10	8 000 000	7 500	75 000	%6'0	0	75 000
SODEPRI (EX SOTEEB)	340 000	2	1 700 000	16 641	83 205	4,9%	83 205	
SOTACIB*					10 000		0	10 000
STE PROM ECONOMIQUE BTE	83 721	2	418 605	23 874	119 370	28,5%	119 370	
SOFAT*					0066		0	006 6
SOCIT	12 000	100	1 200 000	240	24 000	2,0%	0	24 000
BATIMENT*					8 480		0	8 480
FOIRE INTERNATIONAL DE TUNISIE	200 000	32	6 400 000	1 000	32 000	0,5%	32 000	
TE CEM*					000 09		0	000 09
Parc d'Activités Economiques de Bizerte	381 500	10	3 815 000	30 000	300 000	7,9%	300 000	
TOTAL					1 102 580		577 435	525 145
*Social se line la	Jation totalement n	rovisionné	36					

*Sociétés liquidées ou en cours de liquidation, totalement provisionnées

5.2. <u>Principales acquisitions et cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles</u> et financières postérieures au 31/12/2008

Les principales acquisitions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières :

	(en Dinars)
Désignations	Montant
Logiciels	44 105
Matériels et Outillages	5 680
Matériels de transport	193 178
Mobilier et Matériels de Bureau	14 057
Matériel informatique	37 737
Emballage identifiable récupérable	19 393
Immobilisations en cours	432 730
Total	746 880

Les principales cessions d'immobilisations corporelles, incorporelles et financières :

Néant

5.3. Renseignements sur les états financiers au 31/12/2008

5.3.1. Etats financiers comparés au 31 décembre

5.3.1.1. Bilans comparés au 31 décembre

				(en Dinars)
ACTIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
ACTIFS NON COURANTS Actifs immobilisés				
Immobilisations incorporelles		709 812	571 967	517 836
Moins : Amortissements		-426 195	-388 624	-377 431
	3	283 617	183 343	140 405
Immobilisations corporelles		132 338 339	118 829 487	114 767 949
Moins : Amortissements		-92 352 564	-88 509 848	-86 300 127
	4	39 985 775	30 319 639	28 467 822
Immobilisations financières		1 852 930	1 799 613	1 755 368
Moins : Provisions		-600 605	-542 842	-542 842
WOUTS . I TOVISIONS	5	1 252 325	1 256 771	1 212 526
	3	1 232 323	1230771	1 212 320
Total des Actifs immobilisés		41 521 717	31 759 753	29 820 753
Autres Actifs non courants (charges à répartir)	6	5 555 335	4 418 323	5 979 533
Total des Actifs non courants		47 077 052	36 178 076	35 800 286
ACTIFS COURANTS				
Stocks		33 273 787	29 831 941	27 205 036
Moins : Provisions		-4 085 983	-3 934 370	-3 661 700
	7	29 187 804	25 897 571	23 543 336
Clients et comptes rattachés		6 204 970	7 253 756	7 864 991
Moins : Provisions		-4 225 114	-4 287 997	-3 404 055
	8	1 979 856	2 965 759	4 460 936
Compte de régularisation et autres actifs courants		5 401 493	3 325 110	5 075 606
Moins: Provisions		-34 833	-34 833	-34 833
	9	5 366 660	3 290 277	5 040 773
	46	0.470.070	C 005 004	2.646.000
Placements et autres actifs financiers	10	8 473 370	6 885 091	3 616 003
Liquidités et équivalents de liquidités	11	9 744 976	9 437 987	9 691 776
Total des Actifs courants		54 752 666	48 476 685	46 352 824
TOTAL DES ACTIFS		101 829 718	84 654 761	82 153 110

,		٨
lon	Dinars	1
[[]]	Dilluis	,

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
CALITACA I ROTRES ETT ASSITS	Hotes	31/12/2000	31/12/2007	31,12,2000
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		35 237 833	35 237 833	35 237 833
Réserves	12	5 280 438	2 781 733	2 165 671
Autres capitaux propres	12	1 680 844	1 303 137	952 045
Résultats reportés	12	11 968 130	9 579 817	5 051 551
Total des capitaux propres avant Résultat de l'exercice		54 167 245	48 902 520	43 407 100
Résultat de l'exercice		7 533 206	7 925 936	7 269 706
Total des capitaux propres avant affectation		61 700 451	56 828 456	50 676 806
<u>PASSIFS</u>				
Passifs non courants				
Subvention FODEC		395 586		
Provisions pour impôts		574 476	500 000	0
Emprunts bancaires	13	11 429 485	6 674 907	8 304 944
Total des passifs non courants		12 399 547	7 174 907	8 304 944
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	14	16 987 856	11 548 401	15 030 707
Autres passifs courants	15	8 282 449	7 248 327	5 635 502
Concours bancaires et autres passifs financiers	16	2 459 415	1 854 670	2 505 151
Total des passifs courants		27 729 720	20 651 398	23 171 360
Total des passifs		40 129 267	27 826 305	31 476 304
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		101 829 718	84 654 761	82 153 110

5.3.1.2. Etats de résultat comparés au 31 décembre

(en Dinars)

	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Revenus	90 455 542	72 098 534	65 645 843
Cout des ventes	-70 933 546	-52 803 701	-51 369 958
Marge Brute	19 521 996	19 294 833	14 275 885
Autres produits d'exploitation	7 743 652	8 234 440	6 066 649
Frais de distribution	-5 386 849	-4 499 993	-5 149 153
Frais d'administration	-4 067 151	-3 627 731	-3 780 261
Autres charges d'exploitation	-10 330 957	-11 773 378	-8 574 165
Résultat d'exploitation	7 480 691	7 628 171	2 838 955
Charges financières nettes	-794 933	-744 306	-742 158
Produits financiers	1 083 777	842 996	744 662
Autres gains ordinaires	1 448 771	2 799 072	5 923 980
Autres gams ordinaries	1 440 //1	2 799 072	3 923 980
Résultats des activités ordinaires avant impôts	9 218 306	10 525 933	8 765 439
Impôt sur les bénéfices	-1 685 100	-2 599 997	-1 495 733
Résultat des activités ordinaires après impôts	7 533 206	7 925 936	7 269 706
Eléments extraordinaires			
Gains			
Pertes			
Résultat net de l'exercice	7 533 206	7 925 936	7 269 706
Effets des modifications comptables (net d'impôt)	7 333 200	7 323 330	7 203 700
Résultat après modification comptable	7 533 206	7 925 936	7 269 706

5.3.1.3. Etats de flux de trésorerie comparés au 31 décembre

,	
lon	Dinars,
(611	Dillula

	24 /42 /2000	24 /42 /2007	24 (42 (2006
	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	103 897 476	83 534 975	76 649 524
Sommes perçues des produits ordinaires	103 320	165 906	194 359
Sommes versées aux fournisseurs	-68 941 573	-52 867 367	-41 780 423
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux	-9 885 178	-9 727 135	-10 095 423
Intérêts payés	-13 899		-6 256
Sommes versées à l'Etat	-2 055 978	-2 054 180	-2 774 559
Redevances	-1 911 480	-1 863 402	-1 897 364
Impôt sur les sociétés payé	-1 685 100	-2 599 997	-1 495 733
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19 507 588	14 588 800	18 794 125
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-7 310 082	-6 744 686	-5 618 956
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-13 628 227	-5 451 237	-9 355 991
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-137 846	-54 131	-48 924
Décaissements provenant de l'aménagement du quai de l'O.M.M.P	-880 000		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières			-255
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles		2 000 000	41 690
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-281 913	-367 512	-350 389
Encaissements provenant des remboursements des prêts	531 995	489 973	478 984
Flux liés aux réserves du fonds social	-16 977	-12 055	29 860
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-21 723 050	-10 139 648	-14 823 981
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements des emprunts	7 000 000		5 000 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-2 186 441	-3 005 800	-2 114 910
Encaissements provenant des subventions FODEC		2 504 006	
Dividendes et autres distributions payées	-1 758 071	-1 757 992	-1 406 222
Dividendes et autres distributions reçues	49 674	20 370	42 589
Produits financiers des placements	691 807	500 233	211 931
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	3 796 969	- 1 739 183	1 733 388
Incidence des variations des taux de change	333 682	253 841	339 069
Variation de la trésorerie	1 915 189	2 963 810	6 042 598
Trésorerie du début d'exercice	16 062 987	13 099 176	7 056 578
Trésorerie à la clôture de l'exercice	17 978 176	16 062 987	13 099 176

5.3.1.4. Notes aux états financiers arrêtés au 31/12/2008

NOTE 1- SYSTÈME COMPTABLE

Le système comptable de la SCB se présente comme suit :

- La comptabilité est traitée sur ordinateur ;
- La saisie s'effectue directement sur la base des pièces comptables ;
- La gestion commerciale ainsi que la gestion de la paie sont intégrées à l'application comptabilité générale ;
- Le logiciel comptable actuellement en place permet à la société de disposer des journaux auxiliaires, du grand livre, de la balance tiers, de la balance générale.

NOTE 2- NOTES RELATIVES AUX BASES DE MESURE ET AUX PRINCIPES COMPTABLES

Les principes comptables les plus significatifs pour la préparation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 se résument comme suit :

2-1 Immobilisations corporelles et incorporelles :

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont enregistrées à leurs coûts d'acquisitions, hors taxes déductibles pour les immobilisations acquises et à leurs coûts de production si elles sont produites par la société conformément aux normes N°5 et N°6.

Elles sont amorties linéairement sur la base de leurs durées de vie estimées et les taux d'amortissement appliqués par la société au titre de la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2008 se détaillent comme suit :

-	Logiciels informatiques	33%
-	Terrains de gisements	2%
-	Bâtiments	5%
-	Installations générales & aménagement constructions	10%
-	Installations techniques, matériels & outillages	10%
-	Matériel de transport	20%
-	Installations, agencements & aménagements divers	10%
-	Équipement de bureau	10%
-	Matériel informatique	15%
-	Palettes	100%

2-2 Charges à répartir :

Ce poste reçoit les grosses réparations qui sont évaluées en fin d'année par la cellule comptabilité analytique sur la base des informations fournies par le département bureau de méthodes de la SCB. Ces dernières sont comptabilisées au compte « charges à répartir » par le crédit du compte « transferts des charges ». Ces charges sont résorbées sur une durée de 2 et 3 ans.

2-3 Stocks:

La valorisation des stocks se fait comme suit :

- Les matières premières, matières consommables, pièces de rechange et les emballages sont valorisés au coût moyen pondéré hors taxes récupérables ;
- Les stocks des produits finis et semi-finis sont valorisés à leurs prix de revient hors taxes récupérables ;
- Les stocks de marchandises sont valorisés à leur coût d'achat hors taxes récupérables.

La comptabilisation des flux d'entrée et de sortie des stocks est faite selon la méthode de l'inventaire intermittent.

Pour l'exercice 2008, la S.C.B. a constitué des dotations aux provisions pour dépréciation des stocks de pièces de rechange à faible rotation (Articles n'ayant pas été mouvementés depuis 15 ans et plus : 100%- entre 10 et 14 ans : 50%).

2-4 Crédits bancaires:

Les emprunts bancaires sont comptabilisés en principal et le reclassement des échéances à moins d'un an a été fait convenablement et régulièrement.

Les charges d'emprunt sont enregistrées parmi les charges financières de l'exercice au cours duquel elles sont courues, et ce conformément aux dispositions du système comptable des entreprises Tunisien.

ACTIFS

NOTE 3- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La valeur nette des immobilisations incorporelles est passée de **183.343 DT** à fin 2007 à **283.617 DT** au 31/12/2008, soit une augmentation de **100.274 DT** qui s'explique comme suit :

	ΤΟΤΔΙ	100.274D
-	Amortissements de l'exercice	-37.572
-	Reclassement des immobilisations en cours	-152.854
-	Autres Immobilisations Incorporelles	38.795
-	Acquisitions de logiciels	251.905

NOTE 4- IMMOBILISATIONS CORPORELLES

La valeur nette des immobilisations corporelles est passée de **30 319 639 DT** à fin 2007 à **39 985 775 DT** au terme de l'exercice 2008 enregistrant une augmentation de **9 666 136 DT** qui se détaille comme suit :

-	Investissements et reclassements de l'exercice	14 419 789 (i)
-	Reclassement des travaux en cours en immobilisations corporelles	-791 562
-	Sortie de l'exercice	-119 375 (ii)
-	Dotations aux amortissements de l'exercice	- 3 958 369
_	Réintégrations amortissements sur cessions et régularisations	115 653

(i) Les investissements de l'exercice ainsi que les reclassements des travaux en cours en immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

٠	Terrain de gisements	(a)	340 510
٠	Constructions	(b)	224 713
•	Matériels et Outillages	(c)	296 094
•	Matériels de Transport	(d)	1 454 648
•	Mobilier et Matériels de Bureau	(e)	243 251
•	Agencements Aménagements et Installations	(d)	45 653
•	Emballage Identifiable Récupérable	(g)	112 593
•	Immobilisations en cours	(h)	11 702 327
	TOTAL		14 419 789

a- Terrains de gisements expropriés :	
Les investissements de l'exercice se présentent comme suit :	
 Droit d'enregistrement du terrain de gisement exproprié 	2 999
 Aménagement terrain stockage coke de pétrole 	337 511
b-Constructions	
Les investissements de l'exercice se détaillent comme ainsi :	
 Constructions de deux bassins de rétention 	20 887
 Aménagement circuit chargement et tronçons de route usine 	152 637
 Autres constructions 	51 189
c-Matériels et outillages	
Les investissements de l'exercice se détaillent comme ainsi :	
 Station ensachage 4 lignes 	151 605
 Deux treuils électriques 	27 600
Matériel ensemble social	17 464
 Aménagement circuit de fluidisation des silos chaux 	50 592
 Matériel de laboratoires Autres matériels 	11 000 25 934
Autres materielsOutillages	11 899
- Outiliages	11 899
d- Matériels de transport	
Les acquisitions se détaillent comme suit :	00.654
Chargeuse sur roues pneumatiquesVoiture NISSAN XTRAII	88 651
Dumper HITACHI	53 000 775 000
Engin de démolition	535 732
Autres	2 265
	2 203
e- Mobilier et matériel de bureau	
Les acquisitions se détaillent comme suit :	202.022
Matériel informatique	202 032
Equipements de bureaux	14 819
 Climatiseurs et autres 	26 400
f- Agencements, aménagements et installations Les investissements se détaillent comme suit :	
Aménagement bloc sanitaire	27 141
 Travaux d'arborisation de la carrière 	12 000
Autres	6 512
- Autres	0 312
g- Emballages identifiables récupérables	
Les investissements se détaillent comme suit :	70,000
 Achat 1000 de palettes auprès de RIMEX Achat 500 de palettes auprès de SOTUEAR 	78 000 34 593
 Achat 500 de palettes auprès de SOTUFAB 	54 595

h-Immobilisations en cours

Les investissements se détaillent comme suit :

	Aménagements atelier engins de carrière	525 474
	Réducteurs de vitesse PEKRUN	1 720 187
	Aménagement terrain de stockage de coke de pétrole	337 512
	Station ensachage 4 lignes	151 605
	Conversion de combustible et construction atelier de broyage de coke de pétrole	8 382 557
	Étude extension usine	130 782
	Aménagement route expédition usine	152 637
	Clôture usine côté mer	96 748
•	Autres aménagements	204 825

Les travaux en cours s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **14 147 159 DT** contre **3 236 393 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation de **10 910 766** DT qui s'explique comme suit :

- Investissements en 2008 constatés en travaux en cours pour 11 702 327 DT
- Reclassement en immobilisations corporelles pour -791 561 DT
- (ii) Les sorties de l'exercice concernent l'annulation des immobilisations suite à la résiliation des contrats de location des agences commerciales et une facture d'avoir relative à une immobilisation de 2007 :

Dépôt SFAX	89 071
Dépôt GABES	14 802
Dépôt NABEUL	11 652
Facture d'avoir	3 850

Le détail des variations des immobilisations en valeurs brutes et amortissements est récapitulé dans le tableau suivant :

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS AU 31/12/2008

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Amortis. au Valeurs 31/12/2008 Comptables Nettes	229 660	53 957	283 617
	Compt	7		2
TS	Amortis. au 31/12/2008	426 196	0	426 196
AMORTISSEMENTS	Régularisation			0
	Dotations de l'exercice	37 572		37 572
	Amortis. au 31/12/2007	388 624	0	388 624
ISATIONS	Valeurs Brutes au 31/12/2008	655 856	53 957	709 813
	Régularisation		-152 854	-152 854
IMMOBILISATI	Acquisitions de l'exercice	251 905	38 795	290 700
	Valeurs Brutes Acquisitions au 31/12/2007 de l'exercice	403 951	168 016	571 967
	Nature des Immobilisations	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours	Totaux

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

		IMMOBIL	IMMOBILISATIONS				AMORTISSEMENTS	NTS	
Nature des Immobilisations	Valeurs Brutes au 31/12/2007	Acquisitions de l'exercice	Régularisation	Valeurs Brutes au 31/12/2008	Amortis. au 31/12/2007	Dotations de l'exercice	Régularisation	Amortis. au 31/12/2008	Valeurs Comptables Nettes
Terrain de gisements expropriés	3 704 845	2 999		3 707 844	291 927	185 267		477 194	3 230 650
Terrain de gisements	1 663 995	337 511		2 001 506	280 044	39 856		319 900	1 681 606
Terrains bâtis	864 547			864 547	0	0		0	864 547
Constructions	22 659 535	224 713	-79 426	22 804 822	19 116 087	303 099	-79 426	19 339 760	3 465 062
Matériels et Outillages	68 536 438	296 094		68 832 532	52 712 694	2 247 614		54 960 308	13 872 224
Matériels de Transport	11 951 179	1 454 648		13 405 827	10 932 391	641 098		11 573 489	1 832 338
Mobilier et Matériels de Bureau	2 373 558	243 251	-3 850	2 612 959	1 988 305	97 282	-128	2 085 459	527 500
Agencements Aménagements	3 533 877	45 653	-36 099	3 543 431	3 134 820	80 020	-36 099	3 178 741	364 690
et Installations									
Emballage Indentifiable	305 120	112 593		417 713	53 581	364 132		417 713	0
Récupérable									
Immobilisations en cours	3 236 393	11 702 327	-791 562	14 147 158					14 147 158
Totaux	118 829 487	14 419 789	-910 937	132 338 339	88 509 849	3 958 368	-115 653	92 352 564	39 985 775

NOTE 5- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

La valeur nette des immobilisations financières s'élève au 31/12/2008 à **1 252 325DT** contre **1 256 771DT** à la fin de l'exercice précédent soit une diminution de **4 446 DT** qui se détaille comme suit :

DESIGNATION	2008	2007	VARIATION
Titres de participation	1 102 580	1 021 205	81 375
Dépôts et cautionnements	211 306	214 406	-3 100
Prêts à plus d'un an sur fonds social	537 030	560 606	- 23 576
Effets à recevoir à plus d'un an	2 014	3 396	-1 382
Total brut	1 852 930	1 799 613	53 317
Provisions pour dépréciation des titres de participation	-525 145	-535 145	10 000
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	- 75 460	-7 697	-67 763
Valeur nette	1 252 325	1 256 771	-4 446

NOTE 6-AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Les charges à repartir s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **5 555 335 DT** contre **4 418 323 DT** à la fin de l'exercice précèdent soit une augmentation de **1 137 012 DT** qui s'explique comme suit :

•	Grosses réparations effectuées en 2008(a)	7 310 082
	Résorption de l'exercice des grosses réparations	-6 781 953
•	Résorption de l'exercice des Indemnités de licenciement	-137 652
	Travaux sur quai effectués par l'OMMP	1 864 407
	Evaluation	90 750
	Résorption travaux sur quai 2008	-327 892
•	Résorption travaux sur quai factures antérieures à 2008	-880 730

(a) Les grosses réparations s'établissent comme suit :

- Coût des pièces de rechange consommées sur stock
- Frais de main d'œuvre de la S.C.B

7 237 838

72 244

Les grosses réparations faites en 2008 concernent essentiellement les broyeurs à ciment et à cru, l'ensachage, les terex, les fours et la carrière.

NOTE 7- STOCKS

Les stocks s'élèvent en valeur nette au 31/12/2008 à **29 187 804 DT** contre **25 897 571 DT** à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de **3 290 233 DT** qui se détaille comme suit :

	2008	2007	Variation
Stock de matières premières	262 636	284 783	-22 147
Stock de matières consommables	2 778 888	1 902 569	876 319
Stock d'emballages commerciaux	1 253 330	535 937	717 393
Stock magasin	24 309 525	20 555 380	3 754 145
Stock négoce à Radès	20 060	26 293	-6 233
Stock de matières semi œuvrées	3 094 120	5 341 184	-2 247 064
Stock de produits finis	1 555 228	1 185 795	369 433
TOTAL	33 273 787	29 831 941	3 441 846
Provisions sur stock	-4 085 983	-3 934 370	-151 613
VCN	29 187 804	25 897 571	3 290 233

Le détail des provisions sur stock se présente comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Stock magasin	4 065 923	3 908 077	157 846
Stock marchandises	20 060	26 293	-6 233
TOTAL	4 085 983	3 934 370	151 613

NOTE 8 - CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Les clients et comptes rattachés s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **1 979 856DT** contre **2 965 759DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une diminution de **985 903 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations		31/12/2008	31/12/2007	Variation
Clients Ordinaires	(a)	472 085	646 291	-174 206
Clients Douteux	(b)	2 020 951	2 082 668	-61 717
Clients Chèques Impayés	(d)	1 058 791	1 097 925	-39 134
Clients Effets à Recevoir	(c)	1 111 462	845 135	266 327
Clients Effets à Recevoir Impayé	es (d)	1 204 278	1 358 772	-154 494
Clients Étrangers		253 625	1 072 475	-818 850
Crédit commercial Personnel C.E	3.	60 952	-4 474	65 426
Clients Factures à établir		21 601	197 680	-176 079
Clients ventes au comptant		-5 841	-10 916	5 075
Clients Ventes stock négoce		12	-31 800	31 812
Actualisation clients étrangers		7 054		7 054
Total brut		6 204 970	7 253 756	-1 048 786
Provisions sur clients		-4 225 114	-4 287 997	62 883
Valeur nette		1 979 856	2 965 759	-985 903

(a) Les clients ordinaires se détaillent comme suit :

Clients Ordinaires siège débiteurs 1 105 481 Clients Ordinaires siège créditeurs -633 396

(b) Les clients douteux se détaillent comme suit :

Clients douteux agencesClients douteux siège80 653

(c) Les effets à recevoir se détaillent comme suit :

Effets à recevoir siègeEffet à recevoir agence

(d) Les effets et chèques impayés se détaillent comme suit :

	Clients effets à recevoir impayés siège	84 257
	Clients effets à recevoir impayés agences	1 120 021
	Clients chèques impayés siège	273 990
•	Clients chèques impayés agences	784 801

Les provisions sur créances douteuses se détaillent comme suit au 31/12/2008 :

	Siège	Agences	Total	
Provisions clients douteux	80 654	1 940 233	2 020 887	
Provisions Effets impayés	61 711	1 120 020	1 181 731	
Provisions chèques impayés	243 991	778 505	1 022 496	
Totaux	386 356	3 838 758	4 225 114	_

Les variations des provisions sur créances par rapport à 2007 se détaillent comme suit :

	2008	2007	Variation
Provisions clients douteux	2 020 887	2 082 668	-61 781
Provisions sur effets impayés	1 181 731	1 183 655	-1 924
Provisions sur chèques impayés	1 022 496	1 021 674	822
Totaux	4 225 114	4 287 997	-62 883

NOTE 9- AUTRES ACTIFS COURANTS

Les autres actifs courants s'élèvent en valeur nette à la clôture de l'exercice 2008 à **5 366 660 DT** contre **3 290 277 DT** à la fin de l'exercice précédent soit une augmentation de **2 076 383 DT** qui se détaille comme suit :

	2008	2007	Variation
Personnel & comptes rattachés	191 640	193 255	- 1 615
État & collectivités publiques (a)	4 407 321	1 990 335	2 416 986
Débiteurs divers	166 363	174 252	-7 889
Compte d'attente à régulariser	49 235		49 235
Compte de régularisation	586 934	967 268	-380 334
Total	5 401 493	3 325 110	2 076 383
Provisions	-34 833	-34 833	0
Valeur nette	5 366 660	3 290 277	2 076 383

(a) Les comptes État et collectivités publiques se détaillent comme suit :

Retenues à la source sur articles constatés	70 092
Retenues à la source opérées par des tiers	88 588
TVA	1 588 336
Acomptes provisionnels	1 735 471
TFP	433 098
Taxe de douane	96 150
Etat subvention à recevoir	395 586

État & collectivités publiques 4 407 321

NOTE 10- PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **8 473 370 DT** contre **6 885 091D DT** à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de **1 588 279 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Placements et bons de trésor	8 233 200	6 625 000	1 608 200
Prêts à moins d'un an sur fonds social	240 170	260 091	-19 921
Total	8 473 370	6 885 091	1 588 279

NOTE 11- LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **9 744 976 DT** contre **9 437 987 DT**, soit une augmentation de **306 989 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Comptes courants bancaires siège	9 742 747	9 434 598	308 149
Caisses	2 229	3 389	-1 160
Total	9 744 776	9 437 987	306 989

PASSIFS

NOTE 12- CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION

Les capitaux propres avant affectation du résultat de l'exercice s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **61 700 451 DT** contre **56 828 456 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation de **4 871 995 DT** qui se détaille comme suit :

	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Capital social	35 237 833	35 237 833	0
Réserves	5 280 438	2 781 733	2 498 705
 Autres capitaux propres 	1 680 844	1 303 137	377 707
 Résultats reportés 	11 968 130	9 579 817	2 388 313
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	54 167 245	48 902 520	5 264 725
Résultat de l'exercice	7 533 206	7 925 936	-392 730
Total des capitaux propres avant affectation	61 700 451	56 828 456	4 871 995

La variation des capitaux propres avant affectation s'explique par :

- La constatation de l'affectation du résultat de l'exercice 2007.
- La constatation des intérêts sur prêts fonds social pour 18 590 DT.
- Le résultat de l'exercice 2008.

L'assemblée générale ordinaire du 04/06/2008 a décidé l'affectation du résultat de l'exercice 2007 comme suit :

 Résultat de l'exercice 	7 925 936
Réserves légales 5%	-875 288
 Réserves statutaires 	- 1 623 417
 Réserves pour fonds social 	-396 297
 Résultats reportés 2007 	9 579 817
 Dividendes à distribuer 	-1 761 891
Résultats reportés au 31/12/2008	12 848 860
 Modifications comptables 	- 880 730
Dásultata way artía ay 21/12/2000	11,000,120
Résultats reportés au 31/12/2008	11 968 130

NOTE 13- PASSIFS NON COURANTS

Les passifs non courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **12 399 547 DT** contre **7 174 907 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation **de 5 224 640 DT** qui se détaille comme suit :

	DÉSIGNATION	2008	2007	Variation
٠	Provision pour impôts (a)	574 476	500 000	74 476
٠	Subvention FODEC	395 586	0	395 586
٠	Emprunts bancaires (b)	11 429 485	6 674 907	4 754 578
	Total	12 399 547	7 174 907	5 224 640

- (a) La société a procédé à la constitution d'une provision complémentaire pour risque fiscal
- (b) La variation des emprunts se présente comme suit :

		11 429 485
•	Reclassement échéances à moins d'un an	-2 245 422
٠	Emprunts 2008	7 000 000
٠	Solde à fin 2007	6 674 907

NOTE 14- FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **16 987 856 DT** contre **11 548 401 DT** à la fin de l'exercice précédent, soit une augmentation de **5 439 455 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Fournisseurs Ordinaires	12 719 414	9 521 615	3 197 799
Fournisseurs Effets à Payer	2 672 310	1 219 718	1 452 592
Fournisseurs Factures non Parvenues	680 456	624 170	56 286
Fournisseurs Retenues de Garanties	968 534	229 350	739 184
Fournisseurs Avance sur Commande	-6 015	-6 015	0
Fournisseurs Emballages & Matériels à Rendre	-46 843	-40 437	-6 406
Totaux	16 987 856	11 548 401	5 439 455

NOTE 15- AUTRES PASSIFS COURANTS

Les autres passifs courants s'élèvent à la clôture de l'exercice 2008 à **8 282 449 DT** contre **7 248 327 DT** à l'issue de l'exercice précédent, soit une augmentation de **1 034 122 DT** qui se détaille comme suit :

Désignations	2008	2007	Variation
Personnel et Comptes Rattachés (a)	3 690 452	3 356 432	334 020
État Impôts et Collectivités Publiques (b)	2 340 772	3 107 384	-766 612
Associés Dividendes à Payer	17 031	13 210	3 821
Créditeurs Divers	1 945 487	631 678	1 313 809
Comptes d'Attente à Régulariser	151 934	139 623	12 311
Provisions Courantes pour Immobilisations	136 773	0	136 773
TOTAL	8 282 449	7 248 327	1 034 122

(a) La rubrique personnel et comptes rattachés s'élève à la clôture de l'exercice 2008 à **3 690 452 DT** contre **3 356 432 DT** au terme de l'exercice précédent, soit une augmentation de **334 020 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Assurances mutuelles et décès	1 703 913	1 564 427	139 486
Caisse secours du personnel	25 979	25 676	303
Épargne logements	2 075	2 075	0
Fonds d'intéressement	87 146	87 146	0
Rémunérations diverses	203 974	238 413	-34 439
Saisies - Arrêts	3 368	2 248	1 120
Dettes provisionnées pour congés à payer	1 158 832	1 117 511	41 321
Prime de productivité	375 997	318 881	57 116
Rappel sur salaires	129 115	0	129 115
Autres	53	55	-2
	3 690 452	3 356 432	334 020

(b) La rubrique Etat & collectivités publiques s'élève à la clôture de l'exercice 2008 à 2 340 772 DT contre 3 107 384 DT au terme de l'exercice précédent soit une diminution de 766 612 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	2008	2007	Variation
Impôts sur les revenus (I. R.)	129 720	133 020	-3 300
Timbres fiscaux	169	9 570	-9 401
Redevances de l'année	117 154	105 596	11 558
Impôts à liquider	1 675 853	2 599 997	-924 144
Retenues 26-26	0	23 098	-23 098
Retenues à la source sur paiements à des tiers	409 081	191 051	218 030
Retenues à la source opérées / des tiers non résidents	0	18 235	-18 235
T. V. A.	0	17 995	-17 995
FOPROLOS	8 795	8 822	-27
	2 340 772	3 107 384	-766 612

NOTE 16- CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires s'élèvent au 31/12/2008 à **2 459 415 DT** contre **1 854 670 DT** au 31/12/2007, soit une augmentation de **604 745 DT** qui se détaille comme suit :

Désignation	<u>2008</u>	<u>2007</u>	<u>Variation</u>
Échéances à moins d'un an sur crédit	2 393 773	1 778 389	615 384
Intérêts courus sur emprunt	65 642	76 281	-10 639
	2 459 415	1 854 670	604 745

ÉTAT DE RÉSULTAT

L'état de résultat dégage au 31/12/2008 un bénéfice net de **7 533 206 DT** contre **7 925 936** DT à l'issue de l'exercice précédent, soit une diminution de **392 730 DT** .

I/ Résultat d'exploitation :

La variation du résultat d'exploitation se détaille comme suit :

Désignation		2008	2007	Variation
Revenus (1)		90 455 542	72 098 534	18 357 008
variation des stocks produits finis et pro- finis	duits semi	- 1877 631	2 252 391	-4 130 022
Autres produits d'exploitation (2)	_	7 743 652	8 234 440	-490 788
TOTAL I		96 321 563	82 585 365	13 736 198
Achats consommés (3)		55 141 304	41 073 368	14 067 936
Services extérieurs		4 858 559	3 999 175	859 384
Autres services extérieurs		6 387 816	5 256 900	1 130 916
Charges diverses ordinaires		66 479	77 979	-11 500
charges de personnel		10 215 247	9 920 479	294 768
Impôts et taxes		358 736	288 118	70 618
Dotations aux amortissements et aux pro	ovisions	11 812 731	14 341 175	- 2 528 444
TOTAL II		88 840 872	74 957 194	13 883 678
Résultat d'exploitation I-II		7 480 691	7 628 171	-147 480
Charges financières nettes		-794 933	-744 306	-50 627
Produits financiers		1 083 777	842 996	240 781
Autres gains ordinaires	_	1 448 771	2 799 072	-1 350 301
TOTAL III	_	1 737 615	2 897 762	-1 160 147
Résultat des activités ordinaires avant i	mpôts	9 218 306	10 525 933	- 1 307 627

L'examen du tableau ci-dessus nous amène à signaler que la diminution du résultat d'exploitation provient essentiellement des éléments suivants :

(1) L'amélioration du chiffre d'affaires de la société est due notamment à l'augmentation des prix de vente, à l'export et sur le marché local et la variation des quantités commercialisées en 2007 et 2008.

Le chiffre d'affaires à l'export représente environ 40.7% du chiffre d'affaires global de 2008 alors que ce même pourcentage était de l'ordre de 30.63% en 2007.

La répartition en valeur du chiffre d'affaires est présentée dans le tableau suivant :

	2008	2007	Variation
CA LOCAL	50 137 630	46 516 175	3 621 455
CA EXPORT	36 814 429	22 084 254	14 730 175
Transport sur ventes	3 503 483	3 498 105	5 378
Total	90 455 542	72 098 534	18 357 008

(2) Le détail du poste « Autres produits d'exploitation » est le suivant :

	31/12/2008	31/12/2007	variation	
Production d'Immobilisations	150 647	682 639	-531 992	
Reprise provisions clients négoce	98 361	2 238	96 123	
Reprise provisions effets impayés négoce	3 747	1 150	2 597	
Reprise provisions stocks clinker et négoce	99 210	787 206	-687 996	
Reprise amortissements et provisions	10 364	0	10 364	
Transfert de Charges (a)	7 381 324	6 761 207	620 117	
Total	7 743 653	8 234 440	-490 787	
(a) : Ce poste est détaillé comme suit				
	2008	2007	Variation	
Grosses réparations pièces consommées	7 237 838	6 627 979	609 859	
Grosses réparations Main d'œuvre	72 244	116 707	-44 463	
Ristournes / T F P	71 242	16 521	54 721	

Les réparations concernent essentiellement les broyeurs à ciment, et à cru, les fours I et II ainsi que la carrière.

7 381 324

6 761 207

620 117

(3) La variation des achats consommés et de la marge sur coût matière de l'activité industrielle se présente comme suit :

	2008	2007	Variation
Revenus	90 455 542	72 098 534	18 357 008
Var. des stocks de prod. finis et prod. semi finis	-1 877 631	2 252 391	-4 130 022
Autres produits d'exploitation	7 743 652	8 234 440	-490 788
Total (I)	96 321 563	82 585 365	13 736 198
Achats consommés (II)	55 141 304	41 073 368	14 067 936
Marge/coût matière (I-II)	41 180 259	41 511 997	-331 738
Taux de la marge	42,75%	50,27%	

Le tableau ci-dessus montre que les achats consommés ont augmenté plus proportionnellement que les produits entraînant une diminution du taux de la marge sur coût matières. Ceci s'explique par l'effet des augmentations des coûts d'achats consommés et surtout le coût du Fuel et de l'électricité.

II- Autres gains ordinaires:

Total

Les autres gains ordinaires se détaillent comme suit :

	2008	2007	Variation
Ventes ferrailles et autres	370 260	-	370 260
Remboursements assurance (a)	725 867	-	725 867
Profit sur cession d'immobilisation	-	1 977 460	-1 977 460
Autres gains (b)	352 644	821 612	-468 968
	1 448 771	2 799 072	-1 350 301

- (a) Il s'agit des remboursements des sinistres.
- (b) Il s'agit des profits sur titres de participations pour 91 375 DT, des revenus de quai usine pour 138 722 DT, des pénalités de retard pour 63 176 DT et de revenus d'immeubles et autres pour 59 371 DT

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE

L'état de flux de trésorerie arrêté à la date du 31/12/2008 dégage une variation négative de **1 048 621DT** qui se détaille comme suit :

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	4 918 788
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-11 583 402
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	5 536 152
Incidence taux de change	79 841

5.3.1.5. Notes rectificatives et complémentaires aux états financiers arrêtés aux 31/12/2008

- Note rectificative de la note 4 aux états financiers arrêtés au 31/12/2008 concernant la rubrique « Immobilisations corporelles » : au niveau des investissements et reclassements de l'exercice, ligne « Agencements Aménagements et Installations », lire entre parenthèses (f) au lieu de (d).
- Note rectificative de la note 11 aux états financiers arrêtés au 31/12/2008 concernant la rubrique « Liquidités et équivalents de liquidités » : le Total des liquidités et équivalents de liquidités relatif à l'exercice 2008 est de 9 744 976 au lieu de 9 744 776 (il s'agit d'une faute de frappe).
- Note sur les dotations aux provisions :

(En dinars)

		(
Désignations	2008	2007
Stocks magasin	250 821,952	1 059 876,463
Provisions pour clients	36 579,239	614 533,113
Provisions Effets impayés		57 563,033
Provisions chèques impayés	2 644,400	215 233,998
Provisions titres de participations	67 997,934	
Provisions pour impôts	74 475,973	500 000,000
Provisions pour risques (VCN immob. Inexistantes)	136 773,302	
Total	569 292,800	2 447 206,607

- Détermination du résultat fiscal relatif à l'exercice 2008 :

		(En dinc
BENEFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE AVANT IMPOT		7 533 205,619
REINTEGRATIONS		
Amandes et pénalités		3 900,000
Provisions dépôts et cautionnements		67 997,934
Provision pour stocks emballages		34 222,958
Provision stock magasin		216 598,994
Provision pour risque fiscal		74 475,973
Provision pour risque suite à l'inventaire des immobilisations		136 773,302
Provision clients		39 223,639
Amortissement terrain de carrière		215 068,771
Provision créances douteuses exercice 2005		143 062,489
Dons et subventions excédentaires		38 894,956
Perte de change latente sur fournisseur étrangers		66 768,453
Impôts sur les sociétés		1 685 100,147
impots sur les societés		1 003 100,147
<u>DEDUCTIONS</u>		
Dividendes perçus		- 48 961,200
Intérêts en devises		-380 002,964
Reprise provision dépôts et cautionnements		-235,500
Reprise provision stock magasin		-92 975,548
Reprise provision titres de participation		-10 000,000
Gain de change latente sur fournisseurs étrangers		-2 213,246
Gain de change latente sur clients étrangers		-7 053,750
Reprise provisions clients		-97 127,555
BENEFICE FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS DEDUCTIBLES	=	9 616 723,472
PROVISIONS DEDUCTIBLES		-143 062,489
BENEFICE FISCAL APRES DEDUCTION DE LA PARTIE DEDUCTIBLE DES PROVISI	ONS =	9 473 660,983
BENEFICE PROVENANT DE L'EXPORTATION		
9 473 660,983 x 36 823 812,561 / 90 455 542,285		-3 856 660,493
BENEFICE IMPOSABLE	=	5 617 000,490
	Х	30%
IMPOTS SUR LES BENEFICES	=	1 685 100,147

5.3.1.6. Rapports général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2008

CABINET A. JEMLI DE CONSEIL D'AUDIT, ET D'ETUDES Av. M. Badra Montplaisir TUNIS

Tél: 71 950 953 - Fax: 71 950 958

SOCIETE FORMATRION CONSEIL
MOHAMED SALAH AZZABI
32 Avenue de la Liberté Tunis
Tét: 71 847 027 – Fax: 71 281 376

Tunis le 23 Avril 2009

Messieurs les actionnaires de la société Les Ciments de Bizerte

Objet : Rapport Général

Messieurs les actionnaires,

Dans le cadre de l'exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 27 Juin 2007, et en application des dispositions du décret 87/529 du 1" Avril 1987 et des articles 258 et suivant du code des sociétés commerciales, nous vous présentons ci-après notre rapport sur les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte arrêtés au 31/12/2008.

Conformément à la règlementation en vigueur, les états financiers clos au 31/12/2008 sont établis sous la responsabilité du Conseil d'Administration de votre société.

Notre mission consiste à exprimer une opinion sur la régularité et la sincérité de ces états en se basant sur une évaluation du système de contrôle interne en vigueur et sur un audit des comptes conformément aux normes professionnelles généralement admises.

Nous présentons ci-après certaines remarques et informations d'ordre général sur les états financiers qui sont soumis à votre attention pour approbation :

1- Les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte, clos au 31/12/2008, ont été arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises Tunisien qui a été institué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

Ils dégagent entre autres :

- Un total brut de bilan de 203 555 012 D contre 182 353 275 D pour l'exercice 2007.
- Un total net de bilan de 101 829 718 D contre 84 654 761D pour l'exercice 2007.
- Un bénéfice net de 7 533 206 D contre un résultat bénéficiaire de 7 925 936 D pour l'exercice 2007.
- Une trésorerie à la clôture de l'exercice 2008 de (+) 17 978 176 D contre (+) 16 062 987 D pour l'exercice 2007 (Etat de flux de trésorerie).

Le bénéfice ner de 7 533 206 D dégagé au 31/12/2008 résulte des agrégats suivants :

		2008	2007
*	Produis d'exploitation	98 199 194	80 332 974
	Charges (y compris dot/aux amort, et aux prov.)	-91 513 436	-73 449 109
	Produits et gains divers nets	2 532 548	3 642 068
	Impôt sur les sociétés	-1 685 100	-2 599 997
	Bénéfice net	7 533 206 D	7 925 936 D

- Le total des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles s'élève au 31/12/2008 à 133 048 151 D contre 119 401 454 D au 31/12/2007.
- 4) La valeur nette (après déduction des provisions) des Stocks inventoriés au 31/12/2008 s'élève à 29 187 804 D contre 25 897 571 D pour l'exercice 2007. La dotation aux provisions pour dépréciation des stocks constituée au 31 décembre 2008 s'élève à 250 822 D.
- 5) Le total des valeurs nettes des comptes clients et comptes rattachés (compte tenu de la provision pour dépréciation de ces comptes) s'élève au 31/12/2008 à 1 979 856 D contre 2 965 759 D au 31/12/2007. La provision pour dépréciation des comptes clients constituée en 2008 est de 39 224 D.

Ceci étant, et dans le cadre de la vérification du respect par la S.C.B. des conventions comptables de base, et notamment le principe de la permanence des méthodes comptables, nous avons remarqué que votre société a procédé à un changement des taux d'amortissement des immobilisations suivantes:

- Voies de transports: 5% au lieu de 10% (en application des dispositions du décret n° 2008-492 du 25 février 2008 relatif à la fixation des taux d'amortissement fiscalement déductibles)
- Emballages récupérables identifiables (palettes): 100% au lieu de 33.33% (pour tenir compte notamment de leur durée d'utilisation réelle)

Ce changement au niveau des taux, a engendré une charge d'amortissement supplémentaire de 308 465 D détaillée comme suit :

Voies de transports - 16 275 D

Emballages récupérables identifiables (paiettes) + 324 740 D

Par ailleurs, nous vous informons que la S.C.B. a confié au cours de l'année 2008 une mission d'inventaire physique de ses immobilisations à un cabinet externe qui a remis au mois de mars 2009 un projet de rapport faisant état à la date du 31/12/2007 d'un écart (en moins) entre la comptabilité de la S.C.B et l'inventaire physique des immobilisations de :

- valeurs brutes : - 4.252.440,207 D - Amortissements : - 4.115.666,905 D - Valeurs nettes comptables : - 136.773,302 D

La S.C.B. a procédé à la constitution d'une provision pour risques et charges au 31/12/2008 d'un montant égal à l'écart négatif au niveau la valeur nette comptable, soit 136.773,302 D;

Et il lui reste donc de :

terminer l'inventaire physique au 31/12/2008

 justifier les écarts dégages par l'inventaire physique (s'ils sont confirmés) et passer, le cas échéant les régularisations comptables nécessaires

Il reste entendu que les lettres de contrôle interne résultant de l'examen du dispositif de contrôle interne de l'exercice 2008, ainsi que les notes aux états financiers ci-après présentées, font partie intégrante de notre rapport.

En conclusion, et compte tenu de tout ce qui précède et des diligences que nous avons accomplies ; nous estimons que les états financiers de la société Les Ciments de Bizerte arrêtés au 31/12/2008 sont sincères et réguliers, et qu'ils présentent pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de votre société à cette date. Ils concordent par ailleurs avec les informations financières contenues dans le rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2008.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET A. JEMLI DE CONSEIL

D'AUDIT ET D'EUDES

Ddeljelil JEMLI
JAMLAOUI
Expert Comptable
minissaire Aux Comptas

P/SOCIETE FORMATION CONSEIL

M.S. AZZABI

icco - TUNIS

de la Liberte

CABINET A. JEMLI DE CONSEIL.

D'AUDIT, ET D'ETUDES

Av. M. Badra Montplaisir TUNIS

Tel: 71 950 953 - Fax: 71 950 958

SOCIETE FORMATRION CONSEIL

MOHAMED SALAH AZZABI

32 Avenue de la Liberté Tunis

Tél: 71 847 027 - Fax: 71 281 376

Tunis le 23 Avril 2009

Messieurs les actionnaires de la société Les Ciments de Bizerte

Objet : Rapport spécial des Co-commissaires aux comptes

Pour l'exercice clos au 31 /12/2008

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 09 du décret 529-87 du 1^{er} avril 1987 et de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons l'honneur de vous rappeler que dans le cadre du financement de son programme de mise à niveau, la société Les Ciments de Bizerte a signé au cours de l'exercice 2005, un contrat de crédit unique, avec certaines banques de la place, et qui a continué à produire ses effets juridiques et financiers au cours de l'exercice 2008.

Ce contrat qui a été enregistré à la recette des finances Rue Nelson Mandella à Tunis en date du 18/11/2005, a porté sur un montant total de crédit de 17.000.000 DT réparti entre les hanques suivantes :

Total	17 000 000 D
La BS (Attijari Bank) pour	3 400 000 D
L'ATB pour	3 400 000 D
La BH pour	3 400 000 D
La STB pour	6 800 000 D

Les crédits ci-dessus indiqués ont été conclus avec les mêmes conditions à savoir :

- Tanx d'intérêt moyen du marché monétaire augmenté de 1.5% l'an
- Unité monétaire conventionnelle : le Dinar Tunisien
- Durée de remboursement : 7 ans
- Déblocage par tranches selon les besoins de la Société
- Garantie de remboursement :

-Définitif-

11

Pour la garantie de remboursement de ces prêts, la S.C.B a consenti de donner au profit des banques ci-dessus indiquées, une hypothèque immobilière de 1^{er} rang, sur un immeuble qu'elle possède à Bizerte et qui est composè :

- D'une parcelle d'une superficie approximative de 2 Ha 78 Arcs 40 Ca, objet du contrat de vente en date du10/04/1974 enregistré à BIZERTE le 29/04/1974 Folio 12 Case 152.
- D'une parcelle d'une superficie approximative de 3 Ha 43 Ares 97 Ca, objet du contrat de vente enregistré à BIZERTE le 19/10/1999 N° de quittance 52731 N° d'enregistrement 99105453.

Ces deux parcelles sont à distraire du Titre foncier Nº 131.232.

 D'une parcelle d'une superficie approximative de 3 Ha 61 Ares 08 Ca, objet du contrat de vente enregistré à BIZERTE le 19/10/1999, N° de Quittance 52731, N° d'enregistrement 99105453, à distraire du Titre foncier N° 130.445 refondu sous le N° 17.680 BIZERTE.

La situation comptable des crédits contractés par la société Les Ciments de Bizerte dans le cadre du financement de son programme de mise à niveau, se présente à la date du 31/12/2008 comme suit :

(Dinars)

		Mon	Montants débloqués		Montants rembuursés			Montants restants à rembourser	
Banques	Parts	2005	2006	2008	2006	2007	2008	2009	Années suivantes
STB	6 800 000	2 000 000	2 600 000	2,800,000		656 667	666 667	L 066 667	# 399 009
ВН	3 400 000	1 000 000	L 000 000	1.400 000		250 000	333 334	333 333	2 483 333
AIB	3 400 600	1 000 000	1 000 000	1400 000		333 533	333 334	441 026	2 292 307
BS	3 400 000	1 000 000	1 000 000	1 400 000	148 352	296-703	296 763	404 396	2 253 846
l'otal .	17 000 000	5 000 000	5 000 000	7 000 000	148 352	1 546 703	1 636 038	2 245 422	11 429 485

D'autre part, le président du conseil d'administration de votre société ne nous a pas avisé de l'existence, au titre de l'exercice 2008, de conventions avec l'un ou l'autre des membres du conseil d'administration entrant dans le cadre de celles visées par les articles précités.

De même, nos investigations n'ont pas révélé d'autres conventions qui rentrent dans le cadre des dispositions des articles ci-dessus indiqués.

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET A. JEMLI DE CONSEIL

D'AUDIT ET D'ETUDES

Abdeljelil JEMLI
JAMLAOUI
Expert Comptable
Commissare Aux Comples

P/SOCIETE FORMATION CONSEIL

MOHAMED SALAH AZZABI

FORM HOUSE CONSESS.

32. Avenue de la Liberté
1002 - TUNIS

5.3.2. Engagements financiers au 31/12/2008

I - ENGAGEMENTS FINANCIERS

(en Dinars)

Type d'encouragements	Valeur Totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées	Associés	Provisions
1- Engagements donnés						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement		855 861				
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques						
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)						
Total		855 861				
2- Engagements reçus						
a) Garanties personnelles						
* Cautionnement		10 866 693				
* Aval						
* Autres garanties						
b) Garantie réelle						
* Hypothèques		300 000				
* Nantissement						
c) Effets escomptés et non échus						
d) Créances à l'exportation mobilisés						
e) Abandon de créances						
f)						
Total		11 166 693				
3- Engagements réciproques						
* Emprunt obtenu non encore encaissé						
* Crédit consenti non encore versé						
* Opération de portage						
* Crédit documentaire						
* Commande d'immobilisation						
* Commande de langue durée						
* Contrat avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
* Etc						
Total						

II - DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie	Provisions
* Emprunt obligataire			
* Emprunt d'investissement			
* Emprunt courant de gestion			
* Autres			

5.3.3. Soldes intermédiaires de gestion comparés au 31 décembre

										1a)	(en Dinars)
Produits	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	Charges	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006	Soldes	31/12/2008	31/12/2007 31/12/2006	31/12/2006
Revenus	90 455 542	72 098 534	65 645 843								
Production stockée		2 252 391									
Production immobilisée	150 647	682 639	274 993	Production déstockée	1877631		1 483 873				
Autres produits d'exploitation	7 593 005	7 551 801	5 791 656								
Total	98 199 194	82 585 365	71 712 492	Total	1 877 631	0	1 483 873	Production	96 321 563	82 585 365	70 228 619
Production	96 321 563	82 585 365	70 228 619	Achats consommés	55 141 304	41 073 368	35 976 524	Marge sur coût matières	41 180 259	41 511 997	34 252 095
Marge sur coût matières	41 180 259	41 511 997	34 252 095	Services extérieurs et autres	11 246 375	9 256 075	8 985 230				
					:			Valeur ajoutée brute	29 933 884	32 255 922	25 266 865
V2/2017	700 550 00	22 255 022	של של של של	Impôts et taxes	358 736	288 118	254 292				
עמובתו מוחתובב חותוב	400 555 67	32 533 325	23 200 803	Frais du personnel	10 215 247	9 920 479	9 814 403				
Total	29 933 884	32 255 922	25 266 865	Total	10 573 983	10 208 597	10 068 695	Excédent brut d'exploitation	19 359 901	22 047 325	15 198 170
Excédent brut d'exploitation	19 359 901	22 047 325	15 198 170	Dotations aux amort. et	70077	717	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,				
Autres produits ordinaires	1 448 771	2 799 072	502 072	provisions	11 012 / 31	14 341 1/0	15 231 231				
Produits financiers	1 083 777	842 996	744 662	Autres charges ordinaires	66 479	979 77	67 983				
Reprise de charges (amnistie fiscale)			2 917 902	Charges financières	794 933	744 306	742 158				
Subvention (prime FODEC)			2 504 006	Impôt sur les sociétés	1 685 100	2 599 997	1 495 733				
Total	21 892 449	25 689 393	21 866 812	Total	14 359 243	17 763 458	14 597 105	Résultat des activités ordinaires	7 533 206	7 925 936	7 269 706

5.3.4. Tableau des mouvements des capitaux propres

								(en Dinars)
Désignation	Capital	Réserves Légales	Réserves statutaires	Réserves soumises à un régime fiscal particulier	Réserves pour Fonds Social	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Solde au 31/12/2006	35 237 833	900 671	1 265 000	233 546	718 499	5 051 551	7 269 706	50 676 806
Affectation du résultat 2006 (AGO du 27/06/2007)		616 063			363 485	6 290 158	-7 269 706	0
Distribution des dividendes						-1 761 891		-1 761 891
Intérêts sur fonds social					25 759			25 759
Dons sur fonds social					-38 153			-38 153
Résultat de l'exercice 2007							7 925 936	7 925 936
Solde au 31/12/2007	35 237 833	1 516 733	1 265 000	233 546	1 069 590	9 579 817	7 925 936	56 828 456
Affectation du résultat 2007 (AGO du 04/06/2008)		875 288	1 623 417		396 297	5 030 934	-7 925 936	0
Distribution des dividendes						-1 761 891		-1 761 891
Intérêts sur fonds social					18 590			18 590
Dons sur fonds social					-37 180			-35 180
Modifications comptables						-880 730		-880 730
Résultat de l'exercice 2008							7 533 206	7 533 206
Solde au 31/12/2008	35 237 833	2 392 021	2 888 417	233 546	1 447 297	11 968 130	7 533 206	61 700 451
Affectation du résultat 2008 (AGO du 12/05/2009)		975 067			376 660	6 181 479	-7 533 206	0
Distribution des dividendes						-2 114 270		-2 114 270
Solde au 31/12/2008 après affectation	35 237 833	3 367 088	2 888 417	233 546	1 823 957	16 035 339	0	59 586 181

5.3.5. Affectation des résultats des trois derniers exercices

		(en Din	ars)
	2006	2007	2008
Résultat de l'exercice	7 269 706	7 925 936	7 533 206
Résultats reportés	5 051 551	9 579 817	11 968 130
1 ^{er} reliquat	12 321 257	17 505 753	19 501 336
Réserves légales	616 063	875 288	975 067
Réserves pour fonds social	363 485	396 297	376 660
2 ^{ème} reliquat	11 341 709	16 234 168	18 149 609
Dividendes	1 761 891	1 761 891	2 114 270
Réserves statutaires		1 623 417	
Modification comptable		880 730	
Report à nouveau	9 579 817	11 968 130	16 035 339

5.3.6. Evolution du bénéfice net et du résultat d'exploitation

			(en Dinars)
	2006	2007	2008
Capital social	35 237 833	35 237 833	35 237 833
Valeur nominale	10	10	10
Nombre d'actions	3 523 783	3 523 783	3 523 783
Résultat d'exploitation	2 838 955	7 628 171	7 480 691
Résultat d'exploitation par action	0,806	2,165	2,123
Résultat avant impôts	8 765 439	10 525 933	9 218 306
Résultat avant impôts par action	2,488	2,987	2,616
Bénéfice net	7 269 706	7 925 936	7 533 206
Bénéfice net par action	2,063	2,249	2,138
Résultat avant impôts / Capital social	24,88%	29,87%	26,16%
Bénéfice net / Capital social	20,63%	22,49%	21,38%

5.3.7. Evolution des dividendes

	2006	2007	2008
Capital social (en dinars)	35 237 833	35 237 833	35 237 833
Valeur nominale (en dinars)	10	10	10
Nombre d'actions	3 523 783	3 523 783	3 523 783
Dividende global (en dinars)	1 761 891	1 761 891	2 114 270
Dividende par action (en dinars)	0,500	0,500	0,600
Dividende en % du nominal	5,00%	5,00%	6,00%
Date de mise en paiement	01/10/2007	01/10/2008	31/07/2009

5.3.8. Evolution de la marge brute d'autofinancement

			(en Dinars)
	2006	2007	2008
Bénéfice net	7 269 706	7 925 936	7 533 206
Dotations aux amortissements et aux provisions	12 291 231	14 341 176	11 812 731
Marge brute d'autofinancement	19 560 937	22 267 112	19 345 937

5.3.9. Evolution de la structure financière

ı Di	

		(en Dinars)
2006	2007	2008
50 676 806	56 828 456	61 700 451
8 304 944	7 174 907	12 399 547
58 981 750	64 003 363	74 099 998
35 800 286	36 178 076	47 077 052
23 181 464	27 825 287	27 022 946
23 543 336	25 897 571	29 187 804
4 460 936	2 965 759	1 979 856
5 040 773	3 290 277	5 366 660
3 616 003	6 885 091	8 473 370
15 030 707	11 548 401	16 987 856
5 635 502	7 248 327	8 282 449
15 994 839	20 241 970	19 737 385
7 186 625	7 583 317	7 285 561
	50 676 806 8 304 944 58 981 750 35 800 286 23 181 464 23 543 336 4 460 936 5 040 773 3 616 003 15 030 707 5 635 502	50 676 806 56 828 456 8 304 944 7 174 907 58 981 750 64 003 363 35 800 286 36 178 076 23 181 464 27 825 287 23 543 336 25 897 571 4 460 936 2 965 759 5 040 773 3 290 277 3 616 003 6 885 091 15 030 707 11 548 401 5 635 502 7 248 327 15 994 839 20 241 970

5.3.10. Indicateurs de gestion

(en Dinars)

			(en Dinars)
	2006	2007	2008
Actifs non courants	35 800 286	36 178 076	47 077 052
Actifs courants	46 352 824	48 476 685	54 752 666
Stocks	23 543 336	25 897 571	29 187 804
Clients et comptes rattachés	4 460 936	2 965 759	1 979 856
Liquidités et équivalents de liquidités	9 691 776	9 437 987	9 744 976
Total Bilan	82 153 110	84 654 761	101 829 718
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	43 407 100	48 902 520	54 167 245
Capitaux propres avant affectation	50 676 806	56 828 456	61 700 451
Passifs non courants	8 304 944	7 174 907	12 399 547
Passifs courants	23 171 360	20 651 398	27 729 720
Fournisseurs et comptes rattachés	15 030 707	11 548 401	16 987 856
Total Passifs	31 476 304	27 826 305	40 129 267
Chiffre d'affaires	65 645 843	72 098 534	90 455 542
Achats consommés	35 976 524	41 073 368	55 141 304
Marge Brute d'exploitation	28 185 446	31 025 166	33 436 607
Total production	70 228 619	82 585 365	96 321 563
Charges de personnel	9 814 403	9 920 479	10 215 247
Résultat d'exploitation	2 838 955	7 628 171	7 480 691
Résultat net	7 269 706	7 925 936	7 533 206

5.3.11. Ratios financiers

	2006	2007	2008
Ratios de Structure			
Actifs non courants / Total Bilan	43,58%	42,74%	46,23%
Stocks / Total Bilan	28,66%	30,59%	28,66%
Actifs courants / Total Bilan	56,42%	57,26%	53,77%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	61,69%	67,13%	60,59%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	610,20%	792,04%	497,60%
Passifs non courants / Total Bilan	10,11%	8,48%	12,18%
Passifs courants / Total Bilan	28,21%	24,39%	27,23%
Passifs / Total Bilan	38,31%	32,87%	39,41%
Capitaux permanents / Total Bilan	71,79%	75,61%	72,77%
Gearing: Dettes Nettes / Capitaux propres	-4,93%	-13,71%	-7,02%

Ratios de Gestion			
Charges de personnel / Chiffre d'affaires	14,95%	13,76%	11,29%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'affaires	4,32%	10,58%	8,27%
Chiffre d'affaires / Capitaux propres avant affectation	129,54%	126,87%	146,60%
Ratio de Solvabilité			
Capitaux propres avant affectation / Capitaux	85,92%	88,79%	83,27%
permanents	63,3270	00,7370	63,27/0
Ratios de Liquidité			
Actifs courants / Passifs courants	200,04%	234,74%	197,45%
Liquidités et équivalents de liquidités / Passifs courants	41,83%	45,70%	35,14%
Ratios de rentabilité			
Résultat net / Capitaux propres avant résultat de	16,75%	16,21%	13,91%
l'exercice (ROE)	10,7370	10,21/0	13,5170
Résultat net / Capitaux permanents	12,33%	12,38%	10,17%
Résultat net / Chiffre d'affaires	11,07%	10,99%	8,33%
Marge Brute d'exploitation / Total Production	40,13%	37,57%	34,71%
<u>Autres Ratios</u>			
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)*	150,41	101,22	110,91
Délai moyen de recouvrement clients (en jours)**	24,46	14,81	7,88

^{*} Fournisseurs * 360 / Achats consommés HT

^{**} Clients *360 / Chiffre d'affaires HT

CHAPITRE 6 – ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

6.1. Membres des organes d'Administration et de Direction

6.1.1. Membres des organes d'Administration

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Amor N'SAIRI	Lui-même	Président	2008 – 2010*	Tunis
Etat Tunisien	M. Mahmoud BEAOUI	Membre	2008 - 2010*	Tunis
Ministère des Finances	Mme Chadia JENANA	Membre	2008 - 2010*	Tunis
Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME	Mme Noura LAROUSSI**	Membre	2008 – 2010*	Tunis
Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME	M. Noureddine BOURAOUI	Membre	2008 – 2010*	Tunis
Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire	M. Younes NAJJAR	Membre	2008 – 2010*	Tunis
Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	M. Mohamed Habib CHEBIL	Membre	2008 – 2010*	Tunis

^{*}Mandats renouvelés par l'AGO du 4 juin 2008.

6.1.2. Fonctions des membres des organes d'Administration et de Direction dans la société

Membre	Fonction au sein de la société	Date d'entrée en fonction	Adresse
M. Amor N'SAIRI	Président Directeur Général	14 Mai 2001*	Tunis

^{*}nommé par le Conseil d'Administration du 14 Mai 2001

Les autres membres du conseil d'administration n'ont pas de fonction dans la société.

6.1.3. Principales activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années par les membres des organes d'Administration et de Direction

Membre	Activités exercées en dehors de la société au cours des trois dernières années
M. Amor N'SAIRI	Président de la chambre nationale des producteurs de ciments
M. Mahmoud BEAOUI	PDG de la Société des Travaux Ferroviaires (SOTRAFER)
Mme Chadia JENANA	Gestion du portefeuille de l'Etat, Etude des dossiers d'introduction des entreprises publiques en Bourse, Etude des dossiers de restructuration et d'assainissement financier des entreposés publiques et représentation du Ministère des Finances au sein du comité technique des privatisations.
Mme Noura LAROUSSI	Membre de la commission de suivi des entreprises économiques, Membre au comité technique du prix présidentiel de la qualité.
M. Noureddine BOURAOUI	Néant
M. Younes NAJJAR	Expertises des structures de Génie civil
M. Mohamed Habib CHEBIL	Néant

^{**}Nommée en remplacement de Mr Jalel HASNAOUI (lettre du Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME du 3 Juin 2009).

6.1.4. Mandats d'Administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés			
M. Amor N'SAIRI	STUSID, BTQI, CIOK, CTMCCV			
M. Mahmoud BFAOUI	SNCFT, Office des Tunisiens à l'Etranger, Société Tunisienne de Chaux,			
IVI. IVIAIIIIIOUU BEAOOI	Cimenterie de Jbel Oust			
Mme Chadia JENANA	SEVENAIR			
Mme Noura LAROUSSI	Société El Fouledh			
M. Noureddine BOURAOUI	Néant			
M. Younes NAJJAR	INNORPI, ANME			
M. Mohamed Habib CHEBIL	Néant			

6.1.5. Fonctions des représentants permanents des personnes morales membres du Conseil d'Administration dans l'Etablissement qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de l'Etablissement qu'ils représentent		
Etat Tunisien	M. Mahmoud BEAOUI	Chargé de mission auprès du Ministre du Transport		
Ministère des Finances	Mme Chadia JENANA	Sous Directeur d'Administration Centrale		
Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME	Mme Noura LAROUSSI	Directeur Général des Industries Manufacturières		
Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des PME	M. Noureddine BOURAOUI	Sous Directeur à la Direction Générale de la Tutelle des Entreprises		
Ministère de l'Equipement, de l'Habitat et de l'Aménagement du territoire	M. Younes NAJJAR	Directeur Général du Centre d'Essais et des Techniques de la Construction		
Ministère du Développement et de la Coopération Internationale	M. Mohamed Habib CHEBIL	Directeur d'Audit Interne et du Contrôle de Gestion		

6.2. <u>Intérêts des dirigeants dans la société au 31/12/2008</u>

6.2.1. Rémunérations et avantages en nature attribués aux Membres des organes d'Administration et de Direction au titre de l'exercice 2008

Les rémunérations et les avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction se présentent comme suit :

Organes	Rémunérations brutes (en Dinars)	Avantages en nature	
		Voiture de fonction,	
Drácidant Directour Cánáral		Bons d'essence,	
Président Directeur Général	38 797	Communications	
		téléphoniques,	
		Assurance vie	
Membres du Conseil d'Administration	21 000	Néant	
ivienibres du Conseil d'Administration	(Jetons de présence)	Neant	

6.2.2. Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'Administration et de Direction au 31/12/2008

Néant

6.3. Contrôle

- Contrôleur d'Etat
- M. Mahfoudh AOUICHRI
- Mandataire spécial
- M. Jalel HASNAOUI
- Commissaires aux comptes

Nom	Adresse	Mandat
« Cabinet Abdeljelil JEMLI de Conseil, d'Audit et d'Etudes »* Expert comptable, commissaire aux comptes, membre de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie.	Avenue Mohamed Badra Montplaisir - Tunis Tél : 71 950 953 Fax : 71 950 958	2007 - 2009
« Société Formation Conseil »*	32, Avenue de la Liberté Tunis	
Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables	Tél : 71 847 027	2007 - 2009
de Tunisie, représentée par M. Mohamed Salah AZZABI	Fax: 71 281 376	

*Commissaires aux comptes nommés par l'AGO du 27 juin 2007

6.4. Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres des organes d'Administration et de Direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du Conseil d'Administration ou un actionnaire détenant plus de 5% du capital

Néant

CHAPITRE 7 – RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

7.1. Evolution récente et Orientations

7.1.1. Evolution récente

Durant le premier semestre de 2009, le chiffre d'affaires de la société a affiché une progression de 2,37% par rapport à la même période de 2008 pour s'établir à 46,06MD.

Les ventes locales ont affiché une progression de 23,65% à 32,93MD. Par contre, le chiffre d'affaires destiné à l'export a accusé une baisse de 28,49% pour s'établir à 13,13MD contre 18,36MD au 30/06/2008.

En matière d'investissements, la société a alloué une enveloppe de 7,91MD contre 11,70MD durant la même période de 2008.

Les indicateurs d'activité de la société au 30/06/2009 se présentent comme suit :

	2 ^{ème} trimestre 2009	2 ^{ème} trimestre 2008	du 01-janv-09 au 30-juin-09	du 01-janv-08 au 30-juin-08	31-déc-08
Production					
Clinker en tonnes	241 890	236 370	431 780	430 830	885 173
Ciment en tonnes	300 584	295 706	519 279	527 576	1 026 870
Chaux en tonnes	15 210	10 775	22 395	18 725	37 009
Chiffre d'affaires					
Ventes locales en dinars	20 575 201	15 269 063	32 927 020	26 629 299	53 641 113
Exportation équivalent en dinars	5 427 987	10 469 407	13 131 961	18 364 991	36 814 429
Total HTVA	26 003 188	25 738 470	46 058 981	44 994 290	90 455 542
Investissements					
en dinars HTVA	3 059 330	7 071 065	7 908 380	11 703 184	23 094 627
Endettement en dinars					
Principal	_	_	13 174 907	8 453 296	13 823 258
Intérêts	_	_	228 619	0	65 642
Total	_	_	13 403 526	8 453 296	13 888 900
Crédits de gestion	0	0	0	0	0

7.1.2. Stratégie de développement

La stratégie de développement de la société Les Ciments de Bizerte consiste à améliorer sa part de marché local suite à l'augmentation de sa capacité de production, et l'exportation de l'excédent aux meilleures conditions. En effet, la société compte enrichir sa gamme de produits par de nouveaux ciments (Type I, Type II et spéciaux).

Sur le plan énergétique, la société a fixé comme objectif d'optimiser l'exploitation du projet coke de pétrole et la recherche de projets d'auto-productions d'énergies alternatives, afin de réduire les coûts consécutifs au prix de revient et contribuer au programme national de protection de l'environnement et de maîtrise de l'énergie.

D'un autre côté, la société compte poursuivre sa politique de certification et de mise en conformité aux normes internationales de ses produits ainsi que ses systèmes d'assurance qualité et de protection de l'environnement.

Pour réaliser ses objectifs, la société a orienté sa politique d'investissement sur deux axes :

- Des investissements courants qui consistent à maintenir la capacité de production de l'usine à son niveau nominal, par la maintenance préventive « des gros entretiens », le renouvellement des équipements peu fiables et l'investissement en engins de manutention et d'exploitation, ainsi que la modernisation et le développement des installations et équipements d'expédition, afin d'optimiser la distribution des produits fabriqués que ce soit par la voie routière, ferroviaire ou maritime pour un montant total de 82MD. De plus 15MD vont être investis pour la maîtrise de l'énergie et la protection de l'environnement.
- Des investissements de développement relatifs au programme de mise à niveau PMN II, pour une enveloppe totale de 150MD qui vont permettre l'augmentation de la capacité de production de 900 000T de clinker par an à 1 650 000T de clinker par an.

7.2. <u>Perspectives d'avenir</u>

Les perspectives d'avenir de la Société « Les Ciments de Bizerte » ont été établies sur la base des états financiers au 31/12/2008 certifiés tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale Ordinaire du 12/05/2009. Les prévisions de la société et les hypothèses sous-jacentes de la période 2009-2013 ont été approuvées par le conseil d'administration du 12/05/2009.

La société s'engage à actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et à les porter à la connaissance des actionnaires et du public.

Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions.

L'état des réalisations par rapport aux prévisions et l'analyse des écarts doivent être insérés au niveau du rapport annuel.

7.2.1. Hypothèses de prévision retenues

Production:

Suite au programme d'extension de l'usine, la production de clinker atteindra 1,65 millions de tonnes en 2013 et celle du ciment 1,96 millions de tonnes.

(en tonnes)	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Clinker	885 173	920 000	920 000	1 018 000	1 567 000	1 650 000
Evolution		3,9%	0,0%	10,7%	53,9%	5,3%
Ciment	1 026 870	1 058 000	1 071 952	1 191 464	1 860 977	1 962 197
Evolution		3,0%	1,3%	11,1%	56,2%	5,4%
Chaux	37 009	80 000	99 999	99 998	99 997	99 996
Evolution		116,2%	25,0%	0,0%	0,0%	0,0%

p: prévisionnel

86

✓ Chiffre d'affaires :

Les prévisions tablent sur une progression de 8% du chiffre d'affaires en 2009 (contre 25% en 2008) et une hausse moyenne sur la période 2009-2013 de 20,5% par an.

Les principales hypothèses sous jacentes se basent essentiellement sur une progression plus rapide en 2012 suite à l'entrée en production du 2^{ème} four, objet du programme d'extension de l'usine.

Au niveau des prix, l'hypothèse d'une hausse des prix de vente locaux de 7% par an entre 2010 et 2011 et 3% à partir de 2012 a été retenue. Pour le prix de vente à l'export, une hausse de 3% annuellement a été envisagée à partir de 2012.

		2009p			2010p			2011p			2012p			2013p	
LIBELLES	Qté/MT	Prix de vente	Valeur mD	Qté/MT	Prix de vente	Valeur mD	Qté/MT	Prix de vente	Valeur mD	Qté/MT	Prix de vente	Valeur mD	Qté/MT	Prix de vente	Valeur mD
VENTES LOCALES	838		74 913	832		80 247	910		92 744	1 361		139 464	1 432		150 330
AL32.5 SACS	260	77,520	43 411	572	82,946	47 445	650	88,753	57 689	941	91,415	86 022	982	94,158	92 463
I 42.5 sacs	228	83,071	18 940	190	88,886	16 888	180	95,108	17 119	300	97,961	29 388	300	100,900	30 270
Local sacs	788		62 351	762		64 334	830		74 809	1 241		115 410	1 282		122 733
l 42.5 n vrac	20	73,710	3 686	70	78,870	5 521	80	84,391	6 751	120	86,922	10 431	150	89,530	13 429
Local vrac	20		3 686	70		5 521	80		6 751	120		10 431	150		13 429
CHAUX	80	53,575	4 286	100	57,325	5 733	100	61,338	6 134	100	63,178	6 318	100	65,074	6 507
TRANSPORT	918	2	4 590	932	2	4 660	1 010	2	5 050	1 461	2	7 305	1 532	2	7 660
VENTES EXPORTATIONS			23 100			25 200			29 400			51 793			56 521
Export ciment vrac			0			0			0	280	100	28 000	300	103	30 900
Export ciment sacs	220	105	23 100	240	105	25 200	280	105	29 400	220	108,150	23 793	230	111,395	25 621
TOTAL GENERAL			98 013			105 447			122 144			191 257			206 850

p : Prévisionnel

L'évolution des ventes de la société « Les Ciments de Bizerte » sur la période allant de 2009 à 2013 se présente comme suit :

					(en millier	(en milliers en dinars)
	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Local	50 138	70 323	75 587	87 694	132 159	142 670
Ciment	48 295	66 037	69 855	81560	125 841	136 162
Chaux	1 843	4 286	5 733	6 134	6318	6 507
Export	36 814	23 100	25 200	29 400	51 793	56 521
Ciment	36 814	23 100	25 200	29 400	51 793	56 521
Transport sur ventes	3 503	4 590	4 660	5 050	7 305	2 660
Total	90 456	98 013	105 447	122 144	191 257	206 850
Evolution	25,5%	8,4%	%9′2	15,8%	26,6%	8,2%
p: prévisionnel						

▼ Achats consommés:

Les achats consommés ont été estimés en fonction des quantités à produire.

Du côté des prix, les hypothèses suivantes ont été retenues:

- Le prix du fuel pour 2009 correspond au prix du budget de l'année. Ce prix a été actualisé pour 2010 avec une évolution de 5% pour 2011 et une suppression de la subvention de l'Etat pour les exercices 2012 et 2013;
 - A partir de 2011, le prix de l'électricité augmentera de 5% annuellement ;
- Les prix du coke de pétrole et du charbon correspondent aux prix du budget de l'année pour 2009. Ces prix ont été actualisés en 2010 avec une évolution de 5% en 2011 et 20% pour les années qui suivent.

Libellés		2009p			2010p			2011p			2012p			2013p	
	Quantité	P.U H.T	Montant mD	Quantité	P.U H.T	Montant mD	Quantité	P.U H.T	Montant mD	Quantité	P.U H.T	Montant mD	Quantité	P.U H.T	Montant mD
Achats matières premières															
Minerai de fer	23 920	25,480	609	22 080	26,499	585	24 432	27,559	673	37 608	28,662	1078	39 600	29,808	1180
Gypse	39 048	9,603	375	67 317	9,987	672	74 488	10,387	774	114 659	10,802	1239	120 732	11,234	1356
Achats consommés															
Fuel	29 566	354,268	10 474	17 054	338,925	5 780	17 865	355,871	6 358	23 689	747,330	17 703	24 944	784,696	19 573
Coke de pétrole	71 714	270	19 363	69 205	97,183	6 726	72 833	102,042	7 432	98 951	122,451	12 117	104 192	146,941	15 310
Charbon				21 272	141,014	3 000	22 249	148,065	3 294	30 415	177,678	5 404	32 026	213,213	6 828
Carburants			1 863			1 956			2 054			4 313			4 529
Lubrifiant			536			557			580			603			627
Résidus d'huile	5 273	57,2	302			314			326			339			353
Explosifs			276			287			299			310			323
Pièces de rechanges			8 652			8 66 8			9 358			9 732			10 122
Sacheries			7 313			7 276			8 295			11 046			11 858
Autres Achats Consommés															
Gaz			9			9			9			9			9
Electricité	102 634 000 0,112	0,112	11 495	105 191 481	0,104	10 940	114 814 584	0,109	12 538	172 487 780	0,115	19 777	181 597 530	0,120	21 863
Eau			291			297			309			319			334
Fourniture de Bureau			83			98			06			93			76
Total des Achats Consommés			61 638			47 480			52 385			84 080			94 360

p: prévisionnel

> Charges de personnel :

La politique sociale entreprise par la société « Les Ciments de Bizerte » est de réduire le nombre d'agents en encourageant les départs volontaires à la retraite, afin d'atteindre une moyenne d'âge inférieure à 45 ans de 50% des effectifs en 2013, et ce, tout en conservant un taux d'encadrement supérieur à 25% par la formation des anciens agents et le recrutement des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur.

(en milliers de dinars)

	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Nombre d'agents	470	483	394	393	372	300
Frais de personnel	8 005	8 346	6 790	6 994	6 818	5 664
Charges sociales	2 210	2 211	1 805	1 859	1 813	1 505
Total	10 215	10 557	8 595	8 853	8 631	7 169

p: prévisionnel

Investissements:

L'extension et la modernisation de la société « Les Ciments de Bizerte » nécessitent les investissements suivants :

- Des investissements courants (hors PMN II) : nécessaires au fonctionnement de l'usine

(en milliers de dinars)

		,		,
2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
0	2 500	2 500	0	0
11 000	5 500	4 500	500	500
3 680	1 500	500	500	500
2 500	1 700	1 800	2 000	2 000
1 640	1 000	2 500	0	0
3 900	0	0	0	0
2 660	100	100	100	100
100	1 200	1 200	0	0
295	180	150	250	240
230	750	510	275	310
6 800	4 110	3 620	3 000	3 000
32 805	18 540	17 380	6 625	6 650
	0 11 000 3 680 2 500 1 640 3 900 2 660 100 295 230 6 800	0 2500 11 000 5 500 3 680 1 500 2 500 1 700 1 640 1 000 3 900 0 2 660 100 100 1 200 295 180 230 750 6 800 4 110	0 2 500 2 500 11 000 5 500 4 500 3 680 1 500 500 2 500 1 700 1 800 1 640 1 000 2 500 3 900 0 0 2 660 100 100 100 1 200 1 200 295 180 150 230 750 510 6 800 4 110 3 620	0 2500 2500 0 11 000 5500 4500 500 3 680 1500 500 500 2 500 1700 1800 2000 1 640 1000 2500 0 3 900 0 0 0 2 660 100 100 100 100 1 200 0 0 295 180 150 250 230 750 510 275 6 800 4 110 3 620 3 000

p: prévisionnel

- Des investissements de l'augmentation de la capacité de production

(en milliers de dinars)

				(•	0.00000
	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Equipements	0	59 558	19 850	0	0
Génie civil	0	22 527	5 643	0	0
Montage	0	3 363	4 545	0	0
Prestations diverses	0	3 702	2 468	0	0
Autres	14 172	0	0	0	14 172
Sous Total 2	14 172	89 150	32 506	0	14 172

p: prévisionnel

- Des investissements complémentaires de recherche et développement

	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Investissement selon résultats de recherche sur l'énergie éolienne	0	0	0	9 000	4 000
Investissement selon résultats de recherche sur les déchets solides	0	0	0	500	500
Investissement selon résultats de recherche sur les ciments spéciaux	0	0	0	500	500
Sous Total 3	0	0	0	10 000	5 000

p: prévisionnel

D'où un investissement total pour la période considérée 2009-2013 de :

(en milliers de dinars)

	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p	Total
investissements courants (hors PMN II)	32 805	18 540	17 380	6 625	6 650	82 000
investissements de l'augmentation de la capacité de production	14 172	89 150	32 506	0	14 172	150 000
investissements complémentaires de recherche et développement	0	0	0	10 000	5 000	15 000
Total	46 977	107 690	49 886	16 625	25 822	247 000

p: prévisionnel

> Dotations aux amortissements et aux provisions:

(en milliers de dinars)

		(611 1111	micio ac	aniai 3)
2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
3 571	3 355	2 681	2 287	2 048
198	198	198	198	198
1 454	3 669	5 153	6 144	6 687
0	3 709	8 779	10 140	10 140
0	0	0	500	1 250
4 254	1 301	0	0	0
3 060	4 910	4 159	3 390	3 062
0	617	1 234	1 234	617
0	0	411	823	823
12 538	17 759	22 616	24 716	24 825
1 000	1 000	500	4 000	7 000
500	500	500	1 000	1 000
0	1 500	1 000	0	1 500
1 500	3 000	2 000	5 000	9 500
14 038	20 759	24 616	29 716	34 325
	3 571 198 1 454 0 0 4 254 3 060 0 0 12 538 1 000 500 0 1 500	3 571 3 355 198 198 1 454 3 669 0 3 709 0 0 4 254 1 301 3 060 4 910 0 617 0 0 12 538 17 759 1 000 1 000 500 500 0 1 500 1 500 3 000	2009p 2010p 2011p 3 571 3 355 2 681 198 198 198 1 454 3 669 5 153 0 3 709 8 779 0 0 0 4 254 1 301 0 3 060 4 910 4 159 0 617 1 234 0 0 411 12 538 17 759 22 616 1 000 500 500 500 500 500 0 1 500 1 000 1 500 3 000 2 000	3 571 3 355 2 681 2 287 198 198 198 198 1 454 3 669 5 153 6 144 0 3 709 8 779 10 140 0 0 0 500 4 254 1 301 0 0 3 060 4 910 4 159 3 390 0 617 1 234 1 234 0 0 411 823 12 538 17 759 22 616 24 716 1 000 1 000 500 4 000 500 500 1 000 0 1 500 3 000 2 000 5 000

¹Dépréciation des stocks des installations arrêtées et des valeurs résiduelles des installations remplacées.

> Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation évolueront comme suit :

(en milliers de dinars)

				(011 111111010	ac amaio,
2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
2 493	4 590	4 660	5 050	7 305	7 660
1 756	1 406	1 512	1 754	2 643	2 853
6 997	4 318	4 941	4 937	8 293	8 343
11 246	10 314	11 113	11 741	18 241	18 856
66	132	137	143	148	154
359	437	454	473	492	511
11 672	10 883	11 705	12 356	18 884	19 522
	2 493 1 756 6 997 11 246 66 359	2 493	2 493	2 493 4 590 4 660 5 050 1 756 1 406 1 512 1 754 6 997 4 318 4 941 4 937 11 246 10 314 11 113 11 741 66 132 137 143 359 437 454 473	2008 2009p 2010p 2011p 2012p 2 493 4 590 4 660 5 050 7 305 1 756 1 406 1 512 1 754 2 643 6 997 4 318 4 941 4 937 8 293 11 246 10 314 11 113 11 741 18 241 66 132 137 143 148 359 437 454 473 492

p: prévisionnel

Charges financières :

Pour financer ses nouveaux investissements, la société « Les Ciments de Bizerte » va contracter des emprunts pour une enveloppe totale de 123MD sur 5 ans répartie comme suit :

	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p	TOTAL
Emprunts	5 000	60 000	40 000	10 000	8 000	123 000

p: prévisionnel

² Indemnité de départ.

p: prévisionnel

Ces emprunts sont remboursables sur 10 ans (sauf pour le 1^{er} emprunt de 5MD de 2009 sur 5ans) au taux moyen d'intérêts de 7%¹ par an avec règlement trimestriel des intérêts et un remboursement semestriel avec une année de grâce (sauf pour le 1^{er} emprunt de 5MD de 2009).

Le Tableau d'amortissement des emprunts pour la période concernée sera comme suit :

(en milliers ded dinars)

				(CII IIIIIICI	aca amaraj
	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Emprunt 5MD (2009)					
- Intérêts	147	248	190	132	73
- Principal	500	1 000	1 000	1 000	1 000
Emprunt 60MD (2010)					
- Intérêts		2 147	4 151	3 736	3 299
- Principal		0	6 000	6 000	6 000
Emprunt 40MD (2011)					
- Intérêts			1 431	2 775	2 483
- Principal			0	4 000	4 000
Emprunt 10MD (2012)					
- Intérêts				358	692
- Principal				0	1 000
Emprunt 8MD (2013)					
- Intérêts					286
- Principal					0
Total Intérêts	147	2 395	5 772	7 000	6 834
Total Principal	500	1 000	7 000	11 000	12 000
Total remboursements	647	3 395	12 772	18 000	18 834

p: prévisionnel

Ainsi les charges financières seront comme suit :

(en milliers de dinars)

					(,
	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Intérêts anciens emprunts (avant 2009)	550	782	587	406	226	104
Intérêts nouveaux emprunts		147	2 395	5 772	7 000	6 834
Frais financiers de fonctionnement	245	144	150	300	350	500
Total Charges financières	795	1 073	3 132	6 478	7 577	7 437

p: prévisionnel

Clients et comptes rattachés :

Les créances sur la clientèle évolueront selon l'hypothèse suivante : Les ventes à crédits représentent 55% du chiffre d'affaires locales T.T.C avec un délai de paiement de 45 jours.

	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Ventes locales T.T.C	82 981	89 193	103 479	155 947	168 350
Frais de Transport T.T.C	5 141	5 219	5 656	8 182	8 579
Redevances (3d/tonne)	2 754	2 796	3 030	4 383	4 596
Chiffre d'affaires local	90 876	97 208	112 165	168 512	181 525
Créances clients*	9 888	10 323	11 351	15 225	16 120

p: prévisionnel

^{*}y compris un montant de 3 640mD additionné chaque année. Il s'agit d'anciennes créances provenant principalement de l'activité négoce qui a cessé en 2005.

¹ Le business Plan a été élaboré avant la baisse des taux d'intérêts survenue début 2009.

> Fournisseurs et comptes rattachés :

Les fournisseurs d'exploitation et d'investissement (hors PMN II) accordent à la société « Les Ciments de Bizerte » un délai de paiement de 60 jours. Ainsi, l'évolution du compte fournisseurs sera comme suit :

(en milliers de dinars)

				(,
	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Fournisseurs d'exploitation T.T.C	70 212	54 330	59 822	96 028	107 821
Fournisseurs d'investissement T.T.C*	38 692	29 329	27 904	19 603	13 733
Dettes fournisseurs d'exploitation	11 702	9 055	9 970	16 005	17 970
Dettes fournisseurs d'investissement	6 449	4 888	4 651	3 267	2 289
Dettes fournisseurs	18 151	13 943	14 621	19 272	20 259

^{*}Hors PMN II

> Répartition du résultat :

La distribution du résultat se base sur les hypothèses suivantes :

- 5% du bénéfice sera affecté au fonds social
- Un dividende de 6% du capital social sera versé aux actionnaires entre 2009-2011 et s'établira à 10% du capital social à partir de 2012.

					(
	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Capital	35 238	44 047	44 047	44 047	44 047	44 047
Bénéfices	7 533	4 706	13 454	15 878	33 896	35 161
Report à nouveau	11 968	16 035	16 826	26 964	39 405	67 202
Bénéfice distribuable	19 501	20 742	30 280	42 842	73 302	102 363
Réserve légale	975	1 037	0,56	0	0	0
Fonds Social	377	235	673	794	1 695	1 758
Dividendes	2 114	2 643	2 643	2 643	4 405	4 405
Report à nouveau	16 035	16 826	26 964	39 405	67 202	96 200

p: prévisionnel

p: prévisionnel

7.2.2. Etats financiers prévisionnels

7.2.2.1. Bilans prévisionnels

					(en mil	(en milliers de dinars)
Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
ACTIFS NON COURANTS						
Actifs immobilisés						
Immobilisations incorporelles	710	902	1 035	1 085	1 215	1 315
Moins: Amortissements	-426	-459	-545	-662	-776	-875
V. C. N Immob. incorporelles	284	446	489	423	439	440
Immobilisations corporelles	132 338	172 320	272 068	315 816	329 311	352 033
Moins : Amortissements	-92 353	-97 544	-108 389	-125 085	-144 240	-164 465
Provisions pour valeur résiduelle équipements remplacés					-2 000	-5 000
V. C. N Immob. Corporelles	39 986	74 776	163 679	190 732	183 071	182 569
Immobilisations financières nettes	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252	1 252
Total actifs immobilisés	41 522	76 474	165 420	192 406	184 762	184 261
Autres actifs non courants (gros entretiens et charges à répartir)	5 555	5 041	6 026	6 310	3 863	2 361
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	47 077	81 515	171 446	198 716	188 625	186 622
ACTIFS COURANTS						
Stocks	33 274	32 851	32 848	32 943	32 941	32 955
Moins : Provisions	-4 086	-5 086	980 9-	-6 586	-8 586	-12 586
Clients et comptes rattachés	6 205	9 888	10 323	11 351	15 225	16 120
Moins: Provisions	-4 225	-4 725	-5 225	-5 725	-6 725	-7 725
Comptes de régularisation et autres actifs courants	5 401	18 692	36 801	42 389	31 063	37 084
Moins: Provisions	-35	-35	-35	-35	-35	-35
Placements et autres actifs financiers	8 473	74 577	33 778	45 748	97 012	133 192
Liquidités et équivalents de liquidités	9 7 4 5					
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	54 753	126 161	102 404	120 085	160 895	199 004
TOTAL DES ACTIFS	101 830	207 676	273 850	318 801	349 520	385 626
p: prévisionnel						

					(en mil	(ell lillillers de dillars)
Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS						
Capitaux propres						
Capital social	35 238	44 047	44 047	44 047	44 047	44 047
Réserves	5 280	6 256	7 293	7 293	7 293	7 293
Autres capitaux propres	1 681	2 058	2 293	2 966	3 759	5 454
Autres réserves (Prime d'émission)		92 499	92 499	92 499	92 499	92 499
Résultats reportés	11 968	16 035	16 826	26 964	39 405	67 202
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	54 167	160 895	162 958	173 769	187 005	216 496
Résultat de l'exercice	7 533	4 706	13 454	15 878	33 896	35 161
Total des capitaux propres avant affectation	61 700	165 601	176 412	189 647	220 901	251 657
<u>PASSIFS</u> Passifs non courants						
Provisions pour impôts	574	574	574	574	574	574
Subvention d'investissement	396	000	77	0000		1000
Emprunts bancaires	11 429	10 835	60 /41	86 64 /	83 828	/8 864
Total des passifs non courants	12 400	11 409	61315	87 221	84 402	79 438
Passifs courants						
Fournisseurs et comptes rattachés	16 988	18 151	13 943	14 621	19 272	20 229
Autres passifs courants	8 282	8 421	12 085	13 217	12 126	21 308
Concours bancaires et autres passifs financiers	2 459	4 094	10 094	14 094	12 819	12 964
Total des passifs courants	27 730	30 666	36 122	41 932	44 217	54 531
TOTAL DES PASSIFS	40 129	42 075	97 438	129 153	128 619	133 969
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	101 830	207 676	273 850	318 801	349 520	385 626

7.2.2.2. Etats de résultat prévisionnels

					u ua)	(en milliers de dinars)
Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Chiffre d'Affaires	90 456	98 013	105 447	122 144	191 257	206 850
Autres produits d'exploitation	7 744	008 9	4 110	3 620	3 000	3 000
Variation des stocks PF et PSF	-1878	-423	۴-	95	-2	14
Total des produits	96 322	104 390	109 554	125 859	194 255	209 864
Achats consommés	55 141	61 638	47 480	52 385	84 080	94 360
Charges de personnel	10 215	10 557	8 595	8 853	8 631	7 169
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 813	14 038	20 759	24 616	29 716	34 325
Autres charges d'exploitation	11 672	10 883	11 705	12 356	18 884	19 522
Total des charges d'exploitation	88 841	97 116	88 539	98 210	141 311	155 375
Résultat d'exploitation	7 481	7 2 7 3	21 015	27 648	52 944	54 489
Charges financières	-795	-1 073	-3 132	-6 478	7777-	-7 A37
Autres gains ordinaires	1449) i	1			
Autres pertes ordinaires						
Produits financiers	1084					
Subvention d'équipement		200	400	400	400	400
Résultat avant impôt	9 218	6 400	18 283	21 570	45 767	47 452
Impôt sur les bénéfices	-1 685	-1 694	-4 830	-5 692	-11871	-12 291
Résultat net de l'exercice	7 533	4 706	13 454	15 878	33 896	35 161
p: prévisionnel						

7.2.2.3. Etats des flux de trésorerie prévisionnels

					(en millie	(en milliers de dinars)
Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Flux de trésorerie liés à l'exploitation						
Encaissements reçus des clients Sommes percues des produits ordinaires	103 897	110 293	121 973	140 536	216 431	237 151
Sommes versées aux fournisseurs	-68 942	-88 076	-70 513	-73 343	-111 069	-127 629
Sommes versées aux personnel et organismes sociaux	-9 885	-10 557	-10 095	-9 853	-8 631	-8 669
Intérêts payés	-14	-144	-150	-300	-350	-500
Sommes versées à l'Etat	-2 056	926-	-454	-473	-492	-511
Redevances	-1 911	-2 871	-2 796	-3 030	-4 383	-4 596
Impôt sur les sociétés payé	-1 685	-1 685	-1 694	-4 830	-5 692	-11 871
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	19 508	5 984	36 270	48 708	85 814	83 375
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement						
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles	-13 628	-41 971	-123 510	-54 553	-17 856	-28 334
Décaissements provenant des investissements gros entretiens	-7 310	-6 800	-4 110	-3 620	-3 000	-3 000
Décaissements provenant de l'aménagement du quai de l'O.M.M.P.	-880	-1320	0	0	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles	-138	-195	-130	-50	-130	-100
Décaissements provenant de l'octroi des prêts	-282					
Encaissements provenant des remboursements des prêts	532					
Flux liés aux réserves du fonds social	-17					
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-21 723	-50 286	-127 750	-58 223	-20 986	-31 434
Flux de trésorerie liés aux activités de financement						
Encaissements suite à l'émission d'actions		101 309	0	0	0	0
Encaissements des emprunts	7 000	2 000	000 09	40 000	10 000	8 000
Remboursements des emprunts en principal et intérêts	-2 186	-3 889	-7 076	-16 272	-21 321	-19 756
Encaissements provenant des subventions FODEC		296	400	400	400	400
Dividendes et autres distributions payées	-1 758	-2 114	-2 643	-2 643	-2 643	-4 405
Dividendes et autres distributions reçues	20					
Produits financiers des placements	692					
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	3 797	100 901	50 681	21 485	-13 563	-15 761
Incidence de la variation du taux de change	334					
Variation de la trésorerie	1915	26 298	-40 798	11 969	51 264	36 180
Trésorerie du début d'exercice	16 063	17 978	74 577	33 778	45 748	97 012
Trésorerie à la clôture de l'exercice	17 978	74 577	33 778	45 748	97 012	133 192
p: prévisionnel						

7.2.3. Indicateurs de gestion prévisionnels

(en milliers de dinars)

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Chiffre d'affaires	90 456	98 013	105 447	122 144	191 257	206 850
Total production	96 322	104 390	109 554	125 859	194 255	209 864
Achats consommés	55 141	61 638	47 480	52 385	84 080	94 360
Marge brute d'exploitation	33 437	35 952	57 964	69 854	107 175	112 504
Charges de personnel	10 215	10 557	8 595	8 853	8 631	7 169
Résultat d'exploitation	7 481	7 273	21 015	27 648	52 944	54 489
Résultat net	7 533	4 706	13 454	15 878	33 896	35 161
Total Bilan	101 830	207 676	273 850	318 801	349 520	385 626
Total capitaux propres avant résultat	54 167	160 895	162 958	173 769	187 005	216 496
Total capitaux propres avant affectation du résultat	61 700	165 601	176 412	189 647	220 901	251 657
Total des passifs non courants	12 400	11 409	61 315	87 221	84 402	79 438
Capitaux permanents	74 100	177 011	237 727	276 868	305 303	331 095
Total des passifs courants	27 730	30 666	36 122	41 932	44 217	54 531
Total des passifs	40 129	42 075	97 438	129 153	128 619	133 969
Total des actifs non courants	47 077	81 515	171 446	198 716	188 625	186 622
Total des actifs courants	54 753	126 161	102 404	120 085	160 895	199 004
Stocks nets	29 188	27 765	26 762	26 357	24 355	20 369
Clients et comptes rattachés	1 980	5 163	5 098	5 626	8 500	8 395
Placements et Liquidités	18 218	74 577	33 778	45 748	97 012	133 192
Fournisseurs et comptes rattachés	16 988	18 151	13 943	14 621	19 272	20 259

p: prévisionnel

7.2.4. Ratios financiers prévisionnels

Ratios de structure

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Actifs non courants / Total Bilan	46,2%	39,3%	62,6%	62,3%	54,0%	48,4%
Actifs courants / Total Bilan	53,8%	60,7%	37,4%	37,7%	46,0%	51,6%
Stocks / Total Bilan	28,7%	13,4%	9,8%	8,3%	7,0%	5,3%
Capitaux propres avant affectation / Total Bilan	60,6%	79,7%	64,4%	59,5%	63,2%	65,3%
Capitaux propres avant affectation / Passifs non courants	497,6%	1451,5%	287,7%	217,4%	261,7%	316,8%
Capitaux permanents / Total Bilan	72,8%	85,2%	86,8%	86,8%	87,3%	85,9%
Passifs non courants / Total Bilan	12,2%	5,5%	22,4%	27,4%	24,1%	20,6%
Passifs courants / Total Bilan	27,2%	14,8%	13,2%	13,2%	12,7%	14,1%
Passifs / Total Bilan	39,4%	20,3%	35,6%	40,5%	36,8%	34,7%

p: prévisionnel

Ratios de gestion

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Charges de personnel / Chiffre d'Affaires	11,3%	10,8%	8,2%	7,2%	4,5%	3,5%
Résultat d'exploitation / Chiffre d'Affaires	8,3%	7,4%	19,9%	22,6%	27,7%	26,3%
Chiffre d'Affaires / Capitaux propres avant affectation	146,6%	59,2%	59,8%	64,4%	86,6%	82,2%

p: prévisionnel

Ratio de solvabilité

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Capitaux propres avant affectation / Capitaux permanents	83,3%	93,6%	74,2%	68,5%	72,4%	76,0%

p: prévisionnel

Ratios de liquidité

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Actifs courants / Passifs courants	197,5%	411,4%	283,5%	286,4%	363,9%	364,9%
Placements et Liquidités / Passifs courants	65,7%	243,2%	93,5%	109,1%	219,4%	244,2%

p: prévisionnel

Ratios de rentabilité

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat net / Capitaux propres avant résultat	13,9%	2,9%	8,3%	9,1%	18,1%	16,2%
Résultat net / Capitaux permanents	10,2%	2,7%	5,7%	5,7%	11,1%	10,6%
Résultat net / Chiffre d'Affaires	8,3%	4,8%	12,8%	13,0%	17,7%	17,0%
Marge Brute d'exploitation/ Total production	34,7%	34,4%	52,9%	55,5%	55,2%	53,6%

p: prévisionnel

Autres ratios

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Délai moyen de règlement fournisseurs (en jours)*	110,9	106,0	105,7	100,5	82,5	77,3
Délai moyen de recouvrement clients (en jours)**	7,9	19,0	17,4	16,6	16,0	14,6

^{*}Fournisseurs x 360 / Achats consommés H.T

7.2.5. Marge Brute d'Autofinancement prévisionnelle

(en milliers de dinars)

Libellés	2008	2009p	2010p	2011p	2012p	2013p
Résultat net	7 533	4 706	13 454	15 878	33 896	35 161
Dotations aux amortissements et aux provisions	11 813	14 038	20 759	24 616	29 716	34 325
Marge Brute d'Autofinancement	19 346	18 744	34 213	40 494	63 612	69 486

p: prévisionnel

^{**} Clients x 360 / Chiffre d'affaires H.T

p: prévisionnel

7.2.6. Avis des commissaires aux comptes sur les informations financières prévisionnelles de la période allant de 2009 à 2013

CABINET A. JEMLI DE CONSEIL

D'AUDIT, ET D'ETUDES

Av. M. Badra Montplaisir TUNIS

Tél: 71 950 953 - Fax: 71 950 958

SOCIETE FORMATRION CONSEIL.

MOHAMED SALAH AZZABI

32 Avenue de la Liberté Tunis

Tél: 71 847 027 - Fax: 71 281 376

TUNIS Le 24/07/2009

AVIS ACTUALISE DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES PREVISIONS FINANCIERES ETABLIES PAR LA S.C.B. DANS LE CADRE DE SON BUSINESS PLAN POUR LES ANNEES 2009 A 2013

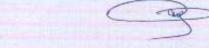
Dans le cadre de la préparation des dossiers de son introduction en bourse, la Société les Ciments de Bizerte – S.C.B; nous a demandé, de lui donner notre avis sur les prévisions financières auxquelles a abouties le business plan qu'elle a établi pour les années 2009-2013.

I- DILGENCES ACCOMPLIES

- 1- Au niveau de la présentation par la S.C.B de son projet du business plan :
 - Examen du projet du business plan préparé par la S.C.B.
 - Tenue de réunions de travail avec l'équipe de la direction financière chargée de la finalisation du business plan.
 - Remise à la S.C.B en date du 08/05/2009 de nos remarques, suggestions et recommandations préliminaires.
- 2- Lors de la présentation par la S.C.B. de la version définitive de son business plan :

Par lettre datée du 27/05/2009, nous avons demandé à la S.C.B de nous remettre les documents suivants :

- L'offre financière et technique du fournisseur retenu, pour la réalisation de l'extension de l'usine.
- Le détail des investissements à réaliser (de l'extraction dans les carrières jusqu'à l'expédition des produits).
- L'étude du marché (Bases de détermination des chiffres d'affaires prévisionnels)
- Les documents de travail relatifs aux hypothèses retenues par la S.C.B pour la préparation et l'établissement de son business plan au niveau des conditions d'exploitation du matériel, de la production, de la consommation d'énergie et de matières premières, etc...



En réponse à notre demande, la S.C.B. nous a remis par lettre datée du 28/05/2009 :

- La dernière version du business plan pour la période 2009-2013.
- Le tableau récapitulatif de l'augmentation de la capacité de production de l'usine à 1 650 000 tonnes.
- Un tableau comportant la décomposition du budget pour l'extension de la capacité de production de l'usine à 1 650 000 tonnes de Klinker.
- Un extrait du rapport établi par la mission de la coopération allemande Viverdes-GTZ-PPE-CT, rendu le 14/01/2009 et révisé le 13/02/2009 (de la page 2 à la page 32).

ET PUIS, et en date du 23 Juillet 2009 Monsieur le Directeur financier de la S.C.B nous a remis les bilans prévisionnels et les états de flux de trésorerie actualisés pour les années 2008 à 2013 et ce, compte tenu des décisions de la CAREP du 29 JUIN 2009 se rapportant à l'augmentation du capital arrêtée à 8,8 MD et à la prime d'émission fixée à 10,5 DT par action

3- Examen du business plan et des documents qui nous ont été remis par la S.C.B, selon les normes d'audit généralement admises en la matière.

II- AVIS DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES :

- S'agissant de prévisions et d'hypothèses qui relèvent de la responsabilité des organes de direction de la S.C.B. et de l'équipe chargée de la préparation, la finalisation et l'établissement du business plan;
- Et bien qu'il s'agisse de prévisions présentant par nature un caractère incertain, et que les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les évènements ne se produisent pas toujours comme prévu;
- et sur la base de notre examen des documents qui nous ont été remis ;

Nous estimons, compte tenu des diligences que nous avons accomplies, que les prévisions financières préparées sur la base des hypothèses décrites dans le business plan, et compte tenu des décisions de la CAREP prises en date du 29 Juin 2009 ci-dessus indiquées;

sont correctement présentées ; et rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que les hypothèses retenues par la S.C.B. n'aboutissent pas aux états financiers prévisionnels qu'elle a présentés dans son business plan pour la période 2009-2013.



Les bilans prévisionnels, les états de résultats, et les états de flux de trésorerie établis et actualisés par la S.C.B pour la période 2009-2013 et qui nous ont été remis en date du 23 Juillet 2009, font apparaître les chiffres suivants :

(Mille dinars)

Libellés	2009	2010	2011	2012	2013
Total du bilan	207 676	273 850	318 801	349 520	385 626
Résultats nets	4 706	13 454	15 878	33 896	35 161
Trésorerie fin période	74 577	33778	45 748	97 012	133 192

LES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES

CABINET AJEMLI DE CONSEIL D'AUDIT ET D'ETUDES

عبد الجليل جملي جمالوي عضر بهبئة النحبراء المحاسيين وسراهبي المحاويد - خرسي لدي المحاكم P/ SOCIETE FORMATION CONSEIL

MOHAMED SALAH AZZABI

Les Ciments de Bizerte

Société Anonyme au capital de 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées

Siège social : Baie de Sebra - BP 53-7018 Bizerte Tél : 72 510 988 / Fax : 72 510 135

Bureau de Tunis: 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII - Tunis

Tél: 71 237 371/ Fax: 71 237 475

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

Registre de Commerce : B1117771996

Objet social : La fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

Offre à Prix Ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars à un prix de 11,500 dinars l'action

(nominal 1 dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009

Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

Notice Legale publiee au JORT n° 103 du 27 Aout 2009
LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE N°03 135 120 0321 046237 68

OUVERT AUPRES DE LA BNA SUCCURSALE DE TUNIS

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 09/0663 DU 24 AOUT 2009

DEMANDE DE SOUSCRIPTION N° Catégories de la demande (1) Catégorie A LI Institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite), sollicitant au plus 2 202 364 actions. Catégorie B OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP). Catégorie C Personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions. Catégorie D Personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au plus 100 actions. Catégorie E Personnel de la Société Les Ciments de Bizerte. Je soussigné, Identité du demandeur : Nom & prénom : (1) □Mme □Mlle □ Mr Nationalité : Pièce d'identité : (1) ☐ CIN ☐ Passeport N°..... Délivrée le: /.... ./.... Code postal : Pays :.....

Du mandant en qualit	é de·	
	e de. Die d'un extrait de naissance est jointe à la pr	ésanta
_		et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente.
ntité du mandant :	tu de pouvoir donne en date du	a dont copie en bonne et due forme est jointe à la presente.
	No. of the control of	
Mineur	Nom et prénom	
	Date de naissance	
	Référence du Gestionnaire	
Personne physique	Nom et prénom :	
	Pièce d'identité : CIN ☐ Passeport ☐	
	N° délivrée le	àà
Personne morale	Dénomination	
	N° du R.C	
dinars. Je reconnais avoir req augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris c attribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur	à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'u et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par onnaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait ê que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part rraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes
dinars. Je reconnais avoir req augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye erronées, soit d'une ou En vertu de tout ce qu en espèces par chèque n°	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris cuttribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur i précède je verse (1)	e à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'un et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par onnaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait ê que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part rraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes rait influencé ma décision de souscrire.
dinars. Je reconnais avoir reg augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye erronées, soit d'une o En vertu de tout ce qu en espèces par chèque n° par virement en c	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris cuttribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur i précède je verse (1)	e à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'un et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par onnaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait ê que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part rraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes rait influencé ma décision de souscrire.
dinars. Je reconnais avoir req augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye erronées, soit d'une o En vertu de tout ce qu en espèces par chèque n° par virement en c La somme de (en tout demande de souscrip mes lieu et place	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris cuttribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur i précède je verse (1)	
dinars. Je reconnais avoir req augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye erronées, soit d'une o En vertu de tout ce qu en espèces par chèque n° par virement en c La somme de (en tout demande de souscrip mes lieu et place	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris cuttribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur i précède je verse (1)	e à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'un et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par onnaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait ê que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part reaient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes rait influencé ma décision de souscrire. Te n°
dinars. Je reconnais avoir req augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye erronées, soit d'une o En vertu de tout ce qu en espèces par chèque n° par virement en c La somme de (en tout demande de souscrip mes lieu et place	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris cuttribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur i précède je verse (1)	e à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'un et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait ê que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part traient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes rait influencé ma décision de souscrire. Te n°
dinars. Je reconnais avoir req augmentation de capi pris connaissance de commission de dépou réduite à la quantité a recours par tous moye erronées, soit d'une o En vertu de tout ce qu en espèces par chèque n° par virement en c La somme de (en tout demande de souscrip mes lieu et place	cu une copie du prospectus d'offre publique tal en numéraire par appel public à l'épargne son contenu. Sur cette base, j'accepte de uillement tout en reconnaissant avoir pris cuttribuée par ladite commission. Etant signalé ens pour la réparation des dommages qui pour mission d'informations dont la publication aur i précède je verse (1)	e à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'un et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par onnaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait ê que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part raient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes rait influencé ma décision de souscrire. Te n°

⁽¹⁾ Cochez la case appropriée (2) Remplir la ligne appropriée (3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

COPIE

Les Ciments de Bizerte

Société Anonyme au capital de 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées

Siège social : Baie de Sebra - BP 53-7018 Bizerte Tél : 72 510 988 / Fax : 72 510 135

Bureau de Tunis: 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII - Tunis

Tél: 71 237 371/ Fax: 71 237 475

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

Registre de Commerce : B1117771996

Objet social : La fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

Offre à Prix Ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars à un prix de 11,500 dinars l'action

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009 Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

(nominal 1 dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars)

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 09/0663 DU 24 AOUT 2009

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 103 DU 27 AOUT 2009

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE N°03 135 120 0321 046237 68

OUVERT AUPRES DE LA BNA SUCCURSALE DE TUNIS

	DEMIANDE DE SOUSCRIPTION N°
Catégories de la	a demande (1)
Catégorie A	Institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les
	caisses de retraite), sollicitant au plus 2 202 364 actions.
Catégorie B	OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP).
Catégorie C	Personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus
	220 236 actions.
Catégorie D	Personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au plus
	100 actions.
Catégorie E	Personnel de la Société Les Ciments de Bizerte.
Je soussigné,	
dentité du deman	ndeur :
Nom & prénom : (1))
Pièce d'identité : (1)	CIN Passeport
	Délivrée le: / à
Adresse :	Code postal : Pays : Tél :

gissant pour le compte (1):	
De moi même		
Du mandant en qualité d	le:	
☐ Tuteur et dont copie	d'un extrait de naissance est jointe à la ¡	présente
☐ Mandataire en vertu	de pouvoir donné en date du	et dont copie en bonne et due forme est jointe à la présente.
dentité du mandant :		
Mineur	Nom et prénom	
Willieur	Date de naissance	
F.C.P		
	Référence du Gestionnaire	
Personne physique Nom et prénom : Mme Mlle Mr		
	Pièce d'identité : CIN Passeport	
	N° délivrée le	à
Personne morale	Dénomination	
r ersonne morale	N° du R.C	
	N du R.C	
Autres renseignements :		
Adresse :	Code postal	Pays Tél
Nationalité :		
Activité ou profession :		
dinars. Je reconnais avoir reçu augmentation de capital pris connaissance de so commission de dépouille réduite à la quantité attr recours par tous moyens	une copie du prospectus d'offre publiquen numéraire par appel public à l'épargion contenu. Sur cette base, j'accepte cement tout en reconnaissant avoir pris ibuée par ladite commission. Etant signa	actions « Les Ciments de Bizerte » au prix d'émission de 11,500 ue à prix ferme d'actions nouvelles émises dans le cadre d'une ne et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse, et de souscrire au nombre d'actions qui me sera accordé par la connaissance que la quantité que j'ai demandée pourrait être lé que cette souscription ne vaut pas renonciation de ma part au urraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou urait influencé ma décision de souscrire.
En vertu de tout ce qui pi	récède je verse (1)	
en espèces		
= '	_	
par virement en dat	e du effectue sur mon com	pte n° ouvert chez agence
	lettres)	représentant le montant de ma
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		à souscrire en
	aux lieu et place de mon mandant nplir les formalités conséquentes.	(1) aux actions qui me seront attribuées par la commission de
	F	ait en double exemplaires, dont un en ma possession Le second servant de souche
		Tunis, le
	het et signature	
de l'inte	rmédiaire en bourse	Signature du demandeur (3)

⁽¹⁾ Cochez la case appropriée
(2) Remplir la ligne appropriée
(3) Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Les Ciments de Bizerte

Société Anonyme au capital de 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées

Siège social : Baie de Sebra - BP 53-7018 Bizerte Tél : 72 510 988 / Fax : 72 510 135

Bureau de Tunis: 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII - Tunis

Tél: 71 237 371/ Fax: 71 237 475

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

Registre de Commerce : B1117771996

Objet social : La fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

Offre à Prix Ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars à un prix de 11,500 dinars l'action (nominal 1 dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009 Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 09/0663 DU 24 AOUT 2009

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 103 DU 27 AOUT 2009

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE N°03 135 120 0321 046237 68 OUVERT AUPRES DE LA BNA SUCCURSALE DE TUNIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales Je soussigné Nom, Prénom : Représentant l'intermédiaire en bourse R.C......Adresse Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même. Déclare souscrire (en toutes lettres) (en chiffres) actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01-01-2009. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire. En vertu de tout ce qui précède, je verse (1) en espèces par virement en date du effectué sur notre compte n° ouvert chez agence La somme de (en toutes lettres) (en chiffres) représentant le montant des actions souscrites à raison de 11,500 dinars par action, soit un (1) dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 10,500 dinars par action. Fait en double exemplaires, dont un en ma possession Le second servant de souche Tunis, le

Signature (2)

⁽¹⁾ Cochez la case appropriée

⁽²⁾ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Les Ciments de Bizerte

Société Anonyme au capital de 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de valeur nominale 1 dinar, entièrement libérées

Siège social : Baie de Sebra - BP 53-7018 Bizerte Tél : 72 510 988 / Fax : 72 510 135

Bureau de Tunis: 12, Rue Hassen Ibn Thabet 2037 El Menzah VII - Tunis

Tél: 71 237 371/ Fax: 71 237 475

Statuts déposés aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

Registre de Commerce: B1117771996

Objet social : La fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

Offre à Prix Ferme de 8 809 460 actions nouvelles émises dans le cadre d'une augmentation de capital en numéraire par appel public à l'épargne de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars à un prix de 11,500 dinars l'action (nominal 1 dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars)

Décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009 Dépôt du procès verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire aux greffes du tribunal de première instance de Bizerte, le 17/08/2009

VISA DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER N° 09/0663 DU 24 AOUT 2009

NOTICE LEGALE PUBLIEE AU JORT N° 103 DU 27 AOUT 2009

LES FONDS PROVENANT DE LA SOUSCRIPTION SERONT DEPOSES AU COMPTE INDISPONIBLE N°03 135 120 0321 046237 68 OUVERT AUPRES DE LA BNA SUCCURSALE DE TUNIS

BULLETIN DE SOUSCRIPTION N°

Etabli conformément à l'article 176 Alinéa 3 nouveau du code des sociétés commerciales Je soussigné Nom, Prénom : Représentant l'intermédiaire en bourse R.CAdresse Agissant pour le compte des clients m'ayant chargé de la souscription pour compte, dont les identités figurent sur l'état ci-joint, dûment rempli et signé par moi-même. Déclare souscrire (en toutes lettres) (en chiffres) actions nouvelles entièrement libérées, portant jouissance en dividende à partir du 01-01-2009. Etant signalé que cette souscription ne vaut pas renonciation de la part d'un ou de certains de mes clients au recours par tous moyens pour la réparation des dommages qui pourraient résulter soit de l'insertion d'informations incomplètes ou erronées, soit d'une omission d'informations dont la publication aurait influencé sa ou leur décision de souscrire. En vertu de tout ce qui précède, je verse (1) en espèces par virement en date du effectué sur notre compte n° ouvert chez agence La somme de (en toutes lettres) (en chiffres) représentant le montant des actions souscrites à raison de 11,500 dinars par action, soit un (1) dinar de nominal majoré d'une prime d'émission de 10,500 dinars par action. Fait en double exemplaires, dont un en ma possession Le second servant de souche Tunis, le Signature (2)

⁽¹⁾ Cochez la case appropriée

⁽²⁾ Faire précéder la signature de la mention manuscrite « Lu et Approuvé »

Montants Tunis, le souscrites d'actions Nombre Cachet et signature Total Adresses **ETAT DES SOUSCRIPTEURS** Intermédiaire en bourse _____ Banque Nationalité Carte d'Identité Nationale Registre de commerce Date de naissance : Autre (à préciser) Numéro Référence Nature de la référence (2) DN RC Au (2) Nature Juridique (1) Utiliser les abréviations suivantes : Personne physique Personne morale Dénomination sociale Nom et prénom Fonds Ε L (1)

ANNEXE: LISTE DES INTERMEDIAIRES EN BOURSE

Amen Invest

9, Rue du Lac NEUCHATEL les Berges du Lac- 1053 Tunis.

Tél: 71 965 400/71 965 410

Fax: 71 965 426

Arab Financial Consultants

4, Rue 7036 Menzah IV - 1004 Tunis. Tél : 71 754 720 / 71 238 019

Fax: 71 234 672

AXIS Capital Bourse

67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis.

Tél: 71 845 518 / 71 845 232

Fax: 71 846 522

BEST INVEST

Rue J.J. Rousseau, Centre Babel bloc C 1er Etage, Montplaisir - 1002 Tunis

Tél: 71 845 931 / 71 841 709

Fax: 71 843 613

BNA-Capitaux

27 Bis, Rue du Liban Lafayette - 1002 Tunis.

Tél: 71 788 228 - 71 788 433

Fax: 71 786 239

COFIB-CAPITAL FINANCES

25, Rue du Docteur Calmette Mutuelleville – 1002 Tunis.

Tél: 71 846 225 / 71 840 253

Fax: 71 843 778

Compagnie Gestion et Finance

Immeuble GAT, 1er Etage 92-94 Av Hédi Chaker - 1002 Tunis.

Tél: 71 788 870 / 71 788 280

Fax: 71 798 314

Compagnie Générale d'Investissement

16, Avenue Jean Jaurès - 1001 Tunis.

Tél: 71 252 044 Fax: 71 252 024

Financière de Placement et de Gestion

70/72, Av Habib Bourguiba - 1000 Tunis.

Tél: 71 131 910 Fax: 71 240 736

FINACORP

Angle rue Lac Lochness- rue du lac Widermere 3^{ème} étage, Les Berges du Lac-

1053 Tunis. Tél. 71 860 822 Fax. 71 860 749

Intermédiaire International

1, Rue Kamel Attaturk 3ème étage - 1001 Tunis.

Tél: 71 349 710 / 71 346 571

Fax: 71 333 754

MAC.SA

Green Center Bloc C 2ème étage - rue du Lac Constance, les Berges du Lac-1053 Tunis.

Tél: 71 964 102 Fax: 71 960 959

Maxula Bourse

Rue du Lac Léman. Centre Nawrez Bloc B6 bureau 22 – les Berges du Lac -

2045 Tunis.

Tél: 71 960 530 / 71 960 292

Fax: 71 960 565

SIFIB-BH

Angle 1, Rue 8000, 11 Avenue Khaireddine Pacha - 1002 Tunis

Tél: 71 848 429 / 71 842 160

Fax: 71 841 635

Société de Bourse de Tunisle

Place 7 Novembre 1987 Chez la BT - 1001 Tunis.

Tél: 71 332 188 Fax: 71 349 312

Société de Conseil et d'Intermédiation Financière

11, Av Abderrahmane Azzam Complexe Khaireddine Pacha, Bloc A, Appt A 11

- 1002 Tunis.

Tél: 71 843 655/71 845 927

Fax: 71 849 417

Société Financière de Gestion

12, Rue d'Athènes - 1000 Tunis ; Tél : 71 259 310 / 71 336 508

Fax: 71 259 221

Société Internationale d'Intermédiation et de Conseil en Finance et

Investissement

Rue 8300 Immeuble CIMEF 2ème étage- Montplaisir, 1002 Tunis.

Tél: 71 282 728 / 71 283 031

Fax: 71 283 522

STB-CAPITALIS

34, Rue Hédi Karray - El Menzeh IV- 1004 Tunis.

Tél: 71 717 510 / 71 719 999

Fax: 71 718 450

Attijari Intermédiation

Résidence OMAR Bloc A 2ème étage, Montplaisir Ennassim - 1073 Tunis.

Tél: 71 842 751 / 71 840 463

Fax: 71 847 366 **Tunisie Valeurs**

17, rue de Jérusalem - 1002 Tunis

Tél: 71 799 676 / 71 794 822

Fax: 71 795 641

Tuniso-Saoudienne d'intermédiation

32, Rue Hédi Karray Immeuble STUSID BANK- $4^{\rm ème}$ étage, Cité Mahragène -

1082 Tunis.

Tél: 71 751 277 / 71 235 132

Fax: 71 753 079

UBCI FINANCE

3, rue Jenner, Place d'Afrique (ancienne Place Jeanne d'Arc) - 1002 Tunis.

Tél: 71 843 988 / 71 848 230

Fax: 71 840 557

Union Financière

Boulevard 7 Novembre, Immeuble Maghrébia Tour A, 4ème étage BP66 -

1080 Tunis.

Tél: 71 941 385 / 71 940 533

Fax: 71 940 528